



S'ENGAGER, ENSEMBLE

Manifeste pour une société régénérée

— VERSION APPROUVÉE
LE 14 MAI 2022





AVANT-PROPOS

“ *Nous avons besoin d’un humanisme ressourcé et régénéré.* ”

— Edgar Morin



Le manifeste que vous tenez entre les mains est le cœur de notre mouvement positif, volontariste, alternatif et créatif. Il est le résultat d’un processus participatif de plus de deux années, un dialogue collaboratif dense et inédit entre militants, experts et citoyens.

Le monde change. Les partis politiques traditionnels peinent à suivre son évolution. Ils répondent de manière inadéquate et insuffisamment concrète aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyennes et les citoyens. Ils paraissent lutter davantage pour des postes que pour des idées. Ils sont plus que jamais en obsolescence programmée, défenseurs d’héritages du passé davantage que l’incarnation des réponses aux défis et utopies de

demain. Les partis politiques actuels sont devenus des caricatures d'eux-mêmes. Ils deviennent les rentiers des déséquilibres causés en fragmentant chaque jour un peu plus la société. Les citoyens ne comprennent plus le cap collectif qui leur est imposé et ont le sentiment que la société ne fait plus cause commune mais que chacun essaie de tirer la couverture à soi.

“Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux discours réducteurs et simplistes, privilégiant la quête du bien-être à celle des biens”

Nos sociétés occidentales n'ont jamais été aussi prospères, nos industries aussi productives. Nous sommes pourtant loin du compte en termes de bonheur, de qualité de vie et d'épanouissement. La société de consommation nous impose de pseudo nouveaux besoins, le pouvoir d'achat se réduit, de nombreuses familles sont fragilisées, la classe moyenne s'affaiblit, les jeunes éprouvent des difficultés à acquérir un logement, les services de l'État – police, justice, enseignement, soins de santé... – sont sous-financés, l'inflation des lois et règlements paralyse l'action publique et freine l'initiative, le travail et l'effort ne sont pas valorisés à leur juste mesure, la réussite est suspecte voire décriée... Au même moment, l'angoisse climatique et environnementale n'a jamais été aussi forte. La société manque d'une boussole.



Ces dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer des responsables politiques crédibles, une vision claire et une action publique responsable. Les citoyennes et citoyens aspirent à retrouver un esprit d'État. Durant ces deux dernières années, ils nous ont confié leur besoin de revenir à l'essentiel. Nous les avons entendus.

Aujourd'hui, on vit à toute allure. On râle, on s'indigne, on twitte, on poste, on désigne des coupables. Les algorithmes des réseaux sociaux enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages. On peine à trouver du sens dans le monde qui nous entoure ou ce qu'on entreprend au travail, dans cette vie au rythme effréné.

Pour notre part, nous voulons incarner l'espoir plutôt qu'attiser la peur. Nous voulons faire société autour d'un nouveau pacte social et citoyen. Nous pensons qu'il est essentiel de poser un regard lucide sur notre société – ses forces, ses dysfonctionnements – pour en bâtir une autre, ensemble. Une société où la vie en commun est porteuse de sens, où l'altérité et le changement, loin d'être des menaces, sont envisagés comme des richesses et de beaux défis.

Nous voulons mettre sur pied une démocratie régénérée pour freiner les postures autoritaires susceptibles de porter atteinte à nos libertés. Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux simplismes, aux populismes et aux extrémismes qui gangrènent notre démocratie. Nous voulons lutter contre tout radicalisme et tout repli identitaire. Nous voulons construire une société ouverte, apaisée, créative et inclusive. Une société où demain sera plus beau qu'aujourd'hui. Où chacun vivra mieux et aura l'opportunité de devenir ce qu'il souhaite.

Dans ce contexte, la nuance, loin d'être une faiblesse, sera une force et une vertu. Dans cette période de clash et de trash, la pondération sera une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel. Le courage politique, le courage des politiques, ce n'est pas de hurler avec les loups. C'est pouvoir donner un cap et assumer des choix sans vaciller au premier coup de vent. C'est faire preuve de détermination et de justesse dans l'engagement, et d'une intégrité irréprochable dans les propos et comportements.

“Dans cette période de clash et de trash, la pondération est une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel”

Notre mouvement politique, centriste et progressiste, désire fédérer tant les esprits entrepreneurs que les acteurs associatifs. Avec les citoyens engagés qui prendront part à cette aventure humaine et collective, nous réhabiliterons la position nuancée et constructive comme force d'avenir, loin des postures caricaturales des partis tirant sans cesse plus à gauche ou plus à droite et qui génèrent eux-mêmes au sein de la société les tensions qu'ils dénoncent.

Être au centre, ce n'est pas être tiède. Être au centre, c'est vouloir améliorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. Être au centre, c'est être résolument progressiste et partisan de l'initiative. Être au centre, c'est s'opposer tant aux conservateurs de droite accrochés à leurs privilèges, qu'aux



conservateurs de gauche refusant toute remise en cause de leurs acquis. Être au centre, c'est s'adapter au monde qui change, être agile et orienté vers les solutions, et pas dogmatique. Être au centre, c'est être attaché à la responsabilité et à la solidarité. Être au centre, c'est concilier la liberté individuelle et la vie en société. Être au centre, c'est valoriser les anciens et promouvoir la jeunesse. Être au centre, c'est respecter la planète qui héberge notre humanité. Être au centre, c'est considérer l'épanouissement de chaque homme et de chaque femme comme l'essence de son projet politique.

Nous refusons que certains doivent choisir entre manger correctement, se chauffer ou se soigner. Nous refusons que l'efficacité de l'État soit mise à mal par des situations risibles comme 9 ministres de la santé dans un pays de 11 millions d'habitants. Nous refusons que les asperges du Pérou soient moins chères que celles de Waremme. Nous refusons que le monde rural soit asservi par les dynamiques urbaines. Nous refusons que la pension d'un indépendant soit inférieure à celle d'une personne n'ayant jamais travaillé. Nous refusons que tant de bâtons soient mis dans les roues de ceux qui entreprennent. Nous refusons que les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes. Nous refusons que trop d'élèves se retrouvent en garderie faute de professeurs en suffisance. Nous refusons que certains et certaines, en 2022, se sentent encore contraints de masquer leur identité sexuelle. Nous refusons qu'il faille attendre 5, 10, 15 parfois 20 ans pour obtenir un jugement, en raison de l'asphyxie de la justice. Nous refusons la démagogie de tout poil. Nous refusons d'enfermer les citoyens dans des identités réductrices. Nous refusons la tentation du conservatisme et le rejet des réformes. La volonté de s'accrocher à des acquis ou des privilèges individuels ne peut que nous détourner du progrès collectif.

Avec celles et ceux qui nous rejoindront, nous tracerons les contours d'une société réenchantée. Une société profondément vivifiée où la quête du bien-être se substituera à celle des biens ! Nous défendrons, comme l'écrit Edgar Morin, un humanisme régénéré.

Nous voulons fédérer des personnes et des associations qui privilégient la recherche du bien commun à la défense des intérêts spécifiques ou de clientèles électorales. Nous refusons d'opposer les personnes favorisées aux précarisées, les aînés aux jeunes, les croyants aux athées, les hommes aux femmes, les hétérosexuels à tous les autres, les personnes nées ici à celles nées là-bas, les néerlandophones aux francophones, les citoyens aux politiques... À la lutte des classes ou, pire, à celle des races, nous substituons la réconciliation citoyenne. Nous voulons rassembler chacune et chacun autour d'un projet universaliste et alternatif de régénération de la société, comme plusieurs mouvances avant-gardistes le plaident aux quatre coins de l'Europe et du monde.

De plus en plus de personnes ne perçoivent plus le sens d'une vie à courir sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où elles sont constamment soumises à un stress grandissant. De plus en plus de personnes ont l'impression de perdre leur vie à la gagner. Nous souhaitons leur rendre la maîtrise de leur temps. Le temps de vivre sereinement et de bien faire ce qu'elles entreprennent. Le temps de se poser, de se retrouver avec elles-mêmes et avec ceux qu'elles aiment. Le temps de chercher, de ressentir le sens de notre existence.

Pour atteindre cette régénération, notre mouvement ne peut être un parti politique comme les autres. Il est plus qu'un parti. Il est un mouvement qui prend parti. Bien sûr, c'est un mouvement qui a l'ambition de défendre un programme politique pour obtenir la confiance des électrices et des électeurs. C'est un mouvement



qui leur proposera de soutenir des candidats attachés au bien commun et susceptible de les représenter dans les parlements et les gouvernements. C'est un mouvement qui se composera de militants et mandataires bien ancrés sur le terrain, conscients des vécus des citoyens et citoyennes, car soucieux de maintenir avec eux un contact constant et de proximité.

Mais c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile. Un mouvement ouvert, qui favorise le dialogue entre ses adhérents et les citoyens soucieux de débattre et d'aider à la réalisation de projets. Un mouvement qui stimule la participation et le débat d'idées. Toute personne qui s'y reconnaît peut y adhérer librement, quels que soient son milieu, sa langue, sa nationalité, sa culture et ses convictions philosophiques ou religieuses.

En créant ce mouvement politique, déterminé et positif, nous voulons poser les jalons d'une société réinventée, enthousiasmée, équilibrée et apaisée. Nous y arriverons ensemble.

J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à découvrir ce manifeste. Au travers de celui-ci, nous avons voulu décrire la société dans laquelle nous voulions vivre et les valeurs qui guideront notre action. Les propositions qu'il contient viennent illustrer ces valeurs. Elles sont exemplatives et ne forment pas un programme électoral. Nous savons très bien que toutes ces propositions ne pourront pas être réalisées en une fois. Elles ont vocation, notamment les plus audacieuses d'entre elles, à ouvrir le débat, sortir des idées reçues et créer de nouvelles perspectives. Elles ne sont pas à prendre ou à laisser. Leurs modalités doivent souvent encore être précisées. Elles le seront dans les années à venir en dialogue avec les citoyens. Avant de nous demander ce qu'il est possible de faire, il nous a semblé important d'exprimer ce que nous souhaitons faire. C'est l'ambition de ce manifeste.

“Soyons plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés et engagés !”

Le texte que vous avez entre les mains est le résultat d'un processus participatif. Pendant plus de deux ans, militants, experts et citoyens ont proposé des idées et les ont débattues. Leurs contributions ont été rassemblées dans un projet cohérent par Laurent de Briey à qui j'ai confié la coordination de l'ensemble du processus. Le texte a ensuite été soumis à amendement à tous les adhérents et adopté à l'unanimité le 14 mai 2022. Nous poursuivrons cette dynamique participative durant les années à venir et j'espère que vous serez nombreux à y contribuer. On ne peut plus se permettre, face à tant de défis, de simplement continuer à s'indigner. Il faut s'engager ! Je vous invite donc à vous engager à nos côtés, à transformer vos légitimes indignations en énergie constructive et continue. Nous avons besoin de votre énergie pour incarner un courant alternatif, favoriser le changement et régénérer notre société en profondeur.

Il y a tant de désespérances, de résignations et d'indignations. Soyons au contraire et plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés et engagés !

Tous ensemble, vers l'avenir !

Maxime Prévot



INTRODUCTION

L'Avenir entre nos mains



“Un mouvement positif qui affirme sa confiance dans l’avenir et entend incarner l’espoir plutôt que la peur”



Notre société a besoin d'un nouvel élan. Une part toujours plus large de la population pense que nos enfants vivront moins bien que nous. Beaucoup ont perdu confiance dans l'avenir et dans le progrès. Les crises sanitaire et environnementale ont mis en évidence notre vulnérabilité. Cette même vulnérabilité à laquelle nous confrontent le vieillissement de la population et le dérèglement climatique. Nous avons appris qu'un simple virus peut mettre nos sociétés à l'arrêt et les inciter dangereusement au repli sur soi. Nous avons éprouvé, par le nombre de nos morts, la dépendance des aînés et la fragilité de nos structures collectives. La guerre en Ukraine et le contexte géopolitique nous ont fait prendre conscience que vivre en paix n'est plus une évidence. Nous savons aussi que nos modes de consommation et de production ne sont plus ni humainement ni écologiquement soutenables. La survie même de l'espèce humaine est aujourd'hui menacée.

Nous ne voulons pas, cependant, nous résoudre à attendre l'effondrement de notre monde. Nous voulons résister à la tentation du repli sur soi, qu'il soit le fait d'individus, de communautés ou de pays. Nous voulons voir dans les défis de notre temps l'opportunité de changer de modèle et de construire une société où chacune et chacun pourra vivre mieux. Nous voulons être à l'origine d'un mouvement POSITIF qui affirme sa confiance dans l'avenir et sa détermination face à ces enjeux. Un mouvement qui entend incarner l'espoir plutôt que la peur. Un mouvement qui rassemble les personnes en quête de sens, celles et ceux qui refusent d'être réduits à des consommateurs et se veulent acteurs de leur vie et de la société.

Nous voulons rassembler celles et ceux qui s'engagent, celles et ceux qui ont des projets, celles et ceux qui veulent innover et entreprendre, que ce soit dans le domaine économique, social,

environnemental, associatif, culturel ou sportif. Nous voulons rassembler celles et ceux qui pensent que prendre soin de soi, des autres et de la nature est un projet de société. Nous voulons rassembler celles et ceux qui privilégient la recherche du bien commun et l'épanouissement des personnes à la défense des intérêts spécifiques. Ensemble, nous voulons nous engager pour une société régénérée.

Régénérer, c'est cultiver notre humanité et la planète sans les épuiser, c'est réparer ce qui est abîmé, c'est ressourcer et innover. Régénérer, c'est puiser dans la relation à l'autre, dans la nature et en soi-même la force et l'énergie de mettre en place de nouveaux projets. Régénérer, c'est revenir à l'essentiel, tant dans nos modes de consommation que dans nos actions. C'est viser le bien commun et se débarrasser des agitations superflues qui n'apportent pas de plus-value au débat public et à la transformation nécessaire de notre société.

“Ensemble, nous voulons nous engager pour une société régénérée”

Régénérer, c'est retrouver la vitalité perdue, la force créatrice dont nous avons besoin pour repenser l'organisation de notre société, modifier nos comportements, nos manières de produire et de consommer. Grâce à cette force, nous surmonterons les crises auxquelles nous devons faire face et qui nous lient dans une même communauté de destin. Ensemble nous parviendrons à préserver le climat et la biodiversité, à restaurer la cohésion sociale,



à redynamiser notre économie, à restaurer la confiance dans la démocratie. En faisant preuve d'empathie et de bienveillance les uns envers les autres, nous parviendrons à refaire société, à la régénérer et à la réenchanter.

Faire advenir cette régénération demande que nous changions le regard que nous posons sur nous-mêmes et sur la nature. Nous pensions tout contrôler, maîtriser chaque chose. Nous prétendions nous mettre à l'abri du moindre danger et garantir la protection de chacune et chacun. Nous nous rêvions chênes, nous devons nous accepter roseaux. A l'illusion de la puissance, nous devons substituer la force de celles et de ceux qui, conscients de leur vulnérabilité, ont confiance dans leur capacité à traverser les crises. Plutôt que de nous libérer d'une nature, d'inventer un monde artificiel, d'aspirer à l'immortalité en reliant nos cerveaux à des ordinateurs, de nous transformer en robot et d'oublier que notre humanité réside d'abord dans notre capacité à nous émouvoir, nous voulons redécouvrir notre appartenance à l'ensemble du vivant et valoriser notre enracinement dans la nature.

1. LA RÉGÉNÉRATION DU VIVANT

La régénération de la société sera d'abord une régénération du vivant. La lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité et le respect du bien-être animal sont au cœur de notre engagement. La lucidité sur l'urgence climatique impose d'agir avec pragmatisme et de privilégier l'efficacité des solutions aux utopies aussi simplistes qu'irréalistes. Le défi climatique ne peut attendre une révolution énergétique, une mutation culturelle ou la fin du capitalisme. Il demande

d'opter pour une écologie des solutions et d'allier volontarisme politique, conscience de l'incertitude, investissements publics, initiatives privées, associatives ou coopératives, innovations technologiques, fiscalité environnementale et modifications de nos comportements.

Régénérer le vivant c'est également reconnaître à chacun le droit d'être vulnérable. Les personnes fragiles – et chacun l'est à un moment donné de son existence – doivent bénéficier de toute notre attention, de tout notre engagement. La solidarité est essentielle car toute personne peut être confrontée, dans son parcours de vie, à une difficulté d'emploi, de logement, de séparation, de santé physique ou mentale, ou à un drame personnel. Chacune et chacun doit pouvoir se redresser et tenir debout dignement. Les personnes en situation de handicap, trop souvent oubliées, méritent une attention toute particulière.

La pandémie nous a rappelé une évidence : la santé est un besoin essentiel pour chacun d'entre nous. Entre le recours à une technologie toujours plus poussée et la volonté de maîtriser les dépenses, notre système de santé s'est déshumanisé. Le personnel soignant s'épuise. Il est temps de rappeler que les soins de santé, avant d'être des coûts, sont l'expression de notre humanité. Nous voulons revaloriser les soignants et remettre la relation patient-soignant au centre de notre système de santé. Nous voulons également renforcer les politiques de promotion et de prévention de la santé. Prévenir au mieux les maladies est la seule manière acceptable de réduire les dépenses.



2. LA RÉGÉNÉRATION DE LA CULTURE

La seconde régénération au cœur de notre projet politique est celle de la culture : culture des arts et des lettres, culture scientifique, mais aussi culture de l'esprit et de la société. L'épanouissement de l'être humain dépend de sa capacité à donner du sens à son existence, à vivre ses émotions et à créer de la beauté. Il lui est aussi essentiel de se former, de développer ses connaissances et de les partager. Cette régénération est celle de l'engagement en faveur de l'éducation, de l'esprit critique, de la connaissance et de la créativité des compétences. L'éducation est le fondement de notre société. Elle permet à chacun d'accroître ses compétences et d'apprendre à vivre en société. L'école doit être attentive aux particularités de chaque enfant et diversifier ses pratiques pédagogiques. Nous défendons la liberté d'enseignement et l'autonomie des équipes pédagogiques.

“Il y a aujourd’hui trop de peurs et de colères”

La régénération de la culture demande de considérer les différences comme des richesses et de faire preuve de bienveillance à l'égard de l'autre en s'efforçant de l'écouter et de se mettre à sa place pour comprendre ce qu'il vit. Il y a aujourd'hui trop de peurs et de colères. Il y a trop de violences. Nous ne pourrions y mettre fin qu'en condamnant/combattant avec une égale sévérité toutes les formes de radicalisation, de discriminations, de racisme et de sexisme. Seul un modèle égalitaire, interculturel, respectueux,

inclusif et solidaire peut rendre possible la compréhension mutuelle entre personnes de genres, de cultures et de convictions différentes et faire naître l'entente autour d'un socle de valeurs communes.

3. LA RÉGÉNÉRATION DE LA PROSPÉRITÉ

Nous voulons contribuer à l'essor d'une culture sociale valorisant la créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative en vue d'un nouveau pacte social et territorial. Celui-ci s'inscrira plus largement dans une régénération de la prospérité. Le dérèglement climatique, l'impossibilité d'une croissance infinie, la généralisation progressive du sentiment de perte de sens, le rythme effréné des mutations numériques, la précarisation croissante des familles, en particulier de celles monoparentales, le risque de voir une fracture territoriale s'ajouter à une fracture sociale, la nécessité de revaloriser le travail nous pousse à privilégier un développement économique axé sur la qualité des produits et des services plutôt que sur la quantité de biens consommés.

**“La dignité, la bienveillance,
la justice, mais aussi le respect,
le travail et le mérite sont
autant de valeurs que nous
faisons nôtres”**



Nous défendons une économie régénératrice et circulaire sur laquelle peut aussi s'appuyer le renouveau de la politique industrielle, basée sur l'innovation. Celle-ci favorisera la relocalisation de la production et la collaboration entre les acteurs économiques. Elle sera créatrice d'emplois de qualité et porteurs de sens, notamment dans les secteurs environnementaux ainsi que dans la recherche, l'éducation, les soins et les services aux personnes. Nous voulons que le travail soit encouragé et mieux rémunéré. Ceux qui travaillent doivent se sentir considérés et à même de mener une vie digne, dans un confort décent, épanouie et confiante dans l'avenir. Nous soutiendrons les esprits créatifs, les indépendants, les artisans et les patrons de TPE et PME pour mettre sur pied un environnement d'affaires sécurisant et stimulant, créateur d'emplois et de valeur ajoutée économique et sociétale. Nous refusons que la classe moyenne soit constamment pressée comme un citron, toujours plus taxée alors qu'elle bénéficie rarement d'allocations sociales ou d'aides de l'État. Nous souhaitons un système fiscal plus juste, qui répartisse mieux l'effort de financement des services publics entre tous les contribuables et qui pèse moins sur les classes moyennes. La dignité, la bienveillance, la justice, mais aussi le respect, le travail et le mérite sont des valeurs que nous faisons nôtres.

4. LA RÉGÉNÉRATION DE LA DÉMOCRATIE

Cette régénération ne sera possible que si nous parvenons à restaurer la confiance des citoyens dans la démocratie et l'action politique. La régénération de la démocratie nécessite de renforcer la participation des citoyens et la concertation sociale. Nous nous réclamons du centrisme politique et nous voulons

donner plus de place à la délibération et à la nuance comme forces de solution. Nous refusons de voir dans la politique le lieu de la lutte des classes ou des identités. Nous voulons simplifier nos institutions qui sont devenues illisibles pour les citoyens et mettre fin aux dérives de la partitocratie. Nous considérons que l'action politique doit permettre à la collectivité de décider du modèle de société dans laquelle elle souhaite vivre. Nous avons besoin d'institutions politiques solides capables de faire respecter leur souveraineté sur le plan international. Nous souhaitons à la fois le renforcement de l'intégration européenne et le maintien d'une Belgique fédérale forte. Nous voulons que l'Union européenne comme la Belgique s'engagent pour la paix et la prospérité dans le monde.

Nous reconnaissons que le rôle de l'État est de coordonner et de soutenir l'action des personnes et des associations, sans se substituer à elles. Il doit assumer adéquatement ses fonctions régaliennes, garantir le respect des libertés fondamentales et l'égalité des droits. L'autorité de l'État et de ses représentants doit être définie par un cadre démocratique clair garantissant la sécurité et la justice pour toutes et tous. Sa légitimité dépendra de l'efficacité de l'action publique, de la qualité des services rendus et de la maîtrise des finances publiques car chaque dépense inconsidérée est une dette que nous imposons à nos enfants. Sans une justice qui fonctionne, il n'y a pas d'État de droit. Elle doit avoir les moyens d'être ce premier contre-pouvoir. Nous n'avons besoin ni de plus ni de moins d'État, mais de mieux d'État.

5. LA RÉGÉNÉRATION DU PACTE SOCIAL

C'est le pacte entre l'ensemble des citoyens qui définit notre manière de faire société. Nous voulons le régénérer et passer d'une société de consommation à une société de participation, d'une société où chacun recherche à prévaloir ses préférences à une société où chacun s'épanouit en contribuant activement, selon ses capacités, au bien-être commun. Nous considérons la participation comme un droit. Pour réaliser ce droit, la collectivité doit s'organiser pour garantir le respect des libertés fondamentales, lutter contre les discriminations et assurer à toutes et tous les ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins essentiels tant sur les plans corporel, affectif, sexuel, psychologique ou spirituel. L'objectif de notre action politique est d'offrir une place à toutes et tous au sein de la société afin qu'elles et ils puissent s'engager, développer leurs talents et donner le meilleur d'eux-mêmes. L'idée de progrès n'implique pas seulement de prélever aux uns pour donner aux autres, mais d'améliorer la situation de chacun et des plus fragiles en particulier.

Nous considérons aussi la participation comme une responsabilité. Nous invitons chacune et chacun à faire de leur mieux. Nous sommes convaincus que c'est en faisant quelque chose de positif pour soi et pour les autres que l'on s'accomplit. Nous soutenons l'esprit d'initiative, associatif et entrepreneurial. Ceux qui prennent des risques doivent être valorisés. Nous voulons que chacun contribue activement au bien-être commun en fonction de ses capacités. Ceux qui sont dans le besoin doivent être soutenus sans être réduits à la dépendance. La solidarité doit favoriser l'émancipation et l'autonomisation de ceux qui en bénéficient, non les enfermer dans une quelconque forme d'assistantat.

6. LA RÉGÉNÉRATION DES LIBERTÉS

La sixième régénération sera celle des libertés. La pandémie a rappelé à chacune et chacun que l'on ne peut être réellement libres qu'ensemble. Nous estimons que la liberté authentique ne consiste pas dans l'absence égoïste de contraintes mais dans l'engagement dans ce que l'on croit juste. C'est pourquoi prendre soin de soi et des autres n'est pas à nos yeux seulement un slogan, mais un réel projet de société.

Il n'y a pas de liberté sans une juste répartition des ressources. Nous ne sommes réellement libres que lorsque nous disposons des moyens personnels et matériels suffisants pour la réalisation de nos projets. Nous exigeons que la dignité de tout être humain, ses droits et ses libertés soient pleinement reconnus et que l'égalité des genres devienne une évidence. Nous nous battons pour mettre fin aux discriminations. Nous voulons une société pleinement égalitaire entre les hommes et les femmes, que personne ne soit menacé dans son intégrité physique ou morale, ne se voit assigner un rôle ou refuser l'accès à un emploi, une fonction ou un service, en raison de son genre, de son âge, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son origine ou de ses convictions. Nous voulons que chacune et chacun ait la possibilité de désirer, d'aimer et de vivre avec qui elle ou il le souhaite et puisse donner sens à son existence en vivant pleinement ses engagements et ses valeurs.

Ces six régénérations structurent notre projet politique. En les réalisant, nous voulons offrir à nos enfants, comme à nous-mêmes, de vivre mieux demain.







PRENDRE SOIN

La régénération du vivant



**“Nous n’avons
qu’une seule Terre,
elle ne peut plus se
négocier. Soyons
la génération qui
a rendu possible
le meilleur, non
celle qui a vécu
dans le déni”**



La force du vivant réside dans sa capacité de régénération : sa faculté de reconstituer par lui-même ses tissus et ses chairs abîmés. Contrairement à l'objet cassé qui doit être remplacé en tout ou en partie, le vivant est à même de se ressourcer. Il est malade, il guérit ; il est vulnérable, il se réinvente. Cette capacité de régénération n'est cependant pas sans limite. Elle s'inscrit dans le respect du temps, de la spécificité et des besoins du vivant. Elle nécessite de prendre soin de l'environnement comme de notre santé. Le lien environnement-santé est particulièrement étroit et seul un plan intégré de santé environnementale permettra une régénération du vivant.

1. PRENDRE SOIN DE LA NATURE

Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être humain pour son semblable.

Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources exploitables jusqu'à l'épuisement. L'exploitation massive des énergies fossiles est responsable du dérèglement climatique. Au cours du 20^{ème} siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction par 34. L'humanité émet six fois plus de CO₂ qu'en 1950. Le volume de CO₂ expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures d'au moins 1,5° d'ici 30 ans. Certaines régions du globe sont déjà touchées par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves d'eau, la disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des orages, des inondations et l'exode de millions de personnes. Il n'est plus

rare de voir des décideurs au plus haut niveau et des rapports officiels de grandes institutions (Banque mondiale, armées, GIEC, banques d'affaires, ONG, etc.) évoquer la possibilité d'un effondrement. Comme le soulignent les auteurs P. Servigne et R. Stevens, « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution s'immisce partout, les ressources s'épuisent, l'économie risque un arrêt cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se multiplient... (...) L'échelle et la vitesse des changements que nous provoquons sont sans précédent dans l'histoire ».

Les populations de vertébrés peuplant le globe ont, en moyenne, un effectif réduit de moitié comparé à celui d'il y a 40 ans. Les lions, léopards, pumas, lynx et la majorité des grands carnivores sont de moins en moins nombreux. La plupart des écosystèmes marins sont perturbés. Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont en déclin, ce qui est aussi le cas des insectes pollinisateurs comme les abeilles particulièrement sensibles aux pesticides et à la pollution électromagnétique. Une benne de déchets plastiques est déversée chaque minute dans l'océan. À ce rythme, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer en 2050. Nous voulons être combattifs sur ces enjeux de la biodiversité et en faire un ministère explicite doté de moyens d'action concrets.

Les catastrophes concernent non seulement les générations futures, mais aussi les générations présentes. Aujourd'hui, seul un utopiste inconscient croit que tout peut continuer comme avant. Le réaliste généreux, au contraire, mettra toute son énergie dans une transition rapide et radicale, dans la construction de résilience locale, qu'elle soit territoriale ou humaine.



Il nous reste peu de temps pour réduire l'impact du dérèglement climatique sur notre qualité de vie et sur l'épuisement de la planète.

Nous voulons limiter la croissance des températures en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible et au plus tard pour 2050. À défaut, la planète risque de devenir inhabitable et les êtres vivants de disparaître.

Nous devons admettre que notre monde est au bord de l'effondrement et repenser notre conception du progrès. Nous voulons susciter de nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.

“Les catastrophes concernent non seulement les générations futures, mais aussi les générations présentes”

Cela demande de prendre soin de la nature, une nature qu'il nous appartient de cultiver afin d'en retirer les fruits et non de l'épuiser ou de l'assécher. S'il ne peut être question de renoncer à toute idée de progrès, il nous faut adapter nos modes de production et de consommation. Nous devons avancer de manière pragmatique en éduquant et en informant.

Organiser une Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité

Nous proposons d'organiser une Convention citoyenne permanente pour le climat et la biodiversité réunissant, aux côtés des représentants politiques issus des différents niveaux de pouvoir, les représentants des entreprises, des travailleurs, des acteurs de la société civile, des ONG, des experts académiques et bien sûr le plus grand nombre de citoyens. Cette convention débouchera sur des recommandations cohérentes avec l'ambition de réduire de 55% des émissions de CO₂ en 2030, d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et de régénérer la biodiversité, telles que fixées par le Pacte vert et la loi climat européens. Les objectifs climatiques devront être inscrits dans la Constitution et devront faire l'objet d'un véritable contrôle démocratique. Cette Constitution devra faire l'objet d'un cadre clair sur la manière dont les gouvernements s'engagent à prendre en compte ces recommandations.

Il s'agit de faire évoluer les mentalités et de travailler à l'adhésion des citoyens. La transition économique et technologique sera d'abord sociale et culturelle. Nous voulons transformer de manière inédite le modèle actuel. Nous voulons dégager un consensus fort au sein de la société et susciter un large débat



citoyen pour que chacune et chacun soit à même de comprendre les enjeux des politiques proposées. Nous voulons sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'adaptation de leur alimentation et de leurs habitudes de déplacement. Nous leur fournirons le soutien nécessaire pour accompagner socialement cette transition. Nous voulons étendre l'offre des transports en commun aux endroits les moins desservis, soutenir davantage le développement des moyens de transport partagés (voitures partagées, trottinettes, vélos en libre-service, etc.), favoriser les voitures bas carbone, en réduire le nombre et la taille, encourager l'usage du vélo ou de la marche, diminuer les contraintes de déplacement en facilitant le travail à distance, en stimulant les quartiers et les villages et en rapprochant les producteurs des consommateurs. Nous déploierons un véritable réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques équitablement sur tout le territoire. Pour le transport de marchandises, nous voulons favoriser le transfert modal : train, transport fluvial et maritime, vélo cargo, etc., pour limiter au maximum l'impact carbone du fret.

Nous travaillerons à une réduction significative de nos besoins énergétiques. Nous interrogerons en profondeur nos modes de vie. Nous mettrons un frein au consumérisme, à la publicité frénétique et au marketing intrusif qui nous vantent des comportements illusoirement censés apporter le bonheur. La sobriété énergétique commence par une sobriété commerciale.

Nous voulons en outre que chaque consommateur dispose d'une information correcte sur l'ensemble des coûts d'un produit. Le « Carbon Watchers », un système de « points » et de codes couleur sur l'emballage des produits, permettra à chacun de visualiser facilement, simplement et rapidement l'impact de chaque produit sur le climat. Nous voulons aussi que le prix d'un bien

Pollueur-payeur sans casse sociale : le dividende carbone

Les biens de consommation seront taxés proportionnellement aux impacts environnementaux liés à leur cycle de vie (et notamment aux émissions de carbone nécessaires à leur production), de sorte que le prix des produits les plus polluants devienne moins attractif que celui des produits respectueux de l'environnement. Les recettes générées serviront, d'une part, à favoriser les investissements économeurs d'énergie des particuliers et des entreprises et, d'autre part, seront rendues aux citoyens sous la forme d'un « dividende carbone » afin d'accompagner socialement la transition. Chaque citoyen recevra la même somme d'argent, mais comme ses dépenses dépendent de sa consommation, celui qui polluera peu verra ses revenus augmenter, au contraire de celui qui polluera beaucoup. Le principe pollueur-payeur sera ainsi concrétisé.

intègre son impact sur l'environnement. La pollution provoquée par la production, l'acheminement, l'usage et le recyclage d'une marchandise sera supportée par le consommateur. Nous souhaitons développer une fiscalité environnementale et le principe pollueur-payeur, via l'instauration, idéalement au niveau européen, d'une taxe carbone ou la transformation de



la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en une taxe pour la valeur environnementale (TVE) dont le taux sera lié aux émissions de carbone nécessaires à la production du bien acheté. Dans le respect des règles européennes, la TVA pourrait être réduite à 10% et complétée par une variable, de 0 à 11% en fonction du cycle de vie du produit ou du service taxé.

Pour que cette mesure s'accompagne d'une valorisation de la réduction de l'empreinte énergétique, nous créerons un dividende carbone en redistribuant également les recettes de la taxe carbone entre les citoyens.

La réduction de nos émissions de CO₂ passe par l'amélioration de la performance énergétique. L'isolation des bâtiments publics comme privés sera une priorité. Elle sera un moteur de création d'emplois locaux à condition de renforcer les formations dans les métiers en pénurie et en demande. Chaque citoyen veillera à réduire sa consommation d'énergie. Il pourra bénéficier d'un audit énergétique, d'une avance de prime et d'un prêt à taux zéro sur les travaux énergétiques et aura la possibilité de rénover en profondeur son logement sans déboursier un euro en faisant financer les travaux par un tiers investisseur qui se rémunérera à partir des économies d'énergie réalisées. Une évaluation régulière de l'impact social de ces mesures est essentielle.

Les tiers-investisseurs agréés par les Régions emprunteront l'argent à taux 0 et sur une période suffisamment longue auprès d'un fonds d'investissement public.

Nous augmenterons l'efficacité énergétique et climatique des équipements industriels et domestiques grâce à des améliorations technologiques — les lampes LED, par exemple — ou en recourant

à la domotique – pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler l'intensité du chauffage et de l'éclairage en fonction des besoins. Cette régulation sera bénéfique à l'environnement comme au citoyen puisqu'elle diminuera sa facture et sera bénéfique à son environnement.

Un mix énergétique « renouvelable – nucléaire »

La lutte contre le dérèglement climatique et la sécurité d'approvisionnement doivent être les priorités de notre politique énergétique. Il faut dresser un bilan complet et évolutif des besoins énergétiques nationaux et des ressources supranationales, de leur coût réel et des alternatives (isolation, mobilité...). Un investissement important et urgent dans les énergies renouvelables est fondamental, y compris le stockage, mais celles-ci doivent être complétées par des énergies aussi neutres en carbone que possible, comme le nucléaire. Le maintien en activité des réacteurs nucléaires sains (selon les conditions de sécurité définies par l'AFCN) est donc souhaitable afin de limiter la construction de centrales au gaz. À plus long terme, notre approvisionnement énergétique doit être assuré par un mix d'énergies renouvelables et de centrales nucléaires de nouvelle génération.



L'énergie est dès lors un des principaux enjeux de souveraineté nationale, pas une question technique secondaire. Nous ne pourrons jamais nous en passer. Notre société peut surmonter des crises économiques, faire face à des catastrophes environnementales, mais elle s'effondrera si elle doit en manquer. En matière énergétique, l'absence de vision claire et robuste des gouvernements fragilise durablement notre indépendance énergétique, notre compétitivité et notre pouvoir d'achat par des prix non maîtrisables. Cette vision doit s'inscrire sur le long terme et s'appuyer sur l'évolution des connaissances et découvertes scientifiques.

Nous souhaitons travailler au développement des énergies renouvelables: le vent, le soleil, l'eau et certains types de biomasse. Nous voulons exploiter mieux leur potentiel. La difficulté actuelle est de capter ces énergies pour qu'elles puissent être utilisées quand nous en avons besoin plutôt que lorsqu'elles sont produites. Il s'agit d'encourager la recherche à ce niveau, mais aussi de faire preuve d'agilité énergétique et de moduler notre consommation en fonction de sa disponibilité. Pour cela, l'installation de compteurs intelligents est nécessaire et urgente. Nous souhaitons favoriser la proximité énergétique en évoluant vers un réseau électrique décentralisé, composé de communautés énergétiques locales investissant dans des unités de production d'énergies renouvelables. Le rapprochement entre le lieu de production et de consommation permettra d'économiser un volume d'énergie considérable car celle-ci se perd sur de longues distances.

Limiter le dérèglement climatique postule un changement de modèle économique et requiert également des avancées technologiques, notamment dans le domaine de l'hydrogène, dans le traitement des déchets et dans la recherche nucléaire.

“Remplacer l’énergie fossile uniquement par l’énergie éolienne et photovoltaïque n’est pas réaliste”

Remplacer l’énergie fossile uniquement par de l’éolien et du photovoltaïque n’est pas réaliste à court terme. D’ici 2050, complémentirement aux énergies renouvelables, nous aurons donc besoin d’innovations technologiques permettant de résoudre l’équation de la décarbonation. Le soutien à la recherche sera essentiel, entre autres dans le domaine du nucléaire qui peut redevenir une énergie d’avenir. L’Europe est à la pointe de la recherche sur la fusion nucléaire. Une nouvelle génération de centrales nucléaires – « Small Modular Reactor » et réacteurs à neutrons rapides – est en plein développement. Nous refusons de fermer la porte, pour des raisons idéologiques, à la construction de nouvelles centrales nucléaires qui se révéleraient bénéfiques pour l’environnement. Celles-ci pourront faire l’objet d’une coordination européenne notamment quant à leur répartition géographique. À plus long terme, nous soutenons la poursuite d’un mix énergétique composé exclusivement d’énergies renouvelables et de technologies décarbonées.

La majorité de nos centrales nucléaires sont anciennes, même si elles ont été parfaitement entretenues. Il n’y a pas de raison d’interrompre leur utilisation tant que la sécurité peut être entièrement garantie à un coût raisonnable. C’est certainement le cas de Doel 4 et Tihange 3. Elles pallieront l’instabilité des énergies renouvelables et assureront une transition sans désastre



économique et social. En outre, les abandonner entraînerait la fin de notre autonomie énergétique et une grande insécurité sur les prix pour les ménages et les entreprises. Enfin, se reposer sur les énergies renouvelables, dépendantes notamment des circonstances atmosphériques, demande de renforcer l'interconnexion entre les réseaux européens d'énergie ainsi qu'avec les États voisins. Un véritable partenariat pour l'énergie doit être mis en place dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne.

Prendre soin de la nature implique le respect du monde animal. Nous souhaitons inscrire leur bien-être dans notre Constitution. « On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux », écrivait Gandhi. Les animaux sont des êtres dotés de sensibilité au même titre que l'être humain.

Nous nous devons d'assurer leur protection et leur bien-être en tant qu'êtres sensibles en imposant à l'ensemble des autorités publiques de veiller à leur bien-être, ce qui implique qu'ils puissent boire et manger en suffisance, avoir du confort et des soins de santé ; vivre en sécurité et exprimer les comportements naturels propres à l'espèce. Cette protection doit être assurée dans les exploitations d'élevage. Les personnes reconnues coupables de maltraitance envers les animaux ne pourront plus en détenir. Cette attention au bien-être animal doit également être prise en compte lorsque nous exerçons nos libertés les plus fondamentales. Il nous semble donc essentiel de permettre la perpétuation de pratiques issues de traditions séculaires comme l'abattage rituel des animaux dans le cadre des cultes juifs et musulmans tout en cherchant à les concilier avec le respect du bien-être animal. La Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée en ce sens, en reconnaissant que l'obligation d'un étourdissement préalable à l'abattage ne constituait pas une ingérence disproportionnée

dans la liberté de culte et pouvait se justifier. La liberté de culte et le bien-être animal ont été jugés conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être appréhendée à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus. Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur la question de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice de sa foi.

La crise climatique et environnementale exige un volontarisme sans précédent. Protéger le climat et la biodiversité nécessitera des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des États nationaux et des institutions internationales. Les Traités internationaux, à commencer par celui de Paris, sont essentiels, mais doivent s'accompagner de dispositifs contraignants et de sanctions. Les pays plus développés ont la responsabilité de soutenir les pays moins prospères. Ceux qui disposent de forêts primaires, véritables poumons de notre planète, devront être rétribués internationalement s'ils acceptent de les préserver plutôt que de les exploiter. Nous voulons que l'Europe prenne le leadership de la lutte contre le dérèglement climatique et de la politique énergétique, sans attendre un hypothétique consensus international. Celle-ci doit être un des moteurs de la construction européenne. Le Green Deal, annoncé lors de l'entrée en fonction de l'actuelle Commission, doit être placé au cœur de la relance économique et recevoir les financements nécessaires.



2. PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DES CITOYENS

« Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut, qu'avec des yeux qui ont pleuré », écrit Henri Lacordaire. La pandémie a douloureusement rappelé que la santé est un de nos biens les plus précieux. Ce n'est pas pour rien que nous nous souhaitons « Bonne santé ! » chaque premier janvier. Or notre système de santé est en crise. Les mesures prises pour limiter la croissance des dépenses et la recherche de rentabilité ont détérioré structurellement les conditions de travail du personnel soignant et entraîné une déshumanisation des soins. La pandémie a encore aggravé la situation. Les héros des premières semaines se sont épuisés au fil des vagues successives de contaminations à force de gérer des patients inquiets et des familles que les mesures d'isolement — aussi justifiées étaient-elles sur le plan sanitaire — désespéraient. Leur charge de travail a explosé d'autant plus que des membres du personnel soignant étaient eux-mêmes parfois contaminés ou en burn-out.

“Notre système de santé est en crise”

Régénérer le vivant nécessite de privilégier la santé des citoyennes et des citoyens, mais aussi de valoriser ceux qui en prennent soin. L'ensemble des politiques à quelque niveau de pouvoir que ce soit doit être analysé par le prisme de leur impact sur notre santé. Le renforcement de notre système de soins est indispensable pour

“L'accès aux soins de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité”

affirmer et reconnaître notre droit à la vulnérabilité. Nous pouvons être faibles, nous pouvons tomber malades, nous pouvons vieillir, nous pouvons nous retrouver en situation de handicap. Faire société ne s'adresse pas uniquement aux personnes jeunes et en bonne santé. L'accès aux soins de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité. À ce titre, les soutiens aux personnes victimes de maladies rares ne doivent plus être marginaux.

Un refinancement massif du secteur, en ce compris de la santé mentale, est, à nos yeux, une nécessité. Celui-ci sera structurel et prioritaire. Il doit s'envisager dans des proportions dignes du Plan de relance économique mis en œuvre dans le pays à l'invitation de l'Union européenne. Il s'agira d'engager du personnel supplémentaire afin d'alléger la pression à laquelle les travailleuses et les travailleurs sont soumis, pour qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat aux patients. Nous voulons améliorer les conditions de travail du secteur et reconnaître sa pénibilité pour renforcer l'attractivité des professions de soins et remédier aux situations de pénurie. Cet investissement contribuera massivement à la création de nouveaux emplois essentiels dans le lien à l'autre.

Nous voulons que celles et ceux qui viendront après nous puissent avoir accès à un médecin. Il est essentiel de soutenir les jeunes qui décident de s'engager dans des études exigeantes.



Nous supprimerons le concours d'entrée et le numerus clausus limitant l'accès à la profession des médecins et des dentistes. Celui-ci est une aberration. Des jeunes sont empêchés de s'engager dans la carrière de leur choix et il faut embaucher des médecins étrangers pour faire fonctionner les hôpitaux. Le nombre de communes en pénurie de médecins augmente chaque année.

La Belgique traite mal ses infirmières et infirmiers. Par rapport à la norme européenne, elles et ils prennent en charge deux fois plus de patients. À 40 ans, il ne reste que 50% des diplômés qui avaient commencé à travailler en hôpital. Nous en manquons cruellement. Nous voulons remédier à cette pénurie, criante sur tout le territoire en les revalorisant. Nous voulons faire évoluer les normes d'encadrement et de condition de travail pour qu'ils aient plus de temps pour s'occuper correctement des patients. Nous souhaitons étudier et objectiver sans tabou la pénibilité du travail des infirmières et infirmiers, des aides-soignantes et aides-soignants, ainsi que la question de la reconnaissance des maladies professionnelles qui pourraient y être liées. Cette double approche devrait d'ailleurs concerner plus largement les métiers exercés plutôt par des femmes, comme celui des éducatrices ou des techniciennes de surface, etc.

La revalorisation des métiers du soin passera par une revalorisation financière et par une meilleure répartition des rémunérations entre médecins et avec les autres catégories de personnel soignant. Elle s'accompagnera d'une révision du financement des actes médicaux. Nous souhaitons mettre fin à la surconsommation médicale et revaloriser les actes intellectuels — écoute, diagnostic... — par rapport aux actes techniques. Cela assainira le budget de la santé, en mettant un terme à la multiplication d'examens

inutiles, en assurant une plus grande équité entre les spécialités médicales et en affirmant qu'il s'agit de soigner des personnes et non des maladies. Nous souhaitons revoir l'organisation de notre système de santé en renforçant la place de la médecine générale. Nous voulons mettre le médecin généraliste au centre comme pivot de la coordination autour du patient.

Nous voulons que la lutte contre le cancer devienne une priorité de notre politique de santé. Elle nécessite de renforcer tant les mesures préventives que curatives. Nous voulons nous inscrire pleinement dans la stratégie européenne assurant une coopération entre les États membres, notamment dans l'accès aux soins transfrontaliers.

Plus de soignantes et de soignants, une meilleure rémunération

Nous voulons soutenir les soignants et augmenter leur nombre en :

- pérennisant le fonds « blouses blanches » pour une augmentation du personnel infirmier ;
- supprimant la limitation des numéros INAMI (numerus clausus) ;
- assurant une couverture territoriale tenant compte du nombre d'habitants et du type de population ;
- révisant les normes d'encadrement pour augmenter le nombre de soignants sur le terrain ;



- revalorisant le salaire des fonctions moins bien rémunérées comme celles d’infirmière ou d’infirmier, d’aide logistique, d’aide-pharmacien et d’aide pharmacienne, ou d’aide-soignant et d’aide-soignante, d’aide et soins à domicile ainsi que le statut d’aidant proche ;
- révisant les normes d’encadrement hospitalier, en maison de repos et en maison de repos et de soins, c’est-à-dire augmenter le nombre d’infirmières par lit/place ;
- révisant la nomenclature pour revaloriser le temps consacré à la communication entre médecin et patient et rééquilibrer les rémunérations des prestations intellectuelles par rapport aux actes techniques ;
- augmentant le financement des médecins généralistes et renforçant leur rôle de première ligne ;
- obligeant tous les médecins – qu’ils soient conventionnés ou non – à réserver une plage horaire d’une demi-journée où ils appliquent le tarif de la convention ;
- permettant à chacun d’avoir accès aux médicaments nécessaires, y compris non remboursés ;
- reconnaissant la pénibilité des métiers de soins et en facilitant leur fin de carrière.

Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire. La formation des professionnels de la santé doit comporter une sensibilisation aux questions de genre, avec une attention particulière à toutes les formes de violences, y compris, gynécologiques et obstétricales. Nous voulons que l'empathie et l'intelligence émotionnelle occupent une place centrale dans le cursus du futur personnel soignant.

“Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire”

L'hôpital doit être réformé en réussissant les regroupements en réseaux tels qu'ils sont en cours. L'indépendance de gestion de chaque hôpital devrait être organisée sous forme d'ASBL, le pouvoir politique jouant son rôle de régulateur.

Afin d'assurer la liberté de mouvement des soignants d'un hôpital à l'autre dans le réseau, un statut identique pour ceux-ci devrait être obtenu quel que soit le pouvoir organisateur de l'hôpital.



Dans le domaine des nouvelles technologies, nous voulons que la Belgique devienne un leader en e-santé. Elle en a tous les atouts : un personnel hautement qualifié, une renommée internationale dans les études cliniques et un système de soins de santé relativement enviable. Le numérique offrira un gain d'efficacité dans l'administration et l'organisation pratique des organismes de soins, mais également, au sein de la population, en offrant un suivi personnalisé. Il facilitera le traitement des données médicales dans le respect de la vie privée et de la protection des données personnelles et préviendra le développement de certaines pathologies. Nous voulons également que notre politique de santé se fonde prioritairement sur le respect de la dignité des malades, sur la prévention dont la gestion active de l'immunité et que 4 à 5% au moins des dépenses de santé de la sécurité sociale y soient consacrées. La prévention commence par une alimentation de qualité accessible à tous, en supprimant la TVA sur ces aliments (singulièrement les fruits et légumes issus de l'agriculture locale).

Nous voulons passer progressivement à une agriculture sans pesticides et respectueuse de la conservation des sols. Cette transition sera réalisée par étapes pour laisser du temps aux agriculteurs. Il s'agit de réformer avec eux et non contre eux. La recherche et le développement d'alternatives seront soutenus et notamment le développement de variétés mieux résistantes aux maladies, sans préjudice de la liberté de choix des semences et à condition qu'elles ne portent pas atteinte à la santé des citoyens et à la biodiversité. La concertation avec les secteurs agricole, industriel, de la distribution et les consommateurs prendra en compte le quotidien des agriculteurs en leur permettant de s'adapter aux nouvelles contraintes de la société. Nous reverrons les critères d'octroi ainsi que le calcul des aides européennes et

régionales aux agriculteurs en ce sens. L'objectif est qu'en 2040 au plus tard, la production belge soit idéalement labellisée 100% sans produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour l'environnement et la santé et respectueuse de la conservation des sols, ou bio.

Nous proposons de créer un label pour que, lors de leurs achats, les consommateurs distinguent les produits sans produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour l'environnement et la santé et respectueux de la conservation des sols. Celui-ci sera développé à l'échelon national, puis européen. Les pouvoirs publics pourraient imposer que seuls les aliments qui en bénéficient soient consommés dans les cantines scolaires comme dans l'ensemble des collectivités publiques, afin de favoriser les producteurs locaux.

En 2030 au plus tard, les produits agricoles importés en Belgique devraient être garantis sans résidus de pesticides. Cela permettrait de préserver la santé des consommateurs et d'éviter une concurrence déloyale pour les producteurs du pays.

Se passer de produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour l'environnement et la santé et améliorer la conservation des sols nécessitent plus de travail, un suivi plus fin et fréquent des cultures ainsi que des traitements « chirurgicaux ». Nous mettrons sur pied un système de primes pour que les agriculteurs puissent investir

“En 2030 au plus tard, les produits agricoles importés en Belgique devraient être garantis sans résidus de pesticide”



dans des appareils intelligents, totalement ou partiellement autonomes. Nous encouragerons la digitalisation en octroyant des primes à l'acquisition de machines électriques et à l'installation d'unités de production d'énergie renouvelable et de bornes de recharge. Cette transition ne devra pas fragiliser financièrement les agriculteurs. Leur métier doit garantir un revenu décent et rester attractif pour les jeunes générations ; au besoin, la réintroduction de systèmes de quotas sera envisagée.

Un des enjeux majeurs pour notre agriculture wallonne est la transmission des fermes, à la base de notre souveraineté alimentaire. Nous voulons éviter une concentration accrue des moyens de production et une homogénéisation des modèles agricoles et des campagnes. Il y a donc lieu de réguler le marché foncier agricole pour éviter toute spéculation et de financer un dispositif de transmission des fermes.

Une agriculture raisonnée, dont nous voulons conserver le caractère familial, demandera plus de travailleurs par hectare que l'agriculture intensive. Nous renforcerons l'attractivité du métier en assurant un revenu décent aux agriculteurs, grâce au développement de chèque-repas pour des aliments respectant des normes de qualité nutritive et environnementale. La réglementation européenne et les contrôles en matière de travail saisonnier seront durcis pour protéger les travailleurs et réduire le risque de dumping social. Nous voulons que le montant des aides de la Politique Agricole Commune soit adapté au niveau de vie et aux charges sociales de chaque État.

Enfin, nous souhaitons instaurer des normes de qualité plus élevées sur les aliments importés et un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Europe pour protéger les produits agricoles

européens des produits importés de pays non-européens « low cost » à l’empreinte carbone plus élevée et aux normes de qualité sanitaire plus aléatoires. Cela favorisera un juste prix des biens alimentaires et une rémunération équitable des agriculteurs.

La prévention passe également par une hygiène de vie et une attention portée au corps. Aucun épanouissement n’est possible sans lui. Il ne peut se réduire à un véhicule dans lequel il suffit de remettre du carburant ou de remplacer à l’envi les pièces détruites.

Le sport et l’activité physique sont essentiels à notre santé, tout comme notre bien-être affectif et sexuel. Nous voulons, que dès l’école, ces dimensions soient prises en compte en revalorisant l’éducation physique – par l’octroi d’heures supplémentaires – afin de lutter contre les effets néfastes de la sédentarité, ainsi que l’éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, en y abordant également des questions de genre, d’égalité et de sexisme. La consommation excessive notamment à son domicile, d’alcool, de tabac ou de drogue est le signe d’un mal-être préoccupant qui se manifeste parfois dès l’adolescence. La lutte contre les assuétudes sera un de nos combats prioritaires.

L’acceptation du corps passe par la libération de la tyrannie des stéréotypes, de l’image véhiculée par les publicités, des photos retouchées ou les filtres sur les smartphones qui nous confrontent à des corps irréels. Nous voulons que, lorsque des photos sont retouchées, cela soit systématiquement indiqué.

Nous souhaitons favoriser une plus grande ouverture à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre pour permettre à chacune et chacun de vivre dans un environnement bienveillant et propice à son développement. Nous affirmons que la sexualité



participe à la réalisation de chaque être humain, qu'elle soit l'expression d'un amour partagé ou d'une recherche commune de plaisir. Chacune et chacun a droit à une vie sexuelle épanouie, dans le respect de l'autre. L'accès à la contraception, pour les femmes comme pour les hommes, est un droit fondamental et doit être pleinement remboursé. Le droit à la sexualité doit également être reconnu aux personnes en situation de handicap. Nombreuses sont celles qui éprouvent en effet encore aujourd'hui des difficultés à accéder à une vie affective et relationnelle épanouie. Nous plaignons pour un apprentissage renforcé de l'EVRAS adapté aux différents types de handicap et pour un débat sans tabou sur la question des soins sexuels aux personnes en situation de handicap.

Le droit à la sexualité pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap doivent recevoir, à leur demande, des soins sexuels de personnes qualifiées et formées continuellement, lorsqu'elles ne peuvent développer par elles-mêmes des relations intimes. Si certaines associations organisant cet accompagnement reçoivent des subsides publics, il manque toujours un cadre légal pour que l'accompagnement sexuel ne soit plus assimilé à de la prostitution, mais reconnu comme un soin. Aujourd'hui, trop peu d'institutions permettent aux personnes qu'elles accueillent d'y avoir accès.

“Le mal-être des jeunes est le miroir d’une société qui a besoin de se régénérer”

La politique de santé doit s’intéresser tout autant au bien-être mental et physique, étroitement liés. Le stress au travail est aujourd’hui un des principaux problèmes de santé publique. Le travail devrait être un lieu de réalisation de soi. Pourtant le nombre de burn-out ou de troubles mentaux n’y a jamais été aussi élevé. La santé mentale des jeunes est également préoccupante. La société leur semble au bord de l’effondrement et ils ne se sentent plus en adéquation avec nos modes de vie.

Les jeunes méritent une reconnaissance sociale pour la solidarité dont ils ont fait preuve alors qu’eux-mêmes ne risquaient statistiquement pas grand-chose. Les confinements successifs liés à la pandémie les ont privés de relations sociales à un âge où elles sont déterminantes pour leur épanouissement. Fin 2021, plus d’un jeune sur deux déclarait avoir des difficultés psychologiques. Actuellement, les services psychiatriques qui les concernent sont débordés, alors même qu’ils renoncent souvent à consulter par peur de la stigmatisation. Nous voulons apaiser les tensions sociales et être à l’écoute des nouvelles générations afin de leur rendre confiance dans l’avenir, dans leur avenir.

Il est essentiel de renforcer l’offre de soins à leur intention. Une meilleure compréhension des causes profondes de leur mal-être et de ce qui les oppresse est indispensable pour pouvoir y remédier, surtout quand on sait que ce mal-être oscille parfois



entre harcèlement scolaire et tentatives de suicide. L'omniprésence des réseaux sociaux renforce certainement les problèmes de harcèlement et de déficit de l'estime de soi. La cyberdépendance vient s'ajouter aux dépendances plus traditionnelles.

3. PRENDRE SOIN DES AÎNÉS ET LES RECONNAÎTRE COMME ACTEURS DE LEUR VIE

D'ici 2040, plus d'une personne sur cinq aura plus de 67 ans. L'allongement de notre espérance de vie est l'une des plus belles avancées de nos sociétés. Vieillir ne signifie pas mourir à petit feu, mais vivre plus longtemps. Nous voulons valoriser l'apport de nos aînés et leur expertise. Nous voulons leur permettre de vivre en pleine autonomie et dans le respect des choix de chacune et chacun.

Dans une société tentée par le jeunisme, l'importance de l'expérience doit être rappelée. Bien avant la pension, les travailleuses et les travailleurs plus âgés sont trop vite poussés vers la sortie, alors qu'ils veulent encore apporter énormément à la société. Nous encouragerons leur présence dans le monde du travail en aménageant les conditions et le rythme, en privilégiant les fonctions d'encadrement et de transmission, mais aussi en leur permettant d'accéder à l'entrepreneuriat, en évitant que le passage d'un statut d'employé à celui d'indépendant les pénalise sur le plan de la pension. Nous voulons encourager la réduction des charges sociales qui défavorisent le maintien à l'emploi des travailleurs âgés. C'est à la fois une question de respect à leur égard et une manière de permettre à chacun de contribuer au bien commun.

L'activité des séniors ne se limite pas au travail. Elle ne prend pas fin à la pension. Nombreux sont ceux qui s'engagent dans des associations, s'investissent sur le plan familial en soutenant leurs enfants dans l'éducation de leurs propres enfants. Ces liens intergénérationnels renforcent la cohésion sociale. Nous voulons les stimuler et les encourager. Nous souhaitons promouvoir la création dans les communes de lieux de rencontres conviviaux, dont des maisons des aînés à proximité des maisons de jeunes, et l'organisation d'activités intergénérationnelles.

“Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante de son autonomie et d'une vie décente”

Nous penserons l'aménagement du territoire en termes de mixité générationnelle. Nous voulons aider nos aînées et nos aînés à rester le plus longtemps chez eux. Tout nouveau logement sera conçu pour qu'il soit possible d'y vivre avec une autonomie réduite, par exemple en s'assurant de la possibilité d'y installer un élévateur ou de diviser l'habitation pour y accueillir un locataire plus jeune. Les adaptations du logement pourraient d'ailleurs être partiellement prises en charge par la sécurité sociale. Nous voulons développer l'aide aux personnes par une offre de soins adéquate ou une assistance pour les courses ou un rendez-vous médical. Nous mettrons sur pied une assurance autonomie,



intégrant ces coûts au sein de la sécurité sociale. Nous voulons instaurer un contrôle accru du bien-être des personnes âgées qui résident dans des maisons de repos ou des maisons de repos et de soins.

Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante de son autonomie et d'une vie décente. Les périodes assimilées à des périodes de travail doivent être revalorisées et prises en compte pour le calcul de la pension. Un montant minimal de 1 500 euros net indexé sera assuré indépendamment du parcours professionnel. La pension valorisera le travail ! Nous accompagnerons ceux qui entreprennent. Un indépendant ayant travaillé toute sa carrière ne recevra plus une pension inférieure à celle d'un chômeur de longue durée.

La digitalisation représente un progrès pour tout le monde et particulièrement pour les aînés. Elle libère de la contrainte des distances, permet de maintenir des contacts avec les proches même éloignés, facilite l'accès quasi instantané à quantité d'informations... Elle a également un impact positif pour le climat en limitant les déplacements et la consommation de papier. Mais, comme pour tout progrès, il y a un revers à la médaille : la disparition de services de proximité, comme une poste, une gare, une banque, une mutuelle ou une administration, réduit l'autonomie des personnes peu familiarisées aux nouvelles technologies.

“La digitalisation représente un progrès pour tout le monde et particulièrement pour les aînés”

Séniors à domicile grâce à l'assurance autonomie

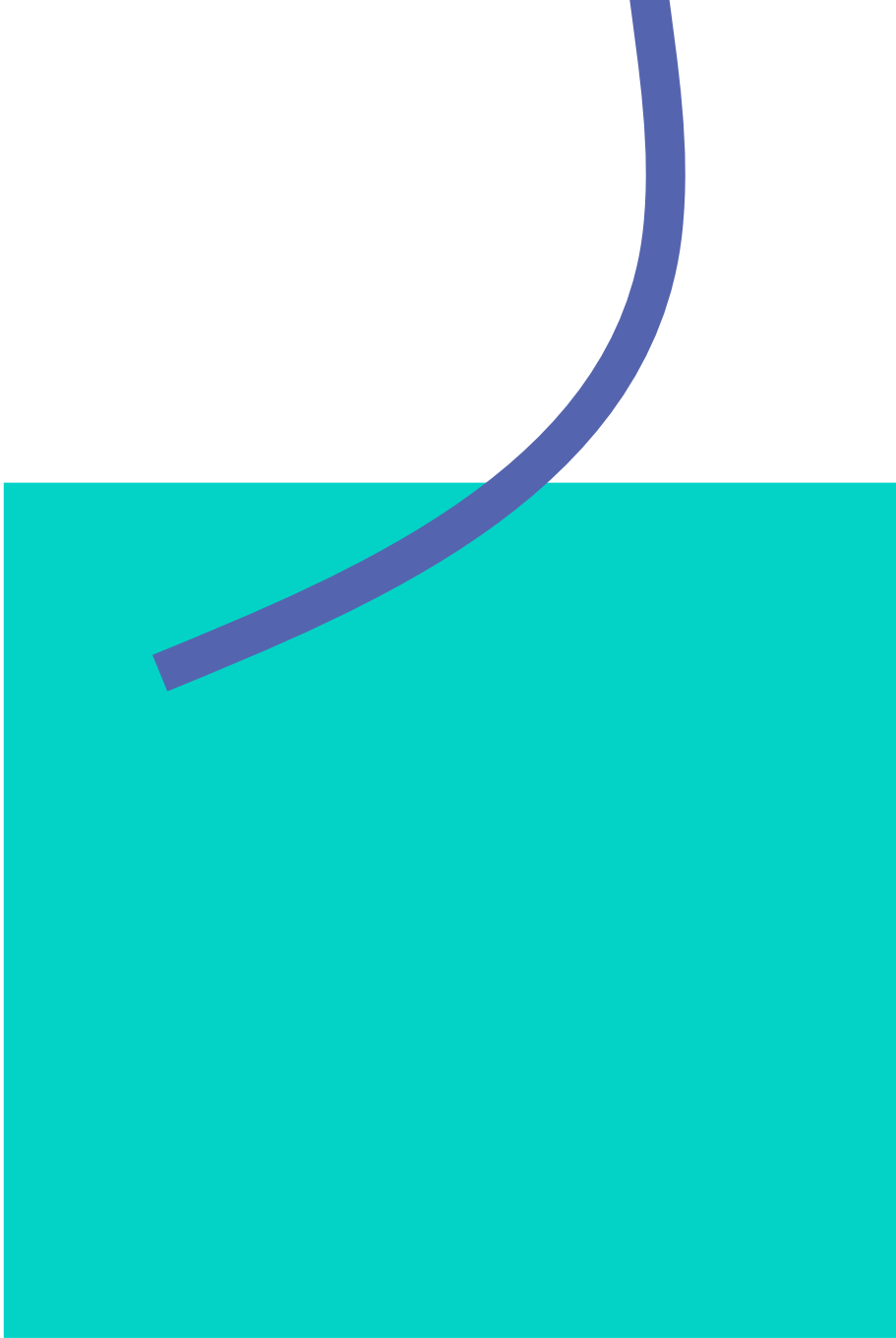
Nous souhaitons développer une couverture sociale spécifique destinée notamment à maintenir l'autonomie des aînés et aînées à domicile. L'assurance autonomie constituera un nouveau droit et sera divisée en deux branches : l'intervention à domicile et l'octroi de l'Allocation Forfaitaire Autonomie. L'intervention à domicile donne le droit pour une personne en perte d'autonomie momentanée ou durable, quel que soit son âge, à l'aide à domicile (aide-ménagère, aide familiale, garde à domicile ou aidant proche). Le montant de l'Allocation Forfaitaire Autonomie (AFA) est, quant à lui, calculé sur base du niveau d'autonomie de la personne. Cette assurance autonomie sera complètement intégrée à la Sécurité Sociale. Ce nouveau droit sera financé par une contribution obligatoire dès 26 ans et qui sera en partie proportionnelle aux revenus individuels.

La fracture numérique est souvent une fracture générationnelle. Nous souhaitons aider les publics fragilisés et séniors pour l'achat de matériel informatique ainsi que son utilisation afin de réduire la fracture numérique. Les problèmes concernent non seulement le manque d'équipement, mais surtout la faiblesse des connaissances. C'est notamment sur le plan local qu'il faut agir en stimulant les Espaces Publics Numériques (EPN) pour qu'ils mettent à disposition



des aînés des ordinateurs et imprimantes et les accompagnent dans l'apprentissage de l'utilisation des applications, en particulier des applications des administrations publiques. Ces Espaces seront aussi attentifs à assister des personnes en situation de handicap.

Nous demandons aussi le maintien d'alternatives non-digiales, la possibilité de continuer à recevoir les documents en format papier sans coût supplémentaire ou encore un accès téléphonique rapide, personnalisé et convivial aux services.





CRÉER DU SENS

La régénération de la culture



**“Le niveau de
démocratie et
de respect des
libertés d’un État
se mesure
à la vivacité de
sa culture”**



La culture est l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur dans la nature. Elle distingue les êtres humains des autres êtres vivants et fait d'eux des personnes à part entière. Elle façonne leur éducation. Elle leur permet de dépasser les instincts et les pulsions. Elle les invite à déterminer quand ils peuvent chercher la satisfaction de leurs désirs et quand ils doivent les réfréner. Elle les pousse à interroger le monde où ils vivent et à donner du sens à leur existence.

La régénération de la culture implique de faire de l'éducation un axe central du développement humain. L'éducation est incontestablement la mère de toutes les politiques.

La régénération de la culture est aussi celle de la culture sociétale. Nous voulons vivre dans une société qui favorise l'esprit d'initiative et la participation de tous, une société où chacune et chacun s'efforce de faire de son mieux, une société où la valeur d'une personne dépend de ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité, pas de ce qu'elle possède.

1. LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL

La Belgique a un rapport particulier à l'art, puisqu'elle est née, il y a près de 200 ans dans un théâtre. Les récentes crises ont montré que les citoyennes et les citoyens avaient considérablement besoin de culture. Elle ouvre un espace d'émotions et de beauté qui aide l'humain à vivre. Elle désamorce la violence sociale par une parole transposée. Elle permet aux humains de dire et se dire, de parler du monde dans lequel ils vivent, d'imaginer comment celui-ci pourrait se transformer, que ce soit dans les livres, sur les

scènes de théâtre, d'opéra ou de cirque, par le biais de la peinture, de la sculpture, des installations, en dansant, en jouant de la musique, en réalisant des films, des créations radiophoniques... Cette faculté d'imagination est subversive, c'est elle qui provoque les découvertes et les révolutions. Ce n'est pas pour rien que les dictatures et les régimes autoritaires s'attaquent en premier aux artistes. Le niveau de démocratie et de respect des libertés d'un État se mesure à la vivacité de sa culture.

La culture, dans notre pays, a trop souvent été considérée comme une politique publique accessoire, une variable d'ajustement des crises sanitaires ou des contraintes budgétaires. Nous voulons qu'elle joue un rôle pivot dans l'arsenal des politiques publiques.

Nous voulons réaffirmer le droit inaliénable de tous les citoyens et citoyennes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous voulons renforcer, dès la crèche, et ensuite à l'école maternelle, primaire et secondaire comme dans le supérieur, des résidences d'artistes – plasticiens, musiciens, artistes de théâtre, de danse, de cirque, cinéastes... Leur présence ne sera plus marginale, mais inscrite dans le cursus scolaire en écho au Pacte pour un Enseignement d'excellence. Ainsi, tous les jeunes, quelles que soient leurs appartenances sociales et culturelles, seront familiarisés à un langage, à des techniques, à une rigueur. Nous encouragerons également des résidences d'artistes dans les maisons de retraite, les écoles d'alphabétisation, les maisons maternelles qui accueillent les femmes victimes de violences conjugales avec leurs enfants.

En outre, nous offrirons chaque année des chèques-culture aux citoyennes et citoyens, à l'instar de ce qui fut pratiqué avec les chèques-sport. Ils les inciteront à découvrir des créations,



des histoires et des rapports au monde dans des institutions et des lieux culturels labellisés. Ils pourront également être utilisés pour se familiariser à la pratique d'une discipline : danse, dessin, théâtre, cirque, musique au sein d'associations. Nous souhaitons également maintenir et réinstaurer des réductions pour les musées, les théâtres, les concerts et toute autre activité culturelle pour les aînés.

Nous soutiendrons publiquement les artistes par des actes et des paroles qui affirmeront qu'ils ne passent pas après le secteur économique, comme s'ils n'avaient droit de cité qu'en période de prospérité. Nous refinancerons la culture pour qu'elle puisse être multiple, de haut niveau, tout en restant accessible à un large public. Après ce qui a été accompli en faveur des théâtres, des musées et des bibliothèques et qui doit encore s'amplifier, il s'agit de soutenir mieux les artistes et les compagnies. Ce sont eux qui créent et cherchent. Il est essentiel qu'ils ne soient pas pieds et poings liés aux directions des institutions. Nous augmenterons les dotations aux projets et créerons un véritable statut d'artiste qui ne soit pas qu'une version améliorée de l'allocation de chômage. Nous augmenterons les bourses de recherche qui permettent aux artistes de se familiariser à des techniques, à des cultures, à des formes nouvelles et développer un langage novateur. Nous voulons aussi largement diffuser le travail de nos artistes en Europe et à l'international pour qu'ils puissent conquérir de nouveaux publics. Nous augmenterons l'aide à la mobilité, mais aussi les échanges artistiques européens et internationaux. Le soutien à la créativité sous toutes ses formes sera au cœur de notre action.

Faire de l'enseignement qualifiant un tremplin pour l'emploi

L'enseignement qualifiant sera un tremplin pour l'emploi et non une filière de relégation. L'enseignement qualifiant doit s'inscrire pleinement dans les objectifs généraux de l'enseignement de développement personnel, d'émancipation sociale, de citoyenneté responsable et, tout particulièrement, d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle. Nous le recentrerons sur une logique « métier », concentrée sur les trois dernières années du secondaire, et privilégierons les collaborations avec le monde de l'entreprise. Les cours communs (français, langues modernes, mathématiques, sciences...) des filières qualifiantes seront adaptés aux besoins du métier auquel les élèves se forment. Nous soutiendrons le développement des « soft skills », restreindrons les options insuffisamment qualifiantes et prendrons en compte l'apparition de nouveaux métiers ainsi que le développement des technologies. Les synergies avec les Régions seront renforcées pour l'organisation de l'enseignement en alternance. La formation générale sera à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que le lien avec les entreprises sera assuré par les Régions.



2. UNE ÉCOLE DE L'EXCELLENCE POUR TOUTES ET TOUS

L'école est un des lieux où l'on apprend à entrer en relation avec les autres, où l'on devient citoyen, où l'on acquiert les savoirs, les compétences, les savoir-faire et la culture qui permettront de prendre une part active dans la société. L'éducation doit aussi permettre à chaque élève de construire sa confiance en lui, une compréhension du monde et de la société, un esprit critique, le goût d'entreprendre et de développer sa créativité.

L'accès à un enseignement de qualité est primordial pour assurer une égalité des chances et permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la société. L'école doit favoriser l'inclusion et l'émancipation. C'est pourquoi nous adhérons au Pacte pour un Enseignement d'excellence dont la mise en œuvre doit être poursuivie et accélérée afin de renforcer l'efficacité, la qualité et l'équité de l'enseignement. Nous voulons que les jeunes de quinze ans aient un niveau de connaissances de base plus élevé, en ce compris ceux qui se destinent à l'enseignement qualifiant.

Dès le plus jeune âge, nous déconstruirons les stéréotypes de genre qui nourrissent les inégalités et les discriminations (formation du personnel éducatif et enseignant aux biais de genre, réaménagement des cours de récréation, enseignement des vies de femmes qui ont marqué l'Histoire...) pour viser l'égalité et pour que des jeunes filles n'hésitent pas à s'orienter vers des formations qualifiantes dans des secteurs en pénurie, d'avenir et stratégiques, comme la construction, l'ingénierat ou les métiers numériques, bastions essentiellement masculins.

Nous encouragerons l'inclusion des enfants en situation de handicap et renforcerons l'enseignement spécialisé notamment via de l'alternance avec les entreprises qui sont en mesure de les accueillir ou avec les entreprises de travail adapté. Plus généralement, nous pensons qu'une collaboration entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise est essentielle pour élargir l'offre d'enseignement en alternance et donner l'opportunité à des jeunes de s'épanouir et d'apprendre un métier.

L'enseignement est avant tout le lieu de la rencontre entre un professeur et des élèves. Nous accorderons d'abord notre attention aux enseignants. La pandémie, la succession des circulaires administratives, la modification incessante des règles, l'obligation constante de réinventer sa manière de donner cours, les inégalités croissantes entre les élèves selon qu'ils aient ou non été malades, selon qu'ils étaient ou non en mesure de travailler à distance, les ont épuisés. Nous voulons renforcer la formation initiale ainsi qu'en cours de carrière. Il s'agit d'allonger les études pour augmenter les périodes de stages pratiques et la formation aux nouvelles dimensions du métier. Cet allongement doit s'accompagner d'une revalorisation salariale pour renforcer l'attractivité d'un métier aujourd'hui en forte pénurie.

Chaque année, un nombre croissant d'heures n'est pas assuré parce que les directions ne trouvent plus d'enseignants disponibles. Aujourd'hui, s'assurer qu'il y ait un professeur dans chaque classe est devenu un casse-tête constant! Le problème pourrait être partiellement résolu si la revalorisation salariale s'accompagnait d'une augmentation du nombre de périodes de cours données par un enseignant, en particulier dans le secondaire. Cela limiterait l'impact budgétaire d'une réforme à la fois indispensable et très coûteuse. Trop de jeunes professeurs renoncent à l'enseignement



Des professeurs revalorisés : une formation renforcée, un meilleur salaire, plus de temps en classe

Nous voulons que la réforme de la formation initiale des enseignants soit menée à son terme et centrée sur la capacité de différencier les apprentissages en fonction des spécificités de chaque enfant et sur la maîtrise des outils numériques. Le salaire de ces nouveaux enseignants sera revalorisé. Le temps de travail augmentera de deux périodes (sauf en début et en fin de carrière) et sera consacré à l'encadrement ou au soutien des élèves. Les enseignants actuels pourront choisir de conserver leur salaire et leur temps de travail actuel ou de le revaloriser et de prester deux périodes de cours supplémentaires. Ceux qui bénéficieront de ce nouveau statut ne seront plus nommés, mais engagés sur base d'un contrat à durée indéterminée offrant les mêmes conditions que le statut actuel. Ainsi, la rigidité du régime statutaire actuel ne sera plus un frein dans le parcours professionnel. Les actuels statutaires seront conservés (sans effet rétroactif). Nous souhaitons faciliter l'accès à la carrière d'enseignant à des professionnels issus d'autres secteurs, tandis que les enseignants débutants devraient pouvoir être engagés avec un contrat à durée indéterminée, plus rapidement et dans un bassin scolaire proche de leur domicile.

en début de carrière en raison de conditions de travail difficiles. Le régime des nominations notamment les condamne à des horaires incomplets, dispersés entre plusieurs écoles et sans la moindre stabilité d'une année à l'autre. La précarité de leur statut les empêche régulièrement d'obtenir un prêt hypothécaire. Lorsqu'ils ont des compétences demandées dans d'autres secteurs, leur choix est vite fait. De leur côté, les élèves représentant la principale composante de la communauté scolaire, doivent à la fois être écoutés, respectés et acteurs dans les processus de décision. L'école doit se construire en partenariat avec eux.

Comment prétendre que l'école est une priorité, comment espérer que les enseignants et les élèves se sentent reconnus, tant qu'ils passent leurs journées dans des classes vétustes, mal isolées, mal chauffées, mal ventilées, au mobilier obsolète? Pour améliorer la qualité de l'enseignement, il faut rénover en profondeur les infrastructures scolaires. Nous investirons dans l'isolation des bâtiments, en commençant par les écoles aux publics les plus précarisés. Ce sera une marque de confiance à leur égard, le signe d'une préoccupation des autorités publiques. Cela les incitera à s'investir davantage dans leur scolarité.

Un enfant égale un enfant et une école égale aussi une école. À terme, tous les élèves doivent suivre les cours dans des infrastructures de qualité. Il n'y a pas de raison de différencier les écoles de réseaux différents. Il n'y a plus de différences objectives justifiant que les écoles libres soient moins subventionnées que les écoles publiques. Le financement de leur fonctionnement et de leurs infrastructures doit être garanti par le budget de l'État, sans discrimination, sur base de critères objectifs identiques. Une partie importante des écoles nouvellement créées appartiennent au réseau libre. Pour être viables, elles doivent recourir à de savants montages

pour solliciter les « dons » plus ou moins volontaires des parents au mépris de la gratuité effective de l'enseignement. Ces écoles sont indispensables, elles contribuent à créer des places et à alléger la tension qui entoure, chaque année, les inscriptions scolaires. Nous voulons les soutenir tout comme les écoles de proximité qui, dans les petites communes, sont particulièrement sous-financées.

L'école de l'excellence à laquelle nous aspirons n'est pas une école qui met en concurrence les élèves, qui valorise ceux qui réussissent mieux que les autres, qui relègue celles et ceux qui rencontrent des difficultés. L'école de l'excellence permet à chacune et chacun de développer pleinement ses aptitudes et de pouvoir donner le meilleur de soi. Nous renforcerons le socle des savoirs et des compétences en tenant compte des aptitudes et des rythmes d'apprentissage. Durant la crise sanitaire, l'ordinateur a été utilisé dans le cadre familial pour permettre l'enseignement distanciel. À présent, il doit être intégré dans le cadre scolaire pour que l'école entre dans l'ère numérique. La mise à disposition du matériel informatique doit être assurée dans le respect de la gratuité de l'enseignement obligatoire et en privilégiant autant que possible les connexions câblées afin que l'école reste un lieu sain et inclusif pour les personnes électrosensibles. Cela permettra une personnalisation des apprentissages. Nous proposerons des dispositifs pédagogiques adaptés et des cursus de formation aux enseignants, dont la maîtrise des outils est assez inégale et aléatoire, comme la dispense des cours à distance durant les périodes de fermeture des écoles en a fait la démonstration.

Bien utilisé, le numérique offrira plus de place à la relation pédagogique et à la différenciation des apprentissages. Il sera une aide à la disposition des enseignants, non un remplaçant. En fonction du niveau et de la personnalité de chaque élève,

des outils seront développés par les enseignants et proposeront des parcours individualisés d'appropriation de la matière, des présentations variées – vidéo, podcast, jeu, texte à lire, manuel de référence... – le rythme d'apprentissage, les exercices... Les élèves pourront alterner des périodes d'apprentissage où ils travaillent de manière autonome – deux heures par jour par exemple – à d'autres, plus collaboratives, en petits groupes. Les enseignants pourront travailler avec un plus petit nombre d'élèves, ou à deux par classe, pendant qu'une partie des jeunes s'instruit de manière autonome. Une fois les exercices réalisés sur les supports numériques, l'ordinateur ou la tablette enverra directement les résultats aux enseignants. Ceux-ci disposeront d'informations précises quant aux forces et aux faiblesses de chaque élève et leur permettront de les orienter vers la remédiation et/ou le dépassement lors des séances de travail en face à face.

Les compétences numériques et algorithmiques seront reconnues comme des compétences à part entière. Les élèves apprendront à les utiliser, mais aussi à en comprendre le mode de fonctionnement, les forces et les dangers. Le numérique peut également être un outil précieux pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap et, plus largement, à besoins spécifiques, au sein des écoles ordinaires. Les écoles accueillant des publics à besoins spécifiques (élèves en situation de handicap, primo-arrivants, forte précarité dans le quartier...) bénéficieront d'un financement adapté à leurs besoins. Le renforcement des moyens budgétaires et humains est déterminant pour éviter une orientation vers l'enseignement spécialisé d'élèves qui ont toutes les compétences pour réaliser une scolarité traditionnelle. Ainsi, les écoles d'enseignement spécialisé pourront consacrer davantage de temps et de ressources à l'accompagnement des enfants pour lesquels une adaptation de la scolarité est indispensable.



Nous souhaitons que l'organisation de l'école s'adapte à la réalité des familles et n'oblige plus les parents – souvent la mère – à réduire leur temps de travail. Nous proposerons une meilleure coordination des activités scolaires et parascolaires. Nous ouvrirons les écoles aux académies et aux clubs sportifs, nous organiserons des transports collectifs pour réduire les déplacements et la pression sur les parents. Dès l'enseignement primaire, certaines écoles pourront proposer des projets pédagogiques spécifiques en adaptant l'organisation de la journée scolaire pour qu'elle soit en phase avec le rythme biologique des enfants. Elles intégreront des activités culturelles et sportives, dans la grille horaire, en début d'après-midi, par exemple, quitte à terminer les cours un peu plus tard, ce qui souvent sera plus adéquat pour les parents qui travaillent. Cela diminuera d'autant les garderies de fin de journée.

“Nous ouvrirons les écoles aux académies et clubs sportifs, adapterons alors la grille horaire, quitte à terminer les cours un peu plus tard”

Nous souhaitons mettre fin à la concurrence entre les réseaux et entre les écoles. Le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut plus se payer ce luxe. Nous travaillerons à un rapprochement des réseaux, nous favoriserons la coopération entre établissements et internats scolaires de réseaux différents.

L'enseignement est confronté à des défis majeurs qui nécessitent des moyens financiers importants. Si la priorité est la fusion des réseaux officiels entre eux, à terme, nous aspirons à harmoniser le fonctionnement des différentes écoles en leur assurant les mêmes garanties de liberté d'association et d'autonomie que celles dont bénéficient les écoles libres.

La fin de la concurrence entre les réseaux

Nous proposons un rapprochement entre l'ensemble des écoles au sein d'un système harmonisé d'écoles autonomes. La gestion des écoles officielles serait déléguée à des organismes publics distincts des autorités. Toutes les écoles respectant l'ensemble des conditions de subventionnement et les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles recevront un financement identique. L'égalité de traitement sera ainsi respectée et les rôles de chacun clarifiés : l'organisation de l'enseignement dépendra d'associations libres ; les autorités publiques se concentreront sur leurs missions de régulation et de subventionnement. Grâce à cette harmonisation, il n'y aura plus lieu de comptabiliser différemment les anciennetés de cours dispensés dans des réseaux distincts, ce qui bénéficiera à la carrière des professeurs, leur mobilité et contribuera à diminuer la pénurie d'enseignants.



Nous proposons aussi de renforcer le soutien et la formation des membres des associations que sont les pouvoirs organisateurs des écoles.

Les parents et les élèves sont demandeurs d'une école de qualité et de proximité. Le succès de fréquentation de l'enseignement catholique ne s'explique pas par son appartenance convictionnelle – c'est devenu un critère marginal de choix des parents – mais par son autonomie et par sa qualité. Il est à la fois un lieu de travail et d'engagement associatif, son pouvoir organisateur est plus proche et plus impliqué dans sa gestion. Nous souhaitons généraliser cette forme d'organisation scolaire. Aujourd'hui déjà, certaines communes participent à la création d'écoles gérées par des ASBL plutôt que par l'administration communale et l'échevin de l'enseignement. Nous souhaitons approfondir cette approche.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence a abouti à la mise en place progressive d'un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Nous voulons à présent réorganiser les trois dernières années du secondaire tant pour la filière de transition qui mène à l'enseignement supérieur que pour celle de qualification qui conduit en priorité à un métier. Comme les élèves auront acquis un socle commun de savoirs et de compétences plus large, nous spécialiserons davantage la fin du secondaire.

La filière qualifiante sera organisée en différentes options conduisant chacune à un métier. La filière de transition sera, elle, structurée en différentes orientations selon le type d'études supérieures envisagées. Les futurs étudiants y acquerront des bases plus approfondies dans les matières auxquelles ils se destinent. Cette réforme vise une meilleure transition et un taux plus important

Une meilleure orientation au début de l'enseignement supérieur

Afin de réduire l'échec en première année de l'enseignement supérieur de type long, nous proposons que les étudiants présentent, avant de commencer les études de leur choix, un test d'orientation afin d'identifier s'ils ont les compétences nécessaires. En cas d'échec, ils pourront ainsi décider s'ils souhaitent changer d'orientation ou suivre des activités de remédiation.

de réussite en première année. Actuellement, ce niveau est trop faible : 39% dans les Hautes Écoles et 34% dans les Universités. Plus de six étudiants sur dix abandonnent ou échouent en première année. Ceci a un impact social et économique important. Nous voulons y remédier. Un étudiant qui réussit est un étudiant bien orienté et bien préparé. L'apprentissage des langues nous paraît essentiel, et le bilinguisme doit donc être un objectif soutenu.

Chaque étudiant réalisera, lors de son arrivée dans l'enseignement supérieur, un test d'auto-évaluation lui permettant de vérifier ses prérequis disciplinaires et les compétences transversales – comme la maîtrise de la langue française ou la capacité de compréhension de textes et de synthèse – ainsi que ses compétences numériques nécessaires à la réussite des études choisies. L'étudiant dont le test révélera des lacunes aura accès à des activités de remédiation.



Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques pédagogiques plus actives. L'organisation du calendrier académique reste trop axée sur un mode d'enseignement magistral, cantonnant les étudiants dans un suivi passif des cours et une assimilation solitaire de la matière avant la présentation des sessions d'examens.

“Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques pédagogiques plus actives”

Le mécanisme de passerelles entre les formations de l'enseignement supérieur sera facilité. À cet effet, il faudra veiller à développer au mieux les collaborations entre les différents établissements, entre le type court et le type long, ce tant au niveau des contenus que des pratiques pédagogiques. La réforme adoptée du calendrier scolaire annuel sera l'occasion de revoir également celui de l'enseignement supérieur pour offrir plus d'autonomie aux Universités et aux Hautes Écoles. Elles pourront privilégier des dispositifs pédagogiques moins centrés sur l'étude que sur des productions et des modes d'évaluation continue.

Nous avons aussi la conviction qu'il n'y aura pas de lendemains prometteurs pour l'enseignement supérieur sans un refinancement conséquent et structurel de celui-ci. Le principe de l'enveloppe budgétaire fermée crée des concurrences stériles entre établissements. Les activités de recherche et de développement

académiques, technologiques et d'économie appliquée doivent être davantage soutenues et encouragées par des régimes fiscaux favorables. Le financement des Hautes Écoles et Universités doit tenir compte des résultats de recherches et du nombre de diplômés — en veillant à éviter l'effet pervers de diplômes trop facilement acquis — plutôt qu'en fonction du nombre d'étudiants.

3. METTRE LES CULTURES EN DIALOGUE

Nos sociétés sont de plus en plus diversifiées, interconnectées et interdépendantes. Nos différences se creusent et se transforment parfois en véritables fractures : linguistique parce que nous avons de moins en moins d'échanges entre francophones et néerlandophones ; culturelle quand des communautés se replient sur elles-mêmes ; religieuse lorsque l'antisémitisme et l'islamophobie se déploient ; entre les genres ou les orientations sexuelles quand on ne parvient à surmonter ni les stéréotypes ni les discriminations multiples et croisées...

Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en dialogue les personnes et les cultures. Nous ne parviendrons pas à faire société si nous nous contentons de vivre les uns à côté des autres sans apprendre à nous connaître. Faire société, c'est vivre les uns avec les autres, s'entendre sur un projet commun et des valeurs partagées. C'est être intransigeant envers toute forme de rejet de l'autre et d'extrémisme. C'est prendre conscience qu'il existe au sein de notre société des discriminations structurelles qui affectent au quotidien des personnes simplement en raison de leur couleur de peau, leur habillement, leur culture, leurs croyances... C'est aussi tenter d'approcher l'autre, de le comprendre, de



nouer des relations avec lui, de le considérer avec bienveillance, de le reconnaître comme « son » autre. Les différences d'origines, de cultures, de convictions, de genres, de préférences sexuelles ou d'aptitudes sont des richesses lorsqu'elles se nourrissent mutuellement.

Nous voulons, prioritairement, combler le fossé entre les communautés linguistiques de notre pays. La division de l'espace médiatique et culturel contribue au développement de trois opinions publiques en Belgique. Nous souhaitons renforcer la compréhension en instaurant deux heures de néerlandais ou d'allemand dès la première primaire et en créant un JT trilingue tous les soirs. Il sera diffusé simultanément sur la RTBF, la VRT et la BRF dans les trois langues nationales en privilégiant le sous-titrage au doublage. Nous souhaitons que les séances plénières du Parlement fédéral soient diffusées à la télévision dans les trois langues nationales.

Nous défendons la diversité : diversité des origines et des opinions, diversité des personnes et des cultures. Comme démocrates, nous devons reconnaître qu'il continue d'y avoir chez nous des discriminations inacceptables qui se manifestent par des propos, des actes directs ou indirects et nous battre pour y mettre fin. Nous sommes convaincus que chacune de ces discriminations est une injustice, mais aussi un cadeau fait aux mouvements fondamentalistes.

Nous dénonçons les assimilations, gommant toute trace de spécificités intimes, et les replis communautaires. Nous voulons d'une société apaisée, renouant avec l'aspiration universaliste d'une même appartenance à l'humanité, indépendamment de l'origine, la culture, la couleur de peau ou les convictions

philosophiques. Nous nous sentons Charlie quand le radicalisme violent frappe, juifs au moindre acte d'antisémitisme, musulmans lorsque l'Islam est confondu avec l'islamisme, Rohingyas, Ouïghours, chrétiens d'orient, Yézidis... quand ils sont honteusement attaqués ou discriminés.

Nous voulons créer les conditions d'un dialogue interculturel et interconvictionnel dès l'école. Les élèves doivent comprendre le phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des convictions des autres, y compris les athées et laïcs, et maîtriser les principes de l'organisation démocratique de la société. Pour rendre possible cette société universaliste et inclusive, nous devons provoquer un changement de mentalité et recourir à des actions positives pour répondre concrètement aux discriminations qui affectent structurellement de trop nombreux citoyens et citoyennes.

L'école doit permettre à chacune et chacun de développer un rapport non dogmatique à ses propres croyances : quelle que soit la force de ses convictions, les élèves doivent acquérir la conscience qu'elles ne sont pas partagées par tous, qu'elles peuvent être contestées, percevoir la différence entre leurs convictions et une vérité absolue, s'ouvrir aux dialogues.

Nous voulons qu'ils prennent conscience des convictions héritées de leur enfance, apprennent la diversité et construisent progressivement, dans l'échange avec les autres, les convictions qui guideront leur entrée dans l'âge adulte.

Nous ne voulons pas que, à l'adolescence, les élèves soient séparés selon leurs convictions. Nous voulons initier en secondaire un cours d'éducation philosophique et convictionnelle qui ira au-delà d'une présentation objective de différents courants philosophiques et



religieux. Nous mettrons sur pied un cours invitant au dialogue interconvictionnel. Celui-ci devra favoriser l'apprentissage de la bienveillance et du vivre-ensemble ainsi que l'ouverture aux autres qui ne signifie pas un renoncement à leur identité.

Nous estimons que l'espace public n'est pas figé dans le temps et qu'il évolue en fonction des personnes qui l'occupent. La question de la décolonisation de notre espace public ainsi que celle de la féminisation de celui-ci sont des enjeux sur lesquels nous encourageons des avancées. Nous invitons donc, dans les communes où cela s'avère être opportun, à mener des consultations citoyennes afin de rendre nos rues plus en phase avec notre société telle qu'elle est aujourd'hui.

Deux heures d'éducation philosophique et convictionnelle

Nous proposons que, en secondaire, chaque élève bénéficie d'un cours de deux heures d'éducation philosophique et convictionnelle. Il remplacera les cours de morale et de religion, ainsi que l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté dont il reprendra les principaux éléments. Il lui apprendra à forger ses convictions sans les transformer en certitudes. Il mettra en dialogue des personnes témoignant de leur engagement, tout en étant prêtes à le remettre en cause en écoutant les autres.

Inéligibilité des personnes qui répandent un discours de haine

Nous voulons lutter contre la banalisation des discours haineux dans le champs politique en frappant d'une peine d'inéligibilité les personnes répandant des discours de haine, conformément à l'article 33 du Code pénal. Si elles sont élues d'un parti politique, celui-ci perdra une partie de son financement s'il ne procède à leur exclusion.

Une convention citoyenne pour intégrer à la Constitution une nouvelle charte sur des valeurs partagées

Nous proposons de convoquer une convention citoyenne pour mettre à jour, améliorer, voire refondre le Titre II de la Constitution «Des Belges et leurs droits» de manière à ce qu'il constitue pour l'ensemble des citoyens l'expression d'un socle régénéré de valeurs communes et partagées, ainsi que des droits et devoirs mutuels des citoyens. Cette convention sera constituée de manière représentative de citoyens et citoyennes issus de l'ensemble de la population et de délégués provenant de la société civile organisée et du secteur associatif.

La nouvelle « charte » ainsi élaborée pourrait être soumise à référendum en vue d'être pleinement intégrée à la Constitution.



Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles qu'au travers des rues. Ce n'est pas en déboulonnant les statues que l'on déboulonnera le racisme ou les discriminations.

Nous dénonçons les discours de haine, racistes, sexistes, homophobes, antisémites, islamophobes, banalisés dans la sphère médiatico-politique et sur les réseaux sociaux, alors que pénalement répréhensibles par la loi. Nous refusons que les partis politiques extrémistes, dont certains de leurs leaders n'hésitent pas à afficher leur proximité avec des groupes prônant la ségrégation et à relayer leurs propos, soient éligibles à l'obtention de financements publics.

La diversité n'est pas un thème de droite ni de gauche, de classes sociales, de religions, mais l'ADN de l'humanité. Elle est, à la fois, une question de choix citoyens et de positions politiques. Nous inviterons les représentants d'une société civile plurielle à devenir les coacteurs des décisions. Ils rédigeront ensemble une charte de la citoyenneté inclusive pour construire la société sur des valeurs communes, comme l'État de droit, l'égalité hommes-femmes, le respect des genres et des orientations sexuelles, le respect des convictions philosophiques et religieuses et le droit à la différence.



MIEUX PLUTÔT QUE PLUS

La régénération de la prospérité



**“Notre prospérité
ne peut se réduire
à la somme
des échanges
économiques,
sans tenir compte
de l’épuisement
des ressources
naturelles, du
capital productif
disponible ou du
bien-être de la
population”**



Depuis près d'un siècle, la prospérité est liée à l'augmentation des biens et des services. Actuellement, cette augmentation est arrivée à son terme. Une croissance effrénée n'est plus soutenable. Nous voulons régénérer la conception de la prospérité pour construire une société dans laquelle notre génération et celles qui nous suivront pourront vivre mieux.

Ancrer une nouvelle politique économique dans le 21^{ème} siècle, c'est quitter la posture visant à uniquement défendre des acquis. Pareil conservatisme ne permettra pas d'aller de l'avant et d'améliorer le capital bien-être de chacun. Le principal risque de réel « grand remplacement », c'est celui du déclassement rapide et intégral de la classe moyenne. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres s'ancrent dans la précarité accrue. L'existence d'une classe moyenne dense est capitale pour l'équilibre d'une nation. Il faut donc qu'elle cesse de se sentir déconsidérée, vache à lait des politiques publiques, gagnant toujours trop pour bénéficier d'aides ou d'avantages, mais toujours bonne à payer des impôts pour les allocations de ceux qui ne travaillent pas. Il nous faut retrouver les vertus d'une économie qui, sans laisser quiconque au bord du chemin, soutient ceux qui travaillent, particulièrement avec de faibles salaires, ceux qui entreprennent et qui doivent être mieux protégés, ceux qui ont envie de se reconvertir professionnellement, au besoin en s'appuyant sur de nouvelles formations.

Comme l'écrit Kate Raworth, « *l'économie doit rattraper la génération actuelle, le siècle dans lequel nous vivons et les défis qui nous attendent* ». La notion de Produit Intérieur Brut a été développée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette époque est révolue. Notre regard sur le monde a changé.

La transformation de notre modèle économique doit s'accompagner d'une autre manière de mesurer notre prospérité à l'échelle internationale. Notre prospérité ne peut se réduire à la somme des échanges économiques, sans tenir compte de l'épuisement des ressources naturelles, du capital productif disponible ou du bien-être de la population. Pourtant, c'est cette vision datée et obsolète qui détermine les niveaux de déficit et de dette publics acceptables, la capacité d'investissement et de financement des États et qui influence l'ensemble de nos politiques. Le passage à une économie de qualité nécessite de l'affiner. Plutôt que de la limiter aux seuls flux d'activités, la création et la destruction de valeurs doivent également en faire partie, tout comme l'état des ressources naturelles. Leurs capacités de renouvellement doivent être impérativement prises en compte sous peine de faillite environnementale.

“Il faut passer d'une économie de la croissance de la quantité à celle de la qualité. Ne plus blâmer ceux qui réussissent, mais s'en inspirer”

Loin de n'être qu'une question technique ou comptable, changer notre définition de la croissance et du progrès, modifier la manière dont nous mesurons notre prospérité, revient à transformer notre regard sur le monde. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est indispensable pour vivre mieux demain.



L'économie et la fiscalité ne sont pas des fins en soi, mais des moyens mis en œuvre pour le développement de la société en fonction de ses objectifs. La santé au sens large, un environnement sain, une éducation de qualité pour tous et à tout âge, une valorisation du travail et une incitation à l'entrepreneuriat sont les objectifs que doivent poursuivre la politique économique et fiscale que nous proposons.

Nous souhaitons abandonner le « toujours plus » — plus de biens, plus de services, plus d'exploitation, plus de délocalisation, plus de pollution — pour y substituer un « toujours mieux » — mieux en qualité, en durabilité, en efficacité, en proximité et en santé, et passer ainsi d'une croissance de la quantité à celle de la qualité. Nous souhaitons plus de bien-être pour chacune et chacun, de meilleures conditions pour les travailleurs, un cadre plus reconnaissant et soutenant pour les entrepreneurs. Cessons de blâmer ceux qui réussissent, inspirons-nous de leurs parcours avec humilité et bienveillance pour développer notre propre potentiel créatif. Stimulons l'effort et le mérite et reconnaissons-les comme des valeurs à partager.

1. UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DIGITALE

Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous entendons relocaliser la production économique afin de la rapprocher des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement et plus équitable pour le producteur, mais également gage de qualité. Lorsqu'un lien direct entre producteur et consommateur se crée, le produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et un nom. Il responsabilise son producteur.

Made in Europe : relocalisation de la production dans les secteurs stratégiques

Favoriser la relocalisation de la production de biens stratégiques dans l'Union européenne et permettre l'émergence de champions européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé, l'énergie, l'alimentation ou le numérique nécessitera de réformer certaines règles européennes. D'une part, le droit de la concurrence, y compris les règles sur les aides d'État aux entreprises, doit être modifié afin que les États puissent soutenir financièrement la relocalisation de la production de biens stratégiques dans l'Union européenne.

D'autre part, nous devons permettre un meilleur soutien aux investissements par le secteur privé en développant le capital à risque : le financement par les banques est souvent trop frileux ou insuffisant.

Enfin, la politique de cohésion économique et sociale et l'action de la Banque européenne d'Investissement devront également être réorientées afin d'assurer la participation de tous les territoires de l'Union européenne à cette stratégie de relocalisation.



Nous voulons être assurés de la qualité des produits que nous consommons et privilégier des modes de production durables et respectueux des travailleurs. Nous voulons réindustrialiser l'économie belge et européenne, y compris dans les secteurs lourds. À l'heure de la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande autonomie vis-à-vis de puissances comme la Chine ou les États-Unis et nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants. L'Union européenne et la Belgique doivent avoir un dialogue constructif avec les États-Unis, avec qui nous avons tant de liens bâtis sur l'histoire et les combats communs contre les totalitarismes. Ils sont notre partenaire indispensable dans le cadre de l'OTAN. Cependant, nous souhaitons l'émergence d'une véritable souveraineté européenne, gage de la défense de nos intérêts et de la restructuration de notre économie. Il ne s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à l'échelle européenne une politique d'investissement dans la défense, la santé, l'énergie, l'alimentation, le numérique et la finance. L'Union européenne doit pouvoir emprunter sur les marchés (obligations européennes) pour le financement de projets visant à assurer la souveraineté stratégique de l'Union et de ses États membres. Ceux-ci ne devront pas solliciter eux-mêmes les marchés et leur capacité d'investissement ne sera pas limitée par leur niveau d'endettement mais ils devront néanmoins être soumis à un contrôle strict de la part de l'Union sur l'utilisation de ces fonds et continuer à réaliser les réformes nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Union.

La mise en place d'un marché obligataire important renforcera également le rôle international de l'Euro et permettra un rééquilibrage par rapport à la domination du dollar américain.

L'objectif de cette réindustrialisation sera de faire émerger des leaders dans des secteurs innovants, notamment les technologies

de la santé et, plus largement, les technologies numériques. Le numérique peut favoriser la réduction des intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Il permet de commander directement en ligne, mais encourage aussi les pratiques coopératives, comme le « crowdfunding » ou les groupements d'achats qui facilitent les contacts directs avec un producteur et l'accès à des prix avantageux. Le e-commerce ne doit pas être blâmé mais mieux encadré. Dans de nombreux domaines, le numérique offre aussi des réponses adaptées aux spécificités de chacun. Il rend possible le passage d'une consommation de masse à une consommation personnalisée, d'une éducation de masse à une éducation personnalisée. Il peut contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et au développement de la médecine préventive.

Notre autonomie économique et notre prospérité futures impliquent l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les industries américaines ou chinoises. Nous voulons promouvoir un Marché digital européen unique pour uniformiser les réglementations des pays européens en matière de télécommunications, de protection des données et des consommateurs. Il est important de créer un statut juridique attractif pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer leurs activités dans toute l'Union européenne et d'offrir la même qualité de services à tous les consommateurs européens.

La Belgique doit saisir pleinement les opportunités offertes par la blockchain. Celle-ci représente une révolution non seulement financière au travers des crypto-monnaies, mais elle est aussi une technologie qui permettrait une plus grande efficacité pour nos administrations, nos entreprises, etc. Nous souhaitons aborder



cette évolution de manière volontariste afin d'en tirer les meilleurs aspects tout en refusant de la promouvoir à des fins uniquement financières.

Dans l'attente de cette relocalisation maximale, il importe de diversifier nos fournisseurs. La pandémie et la guerre en Ukraine ont mis en évidence à quel point il était dangereux de dépendre d'un fournisseur unique ou dominant pour certains matériaux et produits. Il importe donc de multiplier les fournisseurs externes en favorisant, quand c'est possible, les États de notre voisinage immédiat. Cela diminuera les coûts écologiques tout en favorisant le développement économique de notre voisinage.

2. UNE ÉCONOMIE DE QUALITÉ

La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer mieux et de privilégier le développement d'une offre de biens et de services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit de valoriser les notions de durabilité et de santé et de faire évoluer l'idée de propriété au sein de la société civile.

L'impact d'un bien ou d'un service sur l'environnement et notre santé sera un facteur déterminant. La durée de garantie des produits européens sera allongée. Nous voulons que les producteurs assument une responsabilité forte sur ce qu'ils vendent en développant eux-mêmes des solutions compétitives de réparation, de remplacement et de recyclage. Si les biens produits en Europe seront vraisemblablement plus chers que les produits importés, ils seront moins coûteux à long terme pour l'environnement et le pouvoir d'achat. Investir dans la qualité des biens et des produits sera

Bruxelles hub international de l'intelligence artificielle

Nous voulons offrir un accompagnement pour favoriser la digitalisation des PME et le développement de leur offre de services numériques. Nous renforcerons les filières d'enseignement et de recherche consacrées à la digitalisation pour susciter l'émergence de talents européens et en attirer davantage de l'étranger. Un partenariat entre le monde académique, les pouvoirs publics et le secteur privé fera de Bruxelles, et plus largement de la Belgique, un hub international d'intelligence artificielle et du Web3 ainsi qu'un lieu d'innovation. Le secteur du gaming doit devenir un pôle d'excellence dans notre pays, au même titre que les industries culturelles et créatives doivent devenir une référence internationale.

aussi une stratégie économique, source d'innovations et de nouveaux marchés. Elle sera aussi une opportunité pour nos entreprises de concurrencer les entreprises étrangères, car nous exigerons un même niveau de qualité des biens importés sur notre sol.

Nous voulons privilégier l'usage à la possession et pousser les entreprises à fournir des services plutôt que des biens. À terme, cette approche augmente fortement la qualité des produits. Ainsi, dans le secteur de l'automobile par exemple, certains privilégient



l'offre de moyens de mobilité plutôt que de voitures. Ils encouragent les clients à s'abonner à un service qui leur donne accès à une diversité de solutions de mobilité – du transport en commun à la trottinette électrique, en passant par des voitures partagées ou des taxis – leur permettant d'atteindre leur destination de manière efficace. Dans un esprit proche du leasing, ils proposent aux usagers d'acheter un certain nombre de kilomètres plutôt qu'une voiture. Les frais d'usure du véhicule sont pris en charge par le vendeur auquel la voiture est restituée une fois les kilomètres atteints. Un tel système incite à commercialiser des voitures plus durables et sûres. La logique des médiathèques, au-delà des livres, CDs, DVDs ou jeux, peut également être généralisée. Celle-ci a l'avantage de donner un accès aisé et peu cher à une offre large. Les usagers pourraient se procurer des outils ou des appareils électroménagers mis en commun au sein des bibliothèques de quartier.

Obsolescence déprogrammée : produire des biens durables

Nous proposons d'imposer une garantie de réparabilité et d'allonger la garantie d'usage sur les biens et produits commercialisés. Tout produit vendu devrait pouvoir être démonté, des pièces de remplacement demeuraient disponibles pendant une durée donnée et l'accès à un service de réparation serait garanti par le fabricant. Nous proposons également d'imposer la standardisation des co-produits, comme par exemple les chargeurs d'appareils électroniques ou leurs batteries, afin de réduire le gaspillage.

Nous encouragerons l'économie circulaire en favorisant la création des réseaux entre entreprises où les déchets des uns seront les ressources des autres, étant entendu que la priorité reste de produire le moins de déchets possible.

En outre, nous stimulerons la collaboration entre les PME et les grandes entreprises afin d'éviter que les parts de marché de ces dernières deviennent excessives au point de limiter la concurrence au détriment des consommateurs et de la diversité des produits. Nous soutiendrons également les entreprises à haute valeur sociale ajoutée. Le développement de l'économie devant se faire au bénéfice de la société.

3. UNE ÉCONOMIE DE VALEURS

Ces cinquante dernières années, le pouvoir d'achat des consommateurs a primé sur la promotion de l'accès à l'emploi. Nous voulons redonner la priorité à la création d'emplois de qualité et à l'épanouissement du travailleur. Il s'agira de donner du sens au travail, d'être attentif aux conditions dans lesquelles celui-ci évolue, mais également de faire entendre sa voix. Maillon faible de la société post-industrielle, la politique de l'emploi a été considérée comme un poids plus qu'un atout. Nous voulons faire du travail un point fort de la régénération de la prospérité.

La recherche de profit est légitime à nos yeux, mais ne doit pas primer sur la finalité de l'activité : offrir un bien ou un service qui a un impact positif et porteur de sens et de motivation pour le travailleur. Nous voulons encourager le développement des « entreprises à mission ». Nous stimulerons celles-ci à inscrire dans leurs statuts la



manière dont elles entendent contribuer au bien-être commun : leur mission. Celle-ci sera publique et susceptible d'évaluation.

Nous voulons encourager la participation des travailleurs aux organes de décision mais aussi aux bénéfices des entreprises. Il s'agit pour eux de voir dans leur métier plus qu'un gagne-pain, mais une source de sens et de réalisation de soi. Nous impulserons du changement au sein de l'organisation interne et de la structure hiérarchique des administrations publiques en privilégiant un management collaboratif. Nous abandonnerons l'organisation pyramidale où la hiérarchie des postes laisse peu d'autonomie aux travailleurs. Nous mettrons en avant un organigramme de fonctions reflétant un réseau de responsabilités. Le rôle du responsable d'équipe consistera à définir la stratégie générale et le cahier des charges de chaque collaborateur. Il endossera également une fonction de représentation au sein de la société et du public. Si le responsable fera figure à la fois d'entraîneur et de buteur de l'équipe, chaque collaborateur disposera de son autonomie sur le terrain.

Soutenir la création d'emplois demande d'alléger le coût du travail et diminuer l'impôt qui l'affecte en adoptant une approche plus globale et plus équitable des revenus. Nous voulons que les

**“Redonner la priorité
à la création d'emplois de
qualité et à l'épanouissement
du travailleur”**

premiers emplois créés dans chaque entreprise donnent droit à une déduction majorée. Nous plaillons également pour une modernisation de la loi de 1996 sur la promotion de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité. La maîtrise du coût salarial est essentielle pour les entreprises, mais définir des normes de croissance salariale au niveau de chaque secteur d'activités, plutôt qu'au niveau national, permettra de mieux tenir compte de réalités parfois très différentes et d'augmenter plus rapidement les revenus des travailleurs dans les secteurs en forte croissance.

Le secteur associatif et les services aux personnes sont une source d'emplois à haute valeur relationnelle ajoutée. Afin de favoriser leur développement, nous proposons que les salaires et les cotisations sociales payées à des personnes pour certains types d'aide et de soins à domicile – enfants, personnes âgées, malades... – puissent être déduits fiscalement et en particulier pour les bas et moyens revenus. Plusieurs ménages pourraient créer une agence coopérative pour engager ensemble une ou

Employeurs et travailleurs, partenaires de l'entreprise

Afin que les projets d'entreprises soient partagés par le management, les actionnaires et les travailleurs, nous proposons que, dans les entreprises de plus de 250 travailleurs, l'ensemble de ceux-ci reçoivent une part des bénéfices de leur entreprise et qu'ils soient représentés dans les organes de gestion.



plusieurs personnes. Ce serait une version améliorée du modèle des titres-services. Enfin, vu le vieillissement de la population et les coûts qu'il annonce, nous souhaitons instaurer un crédit d'impôt « santé » permettant aux particuliers de déduire certains types de coûts relatifs aux soins non-couverts par la sécurité sociale et les frais complémentaires rencontrés pour les personnes à charge.

“Instaurons un crédit d'impôt ‘santé’ permettant aux particuliers de déduire les coûts relatifs aux soins”

Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des investissements porteurs d'emplois. De nouveaux besoins apparaissent, de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que les travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des formations et l'opportunité de mobilités professionnelles. L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs déterminants du bien-être au travail. La formation est d'autant plus essentielle que les mutations sociales, technologiques et environnementales sont rapides.

Nous inciterons fiscalement la formation intergénérationnelle au sein des entreprises pour que le know-how acquis au fil du temps soit transmis à la génération suivante via la déduction de 150% du salaire d'un jeune travailleur formé par un autre en fin de carrière. Dans les secteurs en pénurie, les entreprises formatrices

bénéficieraient d'une déduction majorée des frais de formation. Nous voulons également accorder à chaque personne un crédit formation de 1 mois par 5 ans travaillés, cumulable sur la carrière et déductible fiscalement. Enfin, chaque personne de plus de 30 ans bénéficiera tous les 5 ans d'une semaine de formation axée sur les évolutions de la connaissance et de la société.

Dans une économie des valeurs, l'égalité salariale entre hommes et femmes est une évidence. Nous privilégions le principe de confiance, mais, au terme d'une période de transition, nous souhaitons que les entreprises soient sanctionnées lorsqu'il est établi qu'elles ne respectent pas l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Il est normal que tout travail à valeur égale mérite salaire égal.

4. UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

Les recettes publiques représentent près de 50% du PIB, ainsi la moitié du prix des biens et des services est déterminée par la fiscalité. Transformer une économie productiviste et consumériste en une économie de qualité dépend largement de l'évolution du système fiscal.

L'impôt n'est pas juste. À chaque adoption de nouvelles mesures, des modalités d'évitement de l'impôt sont inventées par des experts payés par ceux qui en ont les moyens. Avoir une fiscalité plus juste, c'est veiller à mieux soutenir financièrement les travailleurs, en particulier les bas salaires et les temps partiels. Nous voulons proposer une vision de l'économie et de la fiscalité qui puisse régénérer notre État social et sa prospérité.



Réduire le coût du travail ainsi que la fiscalité sur les revenus qu'il génère valoriserait les entrepreneurs. Ils sont le moteur de l'innovation économique et sociale. Ils se donnent sans compter pour offrir un service de qualité. Ils créent de l'emploi. Cela permettrait également de soutenir le développement du secteur associatif et des services aux personnes. Ceux-ci sont porteurs d'emplois à haute valeur humaine ajoutée et vont prendre une importance grandissante en raison du vieillissement de la société. Ils sont essentiels à l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées.

Nous pensons qu'il est légitime de chercher à faire fructifier son capital. L'activité économique, le développement de nouvelles entreprises, la création d'emplois nécessitent que des citoyens mettent leur épargne au service d'entrepreneurs. L'investissement dans le capital productif, à la différence de la pure spéculation financière, doit être encouragé. Toutefois, un euro gagné est un euro gagné, qu'il soit la conséquence d'un placement pertinent ou d'heures de travail.

Il nous semble équitable de taxer de la même manière l'ensemble de tous les revenus. Toutefois, pour éviter une hausse des loyers, les revenus locatifs continueraient à être considérés sur base du revenu cadastral et les loyers réellement perçus ne seraient pas inclus dans cette approche globalisée.

Dès lors que les revenus du capital, y compris les plus-values mobilières et immobilières, seraient taxés de manière plus juste en amont, il n'y aurait plus de raison de taxer les héritages.

Nous souhaitons aussi simplifier et réduire les taux auxquels les revenus des personnes physiques sont taxés en supprimant

Une taxation globale de tous les revenus

Pourquoi les revenus du travail (salaires et revenus professionnels) sont davantage taxés que les revenus du capital? Nous proposons que l'ensemble des revenus des particuliers soit taxé comme impôt des personnes physiques. Cet élargissement de la base imposable permettra de relever la quotité exonérée d'impôts, de réduire les taux de taxation, d'atteindre moins rapidement la taxation à 50 % et de renforcer la progressivité de l'impôt. Les revenus du capital taxés seront les revenus réels nets, tandis que les revenus locatifs resteront estimés sur base du revenu cadastral. L'impact de l'inflation et le coût des investissements seront déduits des revenus pour déterminer la base imposable. Les propriétaires de biens locatifs seront incités à investir dans leurs biens puisqu'ils pourront déduire de l'ensemble de leurs revenus leurs investissements, notamment dans les économies d'énergie ou dans les énergies renouvelables.



des dépenses fiscales injustifiables aujourd'hui, comme par exemple les voitures-salaires. À l'heure du défi environnemental, offrir une voiture en guise de rémunération, alors que la fonction du travailleur ne le requiert pas nécessairement, n'a plus de sens. Toutefois, sa suppression n'est envisageable que dans le cadre d'une baisse importante de la taxation du travail qui permettrait une augmentation du salaire net du travailleur à la hauteur de l'avantage que représente la mise à disposition d'une voiture.

Une taxation plus équitable des revenus du capital doit s'accompagner de mesures stimulant l'investissement de l'épargne, soutenant l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises. Durant leur phase de lancement, les charges des P.M.E. et des start-ups dépassent largement leurs bénéfices. Nous leur proposerons de conclure un forfait fiscal avec l'administration ou de reporter leurs pertes pendant les 4 premières années d'activité afin de les déduire de leurs bénéfices futurs. Dans le même esprit, pour favoriser l'investissement direct dans les petites entreprises et de permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'une rémunération correcte de leurs capitaux investis, nous proposons de baisser le précompte mobilier sur les dividendes distribués les premières années. Enfin, une fiscalité orientée vers le soutien à l'entrepreneuriat taxera plus légèrement les actions que les placements sans risque. Nous proposons l'introduction d'une déduction fiscale, par exemple de 1.000€ par an par contribuable, sur les dividendes des actions de PME ou de start-ups détenues depuis au moins 5 ans.

La suppression de la taxation sur les héritages

L'impôt sur les héritages est ressenti comme particulièrement injuste car l'État paraît profiter du malheur de ses citoyens plutôt que de se tenir à leurs côtés. En outre, les héritiers ont le sentiment de devoir payer une taxe simplement pour conserver ce qui appartient déjà à leur famille alors qu'aucun nouveau revenu n'est généré. Ceci nuit à l'adhésion des citoyens à l'impôt. Il est vécu comme un hold-up d'État. Il est en outre inéquitable puisque les personnes bien informées arrivent à le contourner via différents systèmes légaux ou non : donation, évasion, ingénierie fiscale... Nous proposons donc de le supprimer dès lors que la taxation en amont aura été plus juste, sur une assiette plus large. On ne doit pas appliquer de double peine.

Les gros patrimoines actuels, par contre, n'ont pas par le passé été soumis à la taxation globale des revenus que nous proposons. Il serait donc légitime d'instaurer temporairement une contribution annuelle de solidarité de 1% sur le 1% le plus riche de la population.



La sécurité d'existence concerne l'individu et ses proches, à chaque étape de la vie. Celle-ci est menacée en fin de parcours professionnel, à l'heure de la pension. Nous proposons une meilleure déductibilité de l'épargne pension.

Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte, qui depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la prestation des services sur la valeur plus que sur la qualité. Comme expliqué dans la régénération du vivant, nous voulons encourager la fiscalité environnementale qui valorise les comportements moins polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour préserver le milieu de vie des générations qui nous suivront. Nous voulons la doubler de mesures sociales pour que chaque citoyen réalise les investissements nécessaires à la réduction de ses besoins énergétiques, dispose des ressources suffisantes face à la hausse des prix et vive dignement. La taxe sur la valeur ajoutée doit évoluer pour devenir une taxe sur la valeur environnementale prenant en compte l'impact environnemental des produits et services auxquels elle s'applique.

“Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte”

La juste contribution à l'usage de nos autoroutes par les étrangers

Nous ferons participer fiscalement les utilisateurs étrangers de notre réseau routier. Il n'est ni normal ni juste que les Belges payent pour utiliser les autoroutes françaises, suisses, autrichiennes ou autres, mais que l'inverse ne soit pas vrai. Ce sont des millions d'euros de recettes fiscales que l'État perd en ne soumettant aucune partie de son réseau routier à une contribution juste de chaque utilisateur. Nous proposerons que le modèle suisse de vignette intelligente soit mis en place, ceci permettant de prélever des recettes fiscales sur les automobilistes étrangers circulant sur nos autoroutes.

L'instauration d'une vignette ira de pair avec une réforme de la fiscalité automobile, de sorte que le choix pour un véhicule peu polluant impliquera d'office l'exonération de la vignette pour les Belges qui font l'effort de choisir un véhicule plus propre.

Nous voulons investir dans l'isolation des bâtiments (publics comme privés) pour générer un double dividende économique et environnemental, tout en permettant aux travailleurs d'être fiers de leur lieu de travail.



Nous utiliserons la fiscalité pour réduire le coût des biens respectueux de la santé, de l'environnement et des services aux personnes et accroître celui de produits de moindre qualité ou de moindre importance.

Nous voulons rétablir la justice fiscale et faire contribuer chacun en fonction de ses capacités. La fraude et l'évasion fiscales sont estimées chaque année à 30 milliards d'euros dans notre pays. Lorsqu'elles reposent sur un système organisé, on ne parle plus de simple fraude, mais de criminalité financière. Nous souhaitons poursuivre les fraudeurs et réprimer fortement ce type de criminalité. Nous investirons de manière conséquente dans l'administration fiscale, la police judiciaire et la justice. Chaque euro dépensé à l'engagement de personnel sera très largement récupéré en recettes.

Stop à la fraude fiscale et à la criminalité financière

En plus des investissements nécessaires afin d'accroître l'efficacité de la justice, nous proposons d'engager 3 000 agents supplémentaires dans l'administration fiscale et la police judiciaire et ainsi revenir au nombre d'agents d'il y a dix ans. Ces nouveaux agents, qui devront être dotés des moyens nécessaires, seront affectés au renforcement des contrôles. Nous ne pouvons pas accepter que notre pays soit gangrené par les mafias, comme nous en alertent les autorités judiciaires.

5. UN ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPÉEN

L'Union européenne est le projet politique le plus admirable hérité du 20^{ème} siècle. L'intégration progressive des États européens a été indispensable à la paix et la prospérité sur notre continent. Ne plus imaginer une menace venant de nos voisins était inenvisageable pour nos grands-parents et arrière-grands-parents.

La constitution du Marché unique européen et de l'Espace Schengen, les libertés de circulation des biens, des marchandises des capitaux et des personnes, la politique agricole commune, la mise en place d'une monnaie unique, le soutien financier aux régions défavorisées, les programmes comme Erasmus pour les étudiants et Horizon pour la recherche ou les partenariats commerciaux et politiques avec de nombreux États tiers sont des réussites qui ont modifié profondément et positivement la vie des citoyens européens. L'intégration européenne est un trésor que nous voulons chérir et faire fructifier.

L'Union européenne doit rester le centre de l'engagement international pour une prospérité partagée qui doit continuer de nous animer. De la chute du mur de Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et l'Europe sont confrontées à un bouleversement des équilibres internationaux. Irruption de la Chine, agression de la Russie, « désoccidentalisation » du monde, nouvelle compétition technologique, changement climatique : autant de bouleversements qui comportent le risque d'une perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la Belgique.

Cette transformation de l'économie, impulsée au niveau national, doit s'inscrire dans un cadre européen, à tout le moins



celui de la zone euro. Dans le cadre d'un réexamen de la gouvernance économique européenne, nous réclamons une politique économique et sociale cohérente sur le plan européen et une révision d'urgence du Pacte de stabilité européen pour distinguer les dépenses d'investissement et de consommation. Le processus du semestre européen devra autant tenir compte de l'indispensable nécessité d'une politique budgétaire nationale rigoureuse que du besoin de mieux coordonner les politiques sociales, de l'emploi, de santé entre les États membres. Nous estimons que la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux est tout aussi importante que le respect des principes budgétaires et que l'Union européenne doit renforcer son action dans le domaine de la santé pour mieux coordonner et soutenir l'action des États membres. Nous voulons mettre fin aux concurrences fiscales et sociales entre États membres, dommageables tant aux citoyens qu'aux entreprises. Nous souhaitons notamment la mise en œuvre de l'accord international sur un impôt des sociétés minimum de 15%. Il est intolérable que des multinationales jouent sur la concurrence entre les États pour ne pas payer d'impôts.

**“Mettre fin aux concurrences
fiscales et sociales entre
États membres”**

Un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne

Nous proposons la création d'un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne. Ce mécanisme garantirait que les biens importés soient produits dans des conditions respectueuses des normes sociales, environnementales, sanitaires et de bien-être animal mais aussi qu'ils soient taxés de manière similaire aux biens produits en Europe. La charge fiscale pesant sur un bien consommé en Europe sera similaire quels qu'aient été ses lieux de production. Il ne s'agit donc pas de mettre en place une politique protectionniste, mais d'assurer une concurrence économique équitable et de permettre à l'Europe de faire ses propres choix politiques sans que ceux-ci pénalisent ses entreprises.

Conformément au Pacte vert européen, la lutte contre le réchauffement climatique et la transformation de l'économie doivent devenir le moteur du projet européen. Nous voulons atteindre à l'échelle du continent une réduction de 55 % des gaz à effet de serre pour 2030 et la neutralité carbone en 2050. Nous voulons rétablir la biodiversité et étendre les zones protégées.

Nous désirons que la solidarité entre les États s'exprime en renforçant le Fonds pour une transition juste et les politiques de cohésion régionales et sociales.



Nous voulons mettre un terme à la croissance basée sur l'importation de biens à faible coût. La régénération de notre économie exige la fin du dumping social et environnemental des pays émergents. Manger en Belgique du bœuf argentin et exporter le blanc-bleu-belge outre-Atlantique n'a aucun sens. Une nouvelle organisation de l'économie mondiale doit être mise en place pour passer d'une économie intégrée globalement à un commerce international construit autour de grands pôles continentaux bénéficiant d'une autonomie stratégique et d'une souveraineté politique. Chacun de ces pôles – l'Union européenne en ce qui nous concerne – consommerait prioritairement sa propre production et n'importerait que des biens qu'il n'est pas en mesure de produire sur son territoire.

Dans ce monde en transition, le 21^{ème} siècle diplomatique reste à inventer. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré que certains États restent attachés à une vision passéiste des relations internationales basée sur la prééminence des grandes puissances, la primauté des rapports de force et le respect de zone d'influence exclusive. Nous rejetons cette vision et prôtons un ordre international basé sur le respect des frontières reconnues internationalement, la souveraineté des choix des peuples, la démocratie et les libertés fondamentales, le dialogue diplomatique plutôt que le rapport de force et l'importance des organisations internationales qui entretiennent un dialogue constant avec les sociétés civiles.

Traduire cette vision en réalité est une tâche existentielle pour les Européens, héritiers d'une longue histoire et médiateurs éprouvés de tous les processus de paix. Les diplomates belges et européens peuvent contribuer à faire de l'Europe une puissance de paix. La politique étrangère européenne ne peut se réduire à une

“Le respect de l’État de droit est une condition sine qua non du bon fonctionnement de l’UE et une garantie de son intégrité”

posture défensive. Nous devons être proactifs pour réaliser notre vision. L’Europe ne peut se prévaloir de la protection américaine pour se contenter de n’être qu’un soft power, une puissance douce, fondée sur l’influence et le pouvoir d’attraction, sans réelles capacités militaires. Des réformes importantes doivent être mises en place dans l’Union pour renforcer le poids de celle-ci sur la scène internationale. Il faut d’abord éliminer le droit de veto dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Ensuite, la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) doit connaître des avancées considérables afin de permettre à l’Union européenne d’être un acteur dans le domaine de la sécurité internationale, y compris en constituant un pilier européen au sein de l’OTAN. Notre objectif doit être la mise en place d’une Défense européenne autonome regroupant une partie des forces militaires des États-membres, dirigée par un ministre de la Défense membre de la Commission européenne et soutenue par une base industrielle et technologique de défense européenne. Elle contribuerait à la crédibilité internationale de l’Europe et à la stabilité internationale.



Au-delà de l'Union européenne, nous entendons que la Belgique joue pleinement son rôle dans les organisations internationales européennes dont elle est membre.

Nous voulons relancer le dialogue et la coopération au sein du Benelux. Cette Union de trois États, certes parfois différents dans leurs visions, conserve un capital énorme de crédibilité au sein de l'Union européenne et d'autres institutions internationales : Une position commune de ces États est beaucoup plus écoutée que la position individuelle de chacun d'eux.

Nous nous voulons universalistes. Le respect de l'État de droit est une condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et une garantie de son intégrité. La Belgique y sera particulièrement vigilante chez ses partenaires européens ou internationaux. Nous continuerons à exiger que les États membres de l'Union respectent les valeurs européennes et la Charte des droits fondamentaux dont l'indépendance de la justice, la liberté de la presse et le respect des minorités. La défense des droits humains est essentielle dans un contexte international préoccupant. Elle doit se traduire par le respect de la Convention européenne des droits de l'homme et des décisions de la Cour de Strasbourg en Belgique. Elle doit s'illustrer dans nos prises de position aux Nations Unies. La Belgique qui a joué un rôle significatif en matière de lutte contre toute forme de discrimination tiendra un rôle proactif en la matière. Elle doit aussi encadrer une politique assumée et revalorisée de coopération au développement.





MIEUX D'ÉTAT

La régénération de la démocratie



**“Rendre le pouvoir
de décision aux
équipes de terrain
est essentiel”**



Les citoyennes et les citoyens perdent peu à peu confiance dans le monde politique. Il leur paraît au mieux opaque, au pire incapable de répondre aux défis actuels. Pour beaucoup, l'esprit d'État a déserté la classe politique. La colère grandit et se manifeste au bénéfice de formations extrémistes. Les citoyennes et citoyens se sentent pris en otage par les divers niveaux de pouvoir, le délai de formation du gouvernement fédéral, les services publics inefficaces, les échanges politiques agressifs et délétères. Le malaise s'accroît. Ils se demandent à quoi cela sert de voter et de s'en remettre à des mandataires. Nous voulons rendre le pouvoir aux électeurs en interdisant, par voie légale, les accords pré-électorales ou en exigeant leur publication avant le scrutin.

Nous croyons fermement que l'action politique est indispensable. Elle est vertueuse quand elle veille à l'intégrité et la justice. Elle seule peut coordonner les comportements et proposer des réponses cohérentes aux enjeux de notre société, comme le climat, la mobilité, le numérique, le vieillissement de la population, l'égalité entre les hommes et les femmes... Mais le mode de gouvernance a peu évolué depuis 50 ans. Il reste essentiellement top-down, masculin et fortement centralisé. Sans intelligence collective, il est condamné à l'inefficacité. Rendre le pouvoir de décision aux équipes de terrain est essentiel. Seul un État utile et efficace peut inspirer la confiance. Il nous faut agir pour réduire le fossé entre élus et citoyens, travailler à la prise de conscience de la responsabilité de l'engagement politique, simplifier les institutions, réduire le nombre d'élus et réformer l'administration.

1. UNE DÉMOCRATIE PLUS CITOYENNE

Nous pensons que le fossé entre représentants politiques et citoyens est trop important. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que leur voix n'est entendue qu'au moment des élections, tous les cinq ou six ans. Entre les échéances, ils ont la sensation de ne pas exister et subissent bon nombre de décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Pour mettre fin à cette situation, nous voulons les impliquer davantage dans le quotidien de la vie politique. Il s'agit de mettre sur pied une démocratie délibérative centrée sur la recherche du bien commun.

Des référendums citoyens

Nous voulons permettre la tenue de référendums à la demande d'un pourcentage de citoyens pour adopter de nouveaux textes ou contester ceux approuvés par le Parlement.

Chaque référendum sera précédé d'une période d'information, de consultations et de délibérations, comme celle prévue par le système suisse des votations. Le référendum aura l'avantage d'être issu de la base et de donner lieu à un large débat. La Constitution sera modifiée, prévoyant des garde-fous pour respecter chacune des Régions, ainsi que les droits fondamentaux des citoyens. Nous ne pouvons plus postposer cet outil dans la hantise de la Question royale.



Les citoyennes et citoyens connaissent mieux que quiconque les difficultés auxquelles ils sont confrontés et sont garants de la diversité des points de vue. Nous proposons d'adjoindre, à chaque assemblée représentative, une assemblée consultative composée de façon paritaire de citoyennes et citoyens tirés au sort. Les citoyens tirés au sort doivent se présenter à l'assemblée représentative, sauf justification valable. Celle-ci fera des propositions législatives à analyser et, le cas échéant, à voter par le Parlement. Le mandat des citoyennes et citoyens sera limité à deux ans et la moitié de l'assemblée renouvelée annuellement. Comme ceux-ci ne représentent pas la population et n'ont pas à se justifier auprès des autres citoyens, la décision restera de la responsabilité des représentants politiques ou reviendra à l'ensemble des citoyens via l'organisation d'un référendum.

Nous souhaitons que la participation accrue à la décision politique des citoyens soit la plus paritaire possible et concerne également les personnes en situation de handicap. Celles-ci sont trop souvent oubliées dans les processus décisionnels et peinent à faire entendre leur voix. Pourtant, leurs avis et expériences sont nécessaires à la décision politique à tous les niveaux de pouvoir. Nous proposons que des Conseils consultatifs soient mis en place dans chaque commune et que leurs recommandations soient prises en compte par les collègues communaux.

Les citoyens aspirent à se reconnaître dans des mandataires qui expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs fiertés, leurs colères... Les élus doivent être de bons gestionnaires, mais aussi d'authentiques représentants. Nous voulons que ceux-ci renouent avec le cœur de l'action politique : écouter, expliquer, proposer, convaincre et décider.

“Rassembler autour d’un projet commun est la meilleure arme pour lutter contre la violence sociale”

Rassembler autour d’un projet commun est la meilleure arme pour lutter contre la violence sociale, la peur, l’émergence de boucs émissaires et la radicalisation identitaire. Nous voulons initier une pédagogie du politique pour que les citoyennes et citoyens se sentent au centre de l’action et non pieds et poings liés à des décisions prises en dehors d’eux. Les médias sont le quatrième pouvoir de la démocratie. Nous garantirons la liberté et l’indépendance des médias. Nous travaillerons main dans la main avec eux pour qu’ils jouent pleinement leur rôle : informer les citoyens, déjouer les fake-news, se poser en alternative fiable face aux manipulations du réel. L’indépendance des médias sera préservée non seulement à l’égard du monde politique, mais aussi du monde économique. Nous ne voulons pas de médias qui vendent « de l’espace de cerveau disponible aux annonceurs publicitaires » ou qui se cantonnent à divertir le public. Nous avons besoin de partenaires forts posant un regard critique sur l’action et les décisions des mandataires politiques, proposant des informations pertinentes et assurant, à leur niveau, leur fonction de contrôle et de protection démocratique. Un Pacte Démocratie-Média entre l’ensemble des niveaux de pouvoir et l’ensemble des acteurs de la Presse et des médias devrait acter juridiquement la notion de « Service démocratique d’intérêt général » des médias d’information. Ce cadre fixerait des normes de qualité à respecter. En contrepartie, le financement public qui leur serait alloué serait plus important.



Un gouvernement fédéral en six mois maximum

Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois, l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre différentes coalitions. Concrètement, 30 des 150 sièges de la Chambre seront remis en jeu au sein d'une circonscription fédérale selon une logique majoritaire. Les partis prêts à former une coalition ensemble se présenteront sur une même liste. Ces listes de coalition devront comprendre des candidats de partis issus des deux grandes communautés linguistiques. Les 30 sièges iront à la liste de coalition qui aura obtenu le plus de voix, ce qui permettra à cette coalition de disposer d'une majorité parlementaire. Ainsi, ce seront les électeurs qui départageront les différentes coalitions et décideront quels partis formeront le Gouvernement.

À nos yeux, la prépondérance des présidents de parti est excessive et tourne au ridicule lors des interminables périodes de formation des gouvernements. Nous voulons que les électeurs puissent peser plus directement sur le choix des coalitions en votant pour plusieurs partis (pratique dite du panachage). Dans l'esprit de la circonscription fédérale, les citoyens auraient aussi une voix supplémentaire pour voter pour des partis d'une autre communauté linguistique. Ce vote compterait pour un

quart des votes classiques et serait ajouté aux votes de case de tête en faveur de ce parti. Les représentants politiques seraient ainsi amenés à considérer les préoccupations de l'ensemble des citoyens et non seulement celles de leur communauté linguistique. Enfin, nous proposons d'imposer un délai maximal de six mois pour la formation du fédéral.

Les corps intermédiaires — syndicats, associations, mutuelles... — se doivent de rapprocher politiques et citoyens. Ils connaissent le vécu de ceux qu'ils côtoient individuellement tout en étant porteurs d'intérêts collectifs. Nous pensons qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés des autorités publiques. Pour qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle, il est essentiel qu'ils dépassent leurs enjeux corporatistes et le rapport de force. Il est également essentiel que leur fonctionnement soit aussi transparent que possible et que chacun assume ses actes. C'est pourquoi nous proposons de leur donner, lorsque ce n'est pas encore le cas, une personnalité juridique.

2. LA POLITIQUE, UN ENGAGEMENT

Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être une carrière, un service avant d'être un droit. La politique doit s'extraire du simple rapport de force entre groupes défendant des intérêts particuliers. Il s'agit de faire une place à l'intérêt général et au bien commun.

Les représentants politiques ont un devoir d'exemplarité et d'intégrité. Il est essentiel qu'ils aient le sens des responsabilités et celui de l'État pour inspirer confiance aux citoyennes et citoyens.



Les querelles incessantes, la multiplication des petites phrases et la succession des effets d'annonce les discréditent.

“Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être une carrière, un service avant d'être un droit”

Nous estimons essentiel que les élus se consacrent pleinement à la mission pour laquelle ils ont été désignés. Nous voulons limiter dans chaque assemblée le cumul entre un mandat parlementaire et un mandat exécutif local à maximum 25% des membres, comme actuellement en Wallonie. Maintenir un petit nombre d'élus locaux offre une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Ceux-ci ne pourront cependant pas être chefs de groupe ou membres du Bureau du Parlement. Le cumul de ces deux rémunérations sera strictement interdit. Notre mouvement s'appliquera d'initiative cette règle à l'avenir et continuera à plaider pour une modification législative dans les parlements concernés. Il nous paraît également important de limiter le nombre de reconductions d'un élu afin de favoriser le renouvellement des parlements. Les élus (ministres, parlementaires, bourgmestres, échevins) absents pour maladie de plus d'un mois, toucheront une indemnité d'incapacité de travail par la mutuelle comme tous les employés belges.

Ils pourront être remplacés soit par leur suppléant à partir d'un mois d'absence, soit par le premier échevin de leur commune avec, au besoin, une répartition des tâches dans le collège.

Nous souhaitons revoir le mode de financement des partis afin d'éviter la mainmise des dominants. Historiquement, ceux-ci s'inscrivaient dans un ancrage social, en lien avec le monde du travail, de la santé ou de l'éducation. Aujourd'hui, ils sont devenus des instruments d'occupation du pouvoir. En outre, lorsqu'ils ont déjà une représentation parlementaire, ils disposent de dotations beaucoup plus importantes qui les avantagent au détriment des partis émergents. Nous voulons mettre fin à ces privilèges et travailler à plus d'équité. Nous proposons que tous les partis démocratiques qui se présentent aux élections fédérales et qui sont soutenus par au moins 50 000 citoyens disposent d'un

Limiter les mandats parlementaires et ministériels

Entrer en politique est un engagement citoyen au service de projets collectifs, non une carrière que l'on embrasse. Il est important que ceux qui s'y consacrent gardent du souffle, de l'authenticité et de l'enthousiasme. Ils ne peuvent pas perdre contact avec la vie civile. À dater des scrutins de 2024, nous proposons que chaque élu ne puisse pas exercer plus que l'équivalent de trois mandats parlementaires complets, soit quinze années, sur l'ensemble de sa vie. Une fois cette limite atteinte, il pourrait terminer le mandat en cours mais plus se représenter. Pour un ministre, la limite serait l'équivalent de deux mandats complets sur l'ensemble de sa vie.



financement minimal identique, auquel s'ajoutera un même montant forfaitaire réservé à chaque groupe politique dans les différents parlements.

3. UN ÉTAT PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE

Nous attendons de l'État qu'il promeuve le développement des initiatives privées, qu'elles soient marchandes ou associatives. Son rôle est essentiellement de réguler et de coordonner les comportements, de permettre des choix collectifs. Il faut un nécessaire équilibre entre le dynamisme des marchés, la confiance dans les personnes et l'action de l'État. Aujourd'hui, la réduction du pouvoir des États face à une économie mondialisée engendre un sentiment d'impuissance au sein de la population. Elle ne perçoit plus l'efficacité de l'action publique et perd confiance dans la démocratie.

Pour y remédier, nous voulons travailler à l'intégration politique européenne. Nous sommes des européens convaincus et désirons renforcer le fédéralisme européen et les compétences de l'Union en matière de santé, de politique de la défense, des affaires étrangères, de l'énergie, ainsi que sur le plan fiscal et des politiques économiques et sociales. Nous souhaitons transformer la Commission en un authentique Gouvernement européen. Celui-ci serait responsable devant un Parlement européen composé de membres élus sur des listes transnationales, avec un droit d'initiative législative propre. La présidente ou le président de l'Union européenne serait directement élu.e par l'ensemble des Européens. Ainsi, l'Union se doterait d'un visage qui l'incarne pleinement aux yeux des citoyens et des principaux leaders de la planète.

Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos institutions est indispensable. L'éclatement des compétences et l'absence de hiérarchie entre les normes des différents niveaux de pouvoir font obstacle à une action politique cohérente. Nous voulons assurer une meilleure coordination dont l'État fédéral serait le garant. Le Sénat, dont nous ne percevons plus l'utilité dans son fonctionnement actuel, doit jouer un rôle central à cet égard car composé d'élus des différentes entités du pays. Il doit notamment exercer une mission de contrôle des comités de concertations – les désormais fameux « Codeco » – et poser des questions aux ministres qui y participent.

“Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos institutions est indispensable”

Dans le même esprit, nous souhaitons simplifier les institutions bruxelloises et faire exercer les compétences provinciales par une conférence d'élus locaux. En Wallonie, l'institution politique provinciale sera donc supprimée et l'institution administrative revue pour ne conserver que les compétences les plus pertinentes, le solde étant transféré aux communes ou à la Région. L'enjeu n'est pas d'impacter le personnel mais de simplifier notre lasagne institutionnelle.



Du côté francophone, il est indispensable d'entamer une réflexion sur les institutions qui sont les nôtres et, par exemple, de suivre l'exemple flamand et rapprocher les Régions et la Communauté. Chaque Gouvernement fédéré devrait se limiter à 5 ministres. Celui de la Communauté française pourrait en comporter deux de chaque région et être présidé par le ministre-président wallon pendant une moitié de la législature et par le ministre-président bruxellois durant l'autre. Cela réduira largement le nombre de ministres. Afin de reconnaître le fait régional et s'assurer que Wallons comme

“Du côté francophone, il est indispensable d'entamer une réflexion sur les institutions qui sont les nôtres et par exemple de suivre l'exemple flamand et rapprocher les Régions et la Communauté”

Bruxellois se sentent représentés dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement bénéficierait d'une majorité tant parmi les députés wallons que parmi les bruxellois. Enfin, le transfert de compétences communautaires vers les Régions doit être envisagé pour peu que la Flandre fasse de même. À défaut, il ne s'agit pas d'une réelle régionalisation.

L'État fédéral, chef d'orchestre d'un pays simplifié

Des refédéralisations de compétences sont souhaitables pour une plus grande efficacité de l'action publique, notamment dans le domaine de la santé et du climat. Pour les compétences imposant une coordination entre les entités fédérées, l'État fédéral pourra fixer dans les lois spéciales des objectifs contraignants (en matière de taux d'emploi, de réduction de CO2...) et des normes (budgétaires, sociales, fiscales...) à respecter par les Régions et les Communautés, tandis que celles-ci choisiront la manière de les atteindre. Si les entités fédérées n'atteignent pas ces objectifs, l'État fédéral pourra se substituer à elles et prendre des décisions à leur place. Le Fédéral serait ainsi le garant du respect de nos obligations internationales et de la loyauté fédérale. Le Sénat, s'il est constitué d'élus des entités fédérale et fédérées, pourrait être chargé de définir ces objectifs.

La simplification des institutions bruxelloises devrait d'ailleurs inciter à ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles exerce à nouveau les compétences qu'elle avait transférées à la Région wallonne et à la Cocof si celles-ci ne peuvent être transférées directement à la Région bruxelloise.



La réduction du nombre de ministres s'accompagnera d'une diminution de la taille des cabinets ministériels. Les ministres s'appuieront davantage sur l'administration dont le rôle sera valorisé et les procédures simplifiées, rendues plus transparentes et plus efficaces. La réduction des cabinets s'alliera à une réforme conséquente de l'administration pour lui donner les moyens d'attirer des talents et, mieux, de rivaliser avec le secteur privé. Enfin, nous souhaitons que les gouvernements des différents niveaux de pouvoir soient constitués de manière paritaire. Travailler dans l'administration devrait pouvoir être considéré comme prestigieux au vu de la noble cause publique poursuivie.

“Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et l'inscrire dans des rythmes plus longs”

Enfin, l'État doit démontrer qu'il peut apporter une réponse aux grandes mutations de nos sociétés : le dérèglement climatique, la numérisation de l'économie et des relations sociales, le vieillissement de la population... Ces défis ne se relèvent ni ne se pensent en une législature. Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et des changements de majorité afin de l'inscrire dans des rythmes plus longs en développant des plans d'action sur dix ans. Afin de favoriser un consensus social fort et des politiques cohérentes à long terme, ces plans seraient élaborés à quatre voix, celles des politiques, des experts,

des corps intermédiaires et des acteurs de terrain, et fixeraient des objectifs précis qui seraient atteints au terme des dix années. Au terme de cette large concertation, il reviendra aux instances politiques de prendre les décisions finales en tenant compte des avis recueillis et consensus atteints.

Ces réformes de moyen terme doivent être combinées avec des actions concrètes permettant d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Les citoyens doivent percevoir l'impact du politique sur leur vie quotidienne. C'est davantage le cas au niveau communal en raison de la plus grande proximité avec les citoyens. Pour restaurer la confiance des citoyens dans l'efficacité de l'action politique, nous voulons que chaque niveau de pouvoir identifie un domaine majeur à large impact sociétal dans lequel il peut apporter une solution concrète en quelques années.

4. UNE ADMINISTRATION RÉFORMÉE

Nous voulons, qu'à l'exception des fonctions d'autorité, les engagements administratifs prennent la forme de contrats à durée indéterminée, sans porter atteinte aux droits déjà acquis en matière de pension. Cela permettra d'attirer des personnes qui n'ont pas vocation à y faire l'ensemble de leur carrière et disposent d'une expertise acquise dans d'autres secteurs. En outre, l'engagement à durée indéterminée est plus stimulant que le régime statutaire. Le statut « mammouth » de la fonction publique contrarie aujourd'hui davantage les travailleurs méritants et motivés qu'il ne les aide. Les grades de promotion devront être accessibles à l'avenir aux contractuels. La question de l'emploi statutaire n'est qu'un aspect de la nécessaire réforme de la



fonction publique. Il est impératif de responsabiliser davantage les fonctions administratives dirigeantes avec des objectifs clairs, de mettre en œuvre une politique de ressources humaines plus dynamique.

Nous souhaitons que les engagements au sein de la fonction publique soient davantage dépolitisés. Nous voulons changer l'articulation entre les ministres et leur administration, limitant ainsi les cabinets et réhabilitant le rôle de l'administration. Lors de son entrée en fonction, le Gouvernement conservera uniquement la possibilité de désigner les numéros 1 des administrations par un mandat correspondant à la durée d'une législature, à l'instar de ce qui se pratique dans le monde anglo-saxon. Ainsi, le Gouvernement sera assuré d'un relais direct et loyal pour la mise en œuvre de sa politique sans crainte d'obstruction. Le curseur de la confiance et de la compétence retournera à l'administration qui, en corollaire, assumera aussi, au besoin, son action devant les parlements.

**“Nous voulons changer
l’articulation entre les ministres
et leur administration, limitant
ainsi les cabinets et réhabilitant
le rôle de l’administration”**

Une loi abrogée pour chaque loi votée

Nous proposons de supprimer les lois inutiles en vérifiant la pertinence de toutes les lois datant de plus de 50 années et en imposant que, pour toute proposition ou tout projet de loi, l'abrogation d'une loi existante soit suggérée.

Nous voulons accélérer le développement du numérique pour moderniser les administrations afin qu'elles soient efficaces et accessibles. Nous accorderons, au vu du retard judiciaire, une priorité à la transition numérique de la justice. L'ensemble des procédures, judiciaires comme administratives, sera accessible en ligne.

L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus tolérable. Ce qui est condamnable dans la « vraie vie » (propos homophobes, sexistes ou racistes, injures, diffamations, menaces...) doit l'être aussi dans le monde virtuel. Une chambre spécifique sera créée pour poursuivre tous les actes délictueux commis en ligne comme le harcèlement, les menaces ou la diffusion de photos et vidéos privées. Tous ces « crimes » seront correctionnalisés et ne relèveront plus du délit de presse et de la Cour d'assises. En cas de violation de la loi, une traçabilité de l'identité de l'auteur devrait pouvoir être établie par le parquet.

Le recours au numérique au sein de l'administration doit s'accompagner d'une politique de transparence envers les

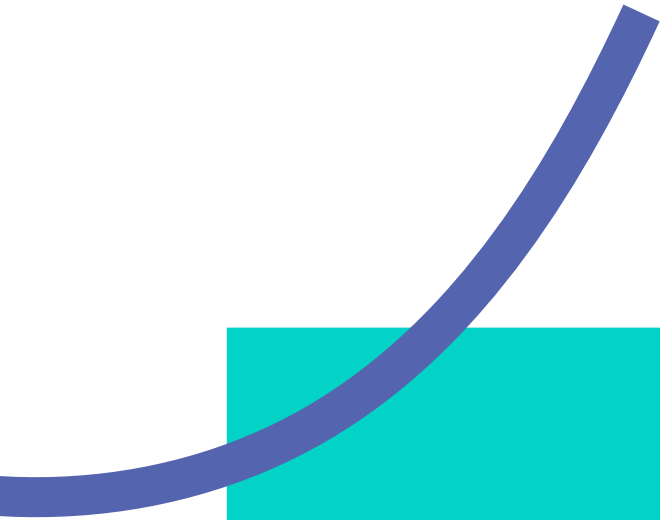


citoyens. Lorsqu'un acte administratif individuel est posé – un contrôle fiscal par exemple – suite à l'application d'un algorithme, l'administration doit être en mesure d'expliquer aux citoyens le fonctionnement de cet algorithme et la motivation de la décision prise à leur égard. La numérisation ne peut transformer les décisions administratives en boîte noire sous peine de créer un sentiment d'arbitraire.

L'accès aux portails publics sera simplifié tant pour les employés que pour les indépendants. Nous veillerons cependant à ce que tout service public reste accessible à ceux qui ne maîtrisent pas le numérique. Nous nous battons pour que les documents administratifs puissent être obtenus dans la langue nationale du choix de l'utilisateur sur l'ensemble du territoire.

“L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus tolérable”

La simplification administrative et la lutte contre la bureaucratie commencent par une rationalisation du nombre de lois et de règlements. Certaines mesures adoptées jadis sont totalement obsolètes mais subsistent encore dans notre arsenal législatif. Les citoyennes et citoyens ne savent parfois plus où donner de la tête. Si nul n'est censé ignorer la loi, il faut que celle-ci soit pertinente. Nous proposons d'œuvrer à un substantiel dégraissage de notre système juridique.





MIEUX FAIRE SOCIÉTÉ

La régénération du pacte social



**“Nous avons besoin
d’un nouveau pacte
social. La classe
moyenne se sent
pressée comme
un citron, toujours
bonne à payer
et rarement
à être aidée”**



La régénération de la société implique un nouveau pacte social, un nouveau consensus sur le projet autour duquel faire société. La Belgique de l'après-guerre s'est construite sur un contrat entre patrons et travailleurs axé sur la croissance économique : il a permis aux uns de dégager des bénéfices et aux autres d'augmenter leur pouvoir d'achat et leur confort de vie. Historiquement, dans un contexte de plein emploi, la sécurité sociale consistait en une assurance à laquelle contribuaient travailleurs et employeurs. Elle protégeait chaque travailleur des pertes de revenus liées au chômage, lui assurait l'accès aux soins de santé et à la pension.

Aujourd'hui, ce modèle ne fonctionne plus. La sécurité sociale est structurellement en déséquilibre. La hauteur des cotisations sociales nuit à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. Une partie de la population a le sentiment de contribuer sans cesse davantage. La classe moyenne se sent pressée comme un citron, toujours bonne à payer et rarement à être aidée. Une autre dépend d'allocations sociales qui lui permettent à peine de survivre et se retrouve enfermée dans la dépendance dès lors que l'obtention d'un travail faiblement rémunéré réduit ses revenus en raison des frais de garde et de déplacement ainsi que de la perte de ses allocations. Ces situations attisent les tensions sociales et le populisme.

Nous aspirons à une société où chacune et chacun a les moyens de réaliser ses projets, où celles et ceux qui prennent des initiatives sont soutenus. Nous avons besoin d'un nouveau pacte social. Nous voulons qu'il favorise la participation et la responsabilité citoyenne et apporte le soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous dans la société.

À travers ce nouveau pacte social, nous passerons d'une société de consommation à une société de participation. Celle-ci est à la fois un droit et une responsabilité.

1. UN SOCLE DE DROITS SOCIAUX

La participation en tant que droit implique une société inclusive, rejetant toute forme de discrimination. Elle affirme la dignité irréductible de chaque être humain et lui garantit les ressources nécessaires au développement de sa créativité et de sa réalisation. Cette société de participation s'appuiera par conséquent sur un socle de droits assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté. Quels que soient les aléas de la vie, chaque membre de la société sera assuré de disposer des ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter.

En Belgique, près de 16% de la population connaît un risque de pauvreté matérielle. Nous souhaitons augmenter le niveau des allocations familiales, revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des allocations des personnes handicapées pour mettre fin à cette grande précarité. Les pensions légales doivent également assurer un niveau de vie décent : un montant minimal de 1 500 euros net sera garanti indépendamment des parcours professionnels antérieurs. Dans un premier temps, nous voulons accorder la priorité aux pensionnés les plus fragiles, notamment aux femmes dont la pension moyenne est largement inférieure à celle des hommes en raison de l'absence de reconnaissance de leur investissement dans la gestion familiale. La pauvreté infantile en particulier est inacceptable : un État social digne



doit se donner comme ambition que plus un seul enfant ne vive sous le seuil de pauvreté d'ici dix ans. Comme les enfants au sein des familles monoparentales sont particulièrement à risque, nous voulons renforcer les aides spécifiques à leur égard. Des moyens structurels supplémentaires seront octroyés aux CPAS, tant en termes humains que financiers. Nous souhaitons aussi accentuer le recouvrement des pensions alimentaires.

Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un lieu à soi. Nous souhaitons augmenter le nombre de logements sociaux et à loyer modéré et encourager les propriétaires privés

La fin des droits d'enregistrement sur la première habitation.

Nous remplacerons les droits d'enregistrement sur la première habitation par une taxe annuelle basée sur la valeur du bien dont le total ne pourra jamais dépasser le montant des droits d'enregistrement.

Cela évitera le débours d'une somme conséquente lors de l'achat. Nous généraliserons la portabilité des droits d'enregistrement, pour stimuler la mobilité résidentielle. Les droits payés lors d'un achat seront déduits des droits lors de l'achat d'un nouveau bien acquis par la revente du précédent.

à mettre leurs biens en location, via une Agence Immobilière Sociale ou une société de logement public. Nous voulons qu'une partie des logements construits dans le cadre d'une promotion immobilière soient obligatoirement affectés aux logements publics. L'offre des centres d'accueil pour les sans-abris sera également développée car bénéficier d'un toit est la première étape de la réinsertion sociale. Le droit au logement implique pour les pouvoirs publics l'obligation de généraliser les mises en logement des sans-abris notamment à travers des initiatives *Housing First*.

Nous souhaitons que la personne en situation de handicap puisse, elle aussi, avoir le choix de son lieu de vie et d'épanouissement. Cela nécessite une offre d'hébergements suffisante et variée. Il faut dès lors renforcer le nombre de places disponibles dans tous les types de structures et pour tous les degrés d'autonomie : des petites structures de type habitats inclusifs solidaires pour les personnes visant une autonomie croissante à des structures adaptées et supervisées pour les personnes en situation de grande dépendance, sans oublier une attention particulière au développement de structures permettant l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes.

Nous voulons ouvrir largement l'accès à la propriété pour qu'il ne soit pas réservé aux personnes aisées. Pour les jeunes qui souhaitent s'installer, devenir propriétaire de leur premier bien devient de plus en plus compliqué, en raison de la hausse des coûts de l'immobilier et des exigences accrues des banques en termes de fonds propres. Nous voulons les soutenir via la suppression des droits d'enregistrement sur la première habitation et l'exonération des 100 000 premiers euros gagnés au travail.



L'accès au logement des familles monoparentales doit également être encouragé. Elles sont trop souvent discriminées par les propriétaires privés. Nous souhaitons que des mesures d'aides à l'achat ou à la location soient créées à leur intention. Nous voulons également faciliter la location en commun d'un logement par plusieurs familles monoparentales.

L'accès à l'eau et à l'électricité sont des déterminants d'une vie digne. Nous voulons l'inscrire dans la Constitution et permettre à chaque personne d'accéder à un quota de base à prix nul ou très faible. La mise en place d'une tarification progressive avec une première tranche gratuite permettrait que le coût de cette mesure soit pris en charge par les gros consommateurs pour encourager une plus grande sobriété énergétique, sans mettre à mal leur compétitivité.

Nous considérons que l'accès au numérique est un droit fondamental. À ce titre, nous garantirons à toutes et tous l'achat d'un équipement de base à prix modeste et la mise à disposition d'une connexion internet de qualité. Nous voulons mettre fin aux zones blanches dans les régions rurales où se connecter est une gageure. L'accès au numérique est aussi une question de formation. Il implique que chacune et chacun soit formé à son utilisation comme aux comportements à adopter pour réduire les risques de harcèlement, d'addiction ou de vol de données.

La santé est une quête commune et une responsabilité que nous avons les uns envers les autres. Outre les droits à l'éducation et à la culture, une société décente doit également offrir des soins de qualité à l'ensemble de sa population. La santé est un bien précieux mais, à un moment donné, chacune et chacun de nous sera concerné par la perte d'autonomie ou la maladie.

Disposer d'un travail devrait être une garantie contre la pauvreté et la perte de lien social. L'État se doit d'assurer l'autonomie des citoyennes et citoyens inactifs et de ne pas les enfermer dans une situation de dépendance. L'assistantat ne pourrait être une perspective, la solidarité doublée de la responsabilisation, oui. À ce titre, le fait que la Belgique soit l'un des très rares pays dans le monde à accorder des allocations de chômage de manière illimitée dans le temps est de moins en moins perçu comme légitime par les travailleurs. Cela incite certaines personnes, minoritaires certes, à produire peu d'effort pour quitter leur statut d'allocataire social. Cela ébranle la solidarité des travailleuses et des travailleurs qui jugent ce mécanisme obsolète au regard de leurs lourdes contributions à l'impôt. De plus, de nombreux allocataires finissent, avec le temps, par être exclus du monde du travail et sombrer dans la précarité, le décrochage social n'étant pas toujours très loin. Nous revendiquons la reconnaissance d'un authentique droit à l'emploi et voulons assurer son accès pour toute personne désireuse de travailler et disposée à acquérir les compétences nécessaires. Plutôt qu'une allocation de chômage, le demandeur d'emploi est en droit de réclamer

100 000 euros exonérés d'impôt

Afin de permettre à tout jeune de se lancer dans la vie et lui faciliter la réalisation de ses premiers projets – comme l'acquisition d'un logement – nous voulons que les cent mille premiers euros gagnés par le travail soient exonérés d'impôt.



un travail. Des allocations illimitées dans le temps représentent aussi une démission des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer une création suffisante d'emplois. Les besoins de la société sont suffisamment importants pour qu'ils puissent proposer, en partenariat avec les entreprises et le monde associatif, un emploi décent au bout de deux années de chômage et mettre fin au versement de l'allocation de remplacement. Rester de nombreuses années au chômage n'est pas une perspective socialement acceptable, tant pour celui qui en bénéficie que pour les travailleurs qui y contribuent. La cohésion sociale serait ébranlée si, considérant des abus, la légitimité de la solidarité était finalement remise en cause par certains.

“Rester de nombreuses années au chômage n'est pas une perspective socialement acceptable, tant pour celui qui en bénéficie que pour les travailleurs qui y contribuent”

Le principe du droit à l'emploi doit également nous inciter à favoriser le travail des personnes en situation de handicap. Actuellement seules 36% d'entre elles travaillent, alors que la moyenne européenne est de 50%. De nombreuses administrations publiques n'atteignent pas le quota obligatoire

Un travail plutôt qu'une allocation : Droit à l'emploi et limitation des allocations de chômage dans le temps

Nous proposons d'instaurer un droit à l'emploi et de limiter les allocations de chômage à une période de 2 ans consécutifs pour éviter de faire tomber dans la dépendance les chercheuses et chercheurs d'emploi. Au terme de cette période, toute chercheuse ou tout chercheur d'emploi bénéficierait d'un droit à l'emploi : un travail d'utilité publique dans le secteur public ou associatif lui serait automatiquement proposé en tenant compte de son profil. Cet emploi serait rémunéré au salaire minimum du secteur. Une entreprise privée pourrait également engager une chômeuse ou un chômeur en fin de droits et recevrait alors un subside à l'emploi équivalent au montant de l'allocation de chômage, puis dégressif mensuellement sur une période de 24 mois. Le demandeur d'emploi aurait également la possibilité de demander de convertir pendant un an son allocation de chômage en une aide de lancement s'il propose un projet entrepreneurial qui aura été jugé viable par une banque.

Une fois dans sa carrière, chaque personne pourrait bénéficier d'allocations de chômage pendant trois années supplémentaires, pour un total de 5 ans, afin de reprendre des études ou une formation pour étoffer ses compétences ou se réorienter.



de 2,5%. Il est inutile de les sanctionner. Il importe plutôt de les soutenir par le financement de formations et d'actions de sensibilisation dans les départements Ressources humaines des administrations publiques. Nous voulons également encourager fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans le secteur privé.

“Nous voulons également encourager fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans le secteur privé”

Nous souhaitons que le cœur de ces droits — l'accès à un logement, aux soins de base et au travail — puisse être étendu à toute personne se trouvant sur le territoire, dotée de papiers ou non. L'enjeu n'est pas que «des étrangers prennent la place des Belges», comme on l'entend parfois. Il nous faut assumer une politique généreuse et lucide, qui tend la main vers les plus fragiles tout en reconnaissant leur apport humain d'une part, et pour la dynamique économique et le régime de pension de notre pays d'autre part. L'intégration de travailleurs migrants, parfois fortement qualifiés, permettra de juguler les secteurs en pénurie et le vieillissement de la population. Elle représentera une plus-value importante pour l'ensemble de la société. Ces travailleurs pourront en outre s'insérer durablement dans leur pays d'accueil. Le travail non

déclaré, outre qu'il n'assure pas la sécurité juridique de l'employeur et du travailleur sans-papier, crée une concurrence déloyale pour les autres travailleurs et PME. L'exercice d'un emploi sera un facteur déterminant dans l'obtention d'un titre de séjour, entraînant l'automatisme de celui-ci plutôt qu'un décalage improductif entre le droit de séjour et le permis de travail, ces deux éléments relevant de niveaux de pouvoir distincts.

“Les procédures de régularisation devront être revues pour être davantage objectivées, humaines et transparentes”

Vivre dans l'imaginaire d'une Europe aux frontières fermées est un leurre. C'est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun est tout aussi illusoire. Nous nous assurerons du respect strict des normes prescrites dans le droit international, en particulier la Convention de Genève. Les procédures de régularisation seront revues pour être davantage objectivées, humaines et transparentes. Il s'agira de régulariser au cas par cas les personnes sans-papiers à travers un mécanisme et des critères précis et permanents à définir avec le milieu associatif. La possibilité d'exercer un emploi sera un critère permanent dans l'obtention d'un titre de séjour. Nous nous emploierons à mettre fin à la stratégie de pourrissement actuelle. Notre humanité doit aussi s'incarner sur ce type de politique. Nous refusons que des enfants puissent être détenus dans des centres fermés. Cette interdiction doit être inscrite dans la loi. Nous dénonçons



toute tentative de criminalisation de la solidarité par la mise en œuvre de visites domiciliaires telles qu’elles ont été envisagées antérieurement.

Les femmes se voient trop souvent attribuer le statut de cohabitant qui entraîne une réduction de leurs allocations. Cette situation pénalise également les familles qui accueillent sous leur toit une personne en situation de handicap ou de dépendance. Le rejet des discriminations — la recherche d’une égalité homme-femme en particulier — invite à individualiser les droits sociaux. Ce sera l’un de nos combats. Le droit social ne peut peser sur les choix de vie des citoyennes et citoyens, ni les inciter pour des raisons financières à vivre dans la solitude. Les aidants-proches devront bénéficier d’un véritable statut renforcé. Les confinements ont mis en lumière le rôle-clé et combien éprouvant des aidants. Une reconnaissance plus juste et un soutien renforcé de ceux qui accompagnent au minimum 15% de la population sont incontournables.

“Vivre dans l’imaginaire d’une Europe aux frontières fermées est un leurre. C’est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun est tout aussi illusoire.”

Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et tous les citoyens, nous considérons qu'il n'y a plus de raison de différencier les statuts socio-professionnels. Nous voulons que les indépendants bénéficient de l'accès au chômage, des droits aux congés parentaux et d'une indemnité d'incapacité dès le premier jour de maladie au même titre que les employés. Les règles en matière de contributions sociales et de pensions seront harmonisées. Le recours aux contractuels dans la fonction publique contribuera à l'abandon des spécificités du statut de fonctionnaire, comme la nomination, par exemple. Nous mettrons sur pied un statut unique, favorisant la mobilité professionnelle et une plus grande équité entre les travailleurs.

“Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et tous les citoyens, nous considérons qu’il n’y a plus de raison de différencier les statuts socio-professionnels”

Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-maladie explose. Il excède désormais celui des bénéficiaires du chômage. Il est urgent que l'État perçoive le symptôme, derrière ces chiffres, d'un malaise profond et largement partagé au sein du monde du travail. Des politiques nouvelles doivent être définies avec les partenaires sociaux. À défaut, tout le monde perd : les employeurs, les travailleurs impactés et l'autorité publique.



2. UNE SÉCURITÉ SOCIALE ASSURANCIELLE

La dimension assurancielle de la sécurité sociale sera renforcée. Sa vocation est de protéger les individus des risques sociaux, comme la maladie ou le licenciement, en réduisant l'impact sur leurs conditions de vie. Ces prestations sociales complémentaires seront proportionnelles à la perte, salariale notamment, et aux cotisations versées. Nous voulons, comme évoqué précédemment, que les allocations de chômage soient limitées à une période de deux ans, mais que leur montant initial soit supérieur à ce qui se pratique actuellement pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des conséquences d'une perte d'emploi temporaire. Elles deviendraient dégressives au terme de la première année. Pour plus de clarté, nous souhaitons les rebaptiser « indemnités de transition pour perte d'emploi » et les distinguer des indemnités de survie correspondant à l'aide sociale actuelle (CPAS), qui sera intégralement à charge du Fédéral plutôt que, pour partie, des communes.

L'un des objectifs du chômage est de pouvoir se réorienter en fonction de l'évolution de ses aspirations ou des besoins de son secteur d'activité. Nous proposons que les indemnités de transition pour perte d'emploi puissent être prolongées une fois sur la carrière, pendant trois années supplémentaires, pour reprendre des études ou une formation. Il est également déterminant que dès les premiers mois de chômage, une formation de qualité soit offerte aux demandeurs d'emploi.

Nous voulons renforcer l'activation des politiques sociales en termes d'accompagnement et de formation. Une connaissance précise du marché du travail et une collaboration constante avec les employeurs sont essentielles. Ainsi, les formations proposées

seront en adéquation avec les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi convaincus qu'elles leur sont utiles, ce qui est encore insuffisamment le cas aujourd'hui.

Nous pensons que les travailleurs doivent bénéficier d'un revenu de remplacement quand ils donnent leur démission. Ce droit au rebond professionnel permettra à celui qui ne voit plus de sens dans son travail de se réorienter professionnellement, sans perdre le bénéfice de ses indemnités. Il pourra être exercé au maximum deux fois sur une carrière professionnelle et sera juridiquement balisé pour protéger à la fois le salarié – qui devra respecter les règles de préavis – et l'employeur. Ne craignant plus de perdre son droit au chômage, il sera plus aisé pour le travailleur de se trouver une autre fonction épanouissante. En outre, cela diminuera les risques de burn-out et de mise en

“La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une responsabilité”

maladie pour des motifs fallacieux. Cela protégera les artisans et indépendants, patrons de TPE ou PME, qui ne peuvent se payer le luxe de perdre un travailleur et de le remplacer à coût additionnel, avec un horizon incertain et le risque que son activité s'en trouve affectée.

Nous souhaitons que des crédits-formations soient accordés chaque année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en

un droit à une formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de travail sans perte de salaire, mais aussi en un soutien financier à l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans. Ainsi, le travailleur pourra, s'il le souhaite, concentrer ses crédits pour une formation de plus grande ampleur tous les dix ans. Ceux-ci lui permettront de renforcer son expertise ou de se réorienter. Cette mesure soutiendra également les travailleurs forcés de se réorienter face à la transformation de l'économie et la robotisation accrue. Elle les accompagnera dans la transition vers de nouveaux métiers.

3. PARTICIPER EN TRAVAILLANT

La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une responsabilité. Si le pacte de participation que nous proposons offre une place à chacune et à chacun, il leur demande en retour une participation au bien-être commun. Cette responsabilité sociale s'assume d'abord par le travail. Grâce à lui, les citoyens acquièrent les ressources d'une vie décente, prennent part à la société, développent des relations sociales et voient leur apport reconnu. La régénération de la prospérité passe par un développement économique axé sur une croissance de la qualité des biens et des services et la création d'emplois porteurs de sens.

La reconnaissance d'un droit au travail s'accompagnera de la suppression des discriminations à l'emploi, liées au genre, à la culture ou au handicap. Nous proposons de sanctionner financièrement les entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires.

L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, notamment en matière d'accès et sur le plan salarial, sera notre priorité. À cette fin, nous voulons inverser la charge de la preuve de la discrimination. L'employeur devra prouver que les différences salariales et de traitement sont justifiées par

“L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, notamment en matière d'accès et sur le plan salarial, sera notre priorité”

d'autres critères sous peine d'amendes. L'adoption de plans d'actions pour l'égalité salariale et l'égalité des chances sera stimulée par des appels à projets, des chartes, des labels et des classements. L'accès des femmes au financement de projets d'entreprenariat sera facilité. Actuellement, les femmes ont 30% de chances de moins d'être financées par les investisseurs. C'est inacceptable. Comme mesurer c'est savoir, nous voulons disposer de statistiques intégrant la dimension « genre » afin d'avoir une connaissance précise des inégalités entre hommes et femmes.

Nous ne tolérons ni la ségrégation horizontale — la prédominance des hommes dans les secteurs et métiers les mieux rémunérés et celles des femmes dans les métiers moins bien payés alors qu'ils sont pourtant dits essentiels — ni la ségrégation verticale



— la prédominance des hommes dans les fonctions dirigeantes. La politique des quotas qui a permis de féminiser les assemblées doit inspirer le monde du travail. La fonction publique doit être la première à montrer l'exemple en s'imposant la parité dans le Top de sa hiérarchie. À terme, les entreprises de plus de 250 personnes adopteront une politique similaire de quotas pour atteindre progressivement la parité dans les Conseils d'administration et les Conseils de direction.

L'augmentation de l'offre des structures d'accueil de la petite enfance couvrant l'ensemble des besoins, l'amélioration du statut de celles qui les animent et le doublement de la déductibilité des frais de garde sont essentiels pour permettre aux parents, et en particulier aux jeunes mères de poursuivre pleinement leur carrière professionnelle. Nous souhaitons instaurer un droit de l'enfant à une place dans une crèche comme il existe aujourd'hui un droit à l'école. Une attention accrue aux familles monoparentales s'impose. Nous proposons aussi que les avantages des familles nombreuses bénéficient à l'avenir aux ménages dès 2 enfants au lieu de 3, y compris pour les familles recomposées.

“Les avantages des familles nombreuses bénéficieront à l'avenir aux ménages dès 2 enfants au lieu de 3, y compris pour les familles recomposées”

Si nous voulons favoriser la participation par le travail, il est absurde qu'il soit si largement taxé. Nous plaидons pour un rééquilibrage de la fiscalité. Nous proposons de réduire la taxation sur le travail, d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière. Nous voulons revoir le financement de la sécurité sociale selon la même logique. Actuellement, celle-ci est menacée par la hausse des dépenses de pensions et de soins de santé – 75% de son budget – et est uniquement alimentée par les travailleurs qui doutent de bénéficier à l'avenir de droits similaires à ceux de leurs aînés. Nous refusons qu'un clivage générationnel fragilise

“Nous proposons de réduire la taxation sur le travail, d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière”

la cohésion sociale. En outre, les personnes actives sur le marché du travail représentent moins de la moitié de la population. Nous ne pouvons leur demander de travailler, d'élever leurs enfants, de prendre soin de leurs parents ou de leurs grands-parents et de supporter seules le coût de notre solidarité en les condamnant à l'épuisement.



Nous proposons de remplacer le système actuel des cotisations sociales sur le travail et d'élargir les sources de financement de la sécurité sociale afin que l'ensemble des entreprises, intensives ou non en travail, et l'ensemble des revenus, issus du travail ou non, contribuent équitablement au financement de la sécurité sociale. Cela instaurera plus d'équité entre les entreprises.

En outre, la numérisation et la généralisation de l'Intelligence Artificielle génèrent des profits considérables, mais également des pertes d'emplois massives. Tenter de dresser un mur contre ce tsunami numérique est insensé et non souhaitable. Nous voulons que ces profits financent la création d'emplois dans d'autres secteurs, notamment ceux de l'éducation et des services aux personnes.

Supprimons les cotisations sociales sur le travail

Nous proposons de supprimer les cotisations sociales sur le travail et de les remplacer par une « Contribution Santé Environnement » (CSE) qui correspondra à un pourcentage de l'ensemble des revenus – salaires, dividendes, loyers, revenus de remplacement... – des particuliers et des sociétés. La sécurité sociale sera ainsi financée par tous en fonction de ses capacités. La CSE serait perçue sur une base large à un taux modéré. La gestion se ferait sur un modèle participatif, associant les acteurs concernés.

Les entreprises se servant des données personnelles comme d'une marchandise ou une matière première – Google, Amazon ou Facebook par exemple – doivent contribuer elles aussi au financement des recettes publiques. Cette contribution sera idéalement prélevée au niveau européen ou de l'OCDE et directement affectée au financement du revenu de participation belge. À défaut, la Belgique agira avec ses partenaires. Cette redevance permettra de savoir ce que les entreprises font de nos données et les amènera à contribuer en fonction de cette

“Imaginer les jeunes consacrer quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation”

utilisation. En outre, l'exploitation des données personnelles ne sera autorisée que de manière agrégée et anonyme. Le ciblage d'une personne sur base de ses données individuelles pour l'exposer à des publicités ou des contenus politiques spécifiques, par exemple, sera formellement interdit. L'usage des réseaux sociaux par les partis politiques eux-mêmes sera balisé.

4. PARTICIPER EN S'ENGAGEANT

Une société de participation implique une mutation culturelle pour que chacun prenne conscience de sa responsabilité et ait à cœur le bien commun. Un tissu associatif riche et dynamique est essentiel à la cohésion sociale. Par rapport aux services publics ou aux initiatives privées, l'action associative a le mérite d'être mieux ancrée sur le terrain et de profiter de la force de conviction des personnes acquises à sa cause. Elle permet souvent de trouver un équilibre entre le professionnalisme des travailleurs et l'engagement de citoyens bénévoles. Nous voulons que l'État soutienne l'action associative sans chercher à s'y substituer ou à la concurrencer.

Dans une société de participation, nous voulons stimuler l'engagement dans des projets positifs dès l'enfance. Imaginer les jeunes consacrer quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation. Nous voulons instaurer un service citoyen généralisé. Si nous pensons qu'il pourrait à terme devenir obligatoire au niveau européen, ou à défaut au niveau belge, il est impensable de l'imposer du jour au lendemain. S'il est vécu comme une contrainte par le jeune, il n'aura d'intérêt pour personne. Nous susciterons une adhésion forte en multipliant l'offre de services citoyens afin que les jeunes qui le souhaitent puissent s'y engager et y penser tout au long de leur scolarité. Nous souhaitons valoriser les volontaires par un certificat attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente de chômage. Le service citoyen comptera pour la pension et sera dédommagé substantiellement pour qu'il ne suscite pas uniquement l'adhésion des jeunes privilégiés.

Pour soutenir l'engagement, nous souhaitons instaurer un revenu de participation, une allocation de base offerte par la société à chaque citoyenne et citoyen. Ce revenu favorisera le lancement de nouveaux projets, la réalisation d'études supérieures, la reprise de formation, l'adaptation du temps de travail aux besoins de la vie familiale... Combiné au statut d'artiste, il assurera à celui-ci un revenu minimal et soutiendra la création. Dans la mesure où les autres allocations, dont le chômage, ne seront plus qu'un complément de ce revenu, il renforcera celui des travailleurs et réduira les pièges à l'emploi,

Un revenu de participation de 600 euros pour chaque citoyen

Afin que chacune et chacun ait la conviction d'être partie prenante de la vie sociale, nous proposons que chaque personne perçoive dès 18 ans un revenu de 600 euros. Ce revenu ne sera pas suffisant pour vivre, mais correspondra à un investissement de l'État pour faciliter la participation de toutes et de tous. Il s'ajoutera aux autres revenus et sera donc pris en compte pour nos impôts. Les allocations sociales seront réduites de ce même montant.

Lorsque le service citoyen sera généralisé, le revenu de participation pourra être accordé à partir du début de la réalisation de celui-ci.



dont les femmes sont souvent les premières victimes, en créant un différentiel plus conséquent entre le chômage et le travail à bas salaire. Il sera une aide précieuse notamment pour les familles monoparentales. Il réhabilitera l'image de l'État, dès lors que celui-ci ne sera plus celui qui nous prend nos impôts, mais celui qui nous donne un revenu.

En contrepartie, chaque citoyenne et citoyen sera invité à contribuer au bien-être collectif par une activité socialement utile : un travail, une formation, l'engagement dans une action associative ou les soins apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu. Un contrôle sera mis sur pied, sous forme de coups de sonde comme en matière fiscale, effectué par des accompagnateurs sociaux. Lorsque les preuves de participation ne seront pas évidentes, un plan sera défini conjointement par l'accompagnateur et la personne concernée sans suppression du revenu de participation.





LIBRES ET JUSTES

La régénération des libertés



**“Les êtres humains
ne sont libres
qu’ensemble.
Il faut régénérer
les libertés
trop longtemps
sacrifiées”**



Ces dernières années, en raison de la pandémie, les citoyennes et citoyens ont vu leurs libertés restreintes. Ils ont accepté de rester enfermés chez eux, de renoncer à passer du temps avec les personnes qui leur étaient chères, de se voir limiter l'accès aux soins, de repousser des traitements ou des opérations, de ne pas accompagner comme ils le souhaitent celles et ceux qui les quittaient, de ne plus aller au restaurant, au cinéma ou au théâtre, d'assister à la faillite des entreprises nourrissant des familles entières, de montrer un pass sanitaire pour se rendre dans des lieux publics... Confrontés à une menace jusqu'alors inconnue, ils savaient que prendre soin d'eux-mêmes et des autres était la seule solution.

Cette pandémie aura démontré que les êtres humains ne sont libres qu'ensemble. Être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut sans s'inquiéter d'autrui. Être libre ne veut pas dire absence de contraintes, mais possibilité de mener à bien ses projets en considérant les autres comme des soutiens plutôt que des concurrents. Être libre, c'est se réaliser, donner un sens à sa vie en construisant quelque chose de positif pour soi-même et pour les autres. S'engager dans ce que l'on croit juste.

Être libre, c'est également s'opposer à ce que l'on croit injuste, s'indigner face aux règles absurdes, aux lois incohérentes... Le contrat de confiance entre les citoyens et les gouvernements est rompu lorsqu'ils ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire et à l'incompétence. Pour faire société et restaurer ce lien de confiance, il faut régénérer les libertés.

Les libertés ont un sens si, au-delà des mots, elles se traduisent en actes, si celles et ceux à qui elles sont reconnues ont la capacité de les mettre en œuvre. Il n'y aura pas de régénération des

libertés sans justice sociale ni capacité d'entreprendre facilement. Nous pensons que chacune et chacun doit disposer des ressources personnelles et matérielles nécessaires à la réalisation de ses projets. Les mécanismes de solidarité et de redistribution, comme la sécurité sociale et l'impôt progressif, contribuent à la construction d'une société plus équitable où la reconnaissance des libertés individuelles et la solidarité se renforcent, tandis que la simplification administrative réelle, les charges réduites, les facilités d'engagement ou de fin de contrat, les soutiens bancaires facilités, sont autant de facteurs pour libérer l'initiative et favoriser les indépendants.

“Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l'État de droit”

1. LA LIBERTÉ DE VIVRE EN SÉCURITÉ

Il n'est possible de faire société que si l'on se sent respecté, écouté et protégé. Liberté et justice sont indissociables. L'État doit garantir la vie en paix et en sécurité et assurer le respect des droits. Il ne peut y avoir d'État de droit que si les droits et les libertés sont protégés par une justice qui fonctionne.

Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l'État de droit. Elles sont les garantes de l'égalité et de la cohésion



sociale. Chacune et chacun doit se sentir en sécurité et avoir la certitude qu'en cas de besoin, elle et il pourra compter sur les forces de l'ordre et les services de sécurité compétents. Trois à quatre mille policiers supplémentaires seront engagés. La police judiciaire ne doit plus être le parent pauvre de la police intégrée. Elle doit recevoir les moyens en personnel qualifié et en matériel de pointe, pour prévenir et pour traquer la criminalité financière ou les trafics de drogue, le grand banditisme, la traite des êtres humains, la cybercriminalité, la pédopornographie et tous les phénomènes criminels qui tournent autour du cyberharcèlement et des violences sexuelles dont les femmes et les enfants sont les principales victimes...

Nous nous assurerons que celui dont les droits sont bafoués ait accès à la justice quelles que soient ses ressources. Nous augmenterons les seuils d'accès à l'aide juridique pour que ceux-ci atteignent le seuil de pauvreté. Une justice lente n'est pas une justice. Celle-ci sera rendue dans un délai raisonnable – un an pour une affaire ordinaire. L'échelle des peines sera revue, les peines alternatives à la prison promues et toutes les peines prononcées.

Le parcours judiciaire des victimes s'apparente trop souvent à une double peine : au traumatisme psychique ou corporel initial s'ajoutent la maltraitance et le manque de reconnaissance de la procédure. Nous voulons que la place des victimes au sein des procès soit cruciale. Elles seront entendues et reconnues. Elles seront averties des délibérations prises par les différentes juridictions, pour ce qui est, par exemple, de la libération de l'auteur. Chacune d'elle sera accompagnée d'une personne de référence qui l'aidera dans l'ensemble des démarches à mener : expertise, assurance, recours judiciaire... Cela nécessitera un refinancement massif en outils informatiques et en personnel.

Le système judiciaire belge accuse un déficit important de magistrats et de personnel judiciaire en comparaison avec la moyenne des États du Conseil de l'Europe. Pour 100 000 habitants en Belgique, on dénombre 13,3 juges professionnels alors que la moyenne européenne est de 17,7. Le recrutement de magistrats, de greffiers et de personnel judiciaire sera une priorité non seulement pour remplir les cadres, mais pour renforcer des juridictions où l'arriéré judiciaire est particulièrement important. Nous rendrons attractives ces différentes fonctions en adoptant un statut social moderne incluant un juste équilibre entre les charges liées aux spécificités de la fonction et la vie privée. Nous rendrons la sélection ciblée sur les besoins en spécialités et réexaminerons la procédure de sélection pour augmenter substantiellement le nombre de lauréats sans porter atteinte à la qualité de la justice rendue. Inutile de jouer au cache-misère derrière des analyses de charge de travail comme s'y emploie depuis trop longtemps le gouvernement fédéral pour diluer dans le temps sa responsabilité.

Nous voulons aussi favoriser, dans le respect de la Convention d'Istanbul, les modes alternatifs de règlement des conflits en assurant une gratuité pour certaines formes de médiation pour permettre à chacun d'y avoir accès. La médiation a l'avantage de rendre plus aisément acceptable la solution dégagée vis-à-vis des parties en cause, d'être moins chère et finalement, de désengorger les juridictions.

Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population si on exonère les grands fraudeurs et que l'on se rabat par lâcheté ou par manque de moyens sur les petits indépendants ou citoyens qui, s'ils éludent parfois aussi la TVA par exemple, génèrent des pertes de ressources pour l'État sans commune



mesure avec ces grands criminels? Au regard de l'importance de la criminalité en col blanc, les services de lutte contre la grande fraude fiscale et sociale, ainsi que le blanchiment d'argent et le trafic d'œuvres d'art, seront prioritairement renforcés.

Les incivilités et les « petites infractions » minent particulièrement la vie en société et attisent le sentiment d'insécurité. La réponse à ces différents phénomènes ne peut être une absence de poursuite et un sentiment d'impunité. Le système des amendes administratives offre une réponse immédiate. Il reste cependant insuffisamment utilisé en raison de son faible financement et du manque de personnel qualifié pour diligenter ces procédures. Nous voulons que chaque commune ou groupe de communes dispose d'un service de sanctions administratives financé par le fédéral afin de ne pas laisser sans suite des dégradations, des tags, des infractions environnementales... Il est cependant nécessaire d'évaluer ce système avant de l'étendre à d'autres types d'infractions.

“Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population si on exonère les grands fraudeurs”

La justice ne peut se réduire à la répression. Protéger est essentiel, mais une sanction n'a de sens que si elle vise la réparation et la réinsertion. Le coupable d'hier doit être le citoyen de demain. Nous voulons privilégier les peines alternatives qui ont du sens et ne faire de la prison que le remède ultime. Nous voulons interroger

l'institution pénitentiaire au regard de la dignité humaine, réfléchir aux conditions de détention, aux perspectives d'avenir qu'elle propose aux détenus, aux spirales de dangerosité qu'elle est susceptible de créer. À chaque fois qu'une personne sort plus dangereuse de prison qu'elle n'y est entrée, l'État de droit échoue. Seul un changement de méthode pourra réduire le taux de récidive. L'encadrement au niveau du personnel pénitentiaire et de l'accompagnement psycho-social doit être revu afin de disposer de personnel dont la mission première est d'encadrer leur parcours de détention et de préparer à un parcours de réinsertion. Pour faciliter cette dernière, il est essentiel que les conditions de détention soient dignes et que les bâtiments pénitentiaires soient rénovés pour que les personnes qui y sont détenues puissent purger leur peine dans des conditions susceptibles de favoriser la réinsertion. Il est fondamental également que les internés bénéficient de lieux et de soins spécifiques. En matière de stupéfiants, l'interdiction pénale de la consommation de drogues nous paraît contre-productive.

La répression engendre la stigmatisation et l'exclusion sociale. De nombreuses personnes en situation de dépendance n'osent pas demander d'aide de peur d'être condamnées. Stigmatiser les consommateurs pour un comportement qu'ils ne peuvent contrôler favorise l'entrée dans la délinquance. Or les consommateurs de drogue ne sont pas des criminels, mais des addicts. Ils ont besoin d'un accompagnement humain dans le cadre des politiques de santé publique. De leur côté, les forces de l'ordre peinent à comprendre pourquoi elles doivent se mobiliser sur ce sujet alors qu'il y en a d'autres sur lesquels les attentes citoyennes sont grandes et les suivis judiciaires plus efficaces. Nous pensons qu'il serait souhaitable de privilégier une approche plus sanitaire des dépendances. C'est pourquoi nous



proposons une dépénalisation de la consommation de toutes les drogues afin de faire passer les consommateurs de drogue du code pénal au code de santé publique. Il faut privilégier la prévention et l'accompagnement de ceux qui consomment. Plus largement, le travail de prévention de toute addiction, dont celle de l'alcool particulièrement problématique, notamment chez les jeunes, nous mobilisera. À l'exception du cannabis, la dépénalisation de la consommation n'implique pas, par contre, la légalisation de la vente et de la production de ces drogues. Celles-ci doivent être sévèrement réprimées.

Légaliser la consommation du cannabis et encadrer sa production et sa vente

Nous proposons de légaliser la consommation du cannabis pour les personnes majeures afin d'encadrer sa production et sa vente. La production et la vente ne sont pas libéralisées. Afin de lutter contre les trafics et les réseaux clandestins, nous préconisons une production étatique officielle et contrôlée avec un accompagnement, un encadrement, des limites de consommation. La publicité sera interdite. L'argent provenant de la vente financera la prévention, l'information et les besoins en santé. Le cannabis thérapeutique, alternative positive aux dérivés morphiniques, sera légalisé. Il sera réglementé et autorisé dans une multitude de traitements.

Assurer la sécurité de toutes et de tous doit également être notre priorité sur le plan international. Depuis la fin de la Guerre froide, la Belgique a systématiquement sous-investi dans sa défense. Nous voulons que notre pays réinvestisse dans sa défense et atteigne rapidement l'objectif de dépenses de 2% du PIB dans ce domaine. Les dépenses de défense doivent permettre à toutes les composantes de notre armée d'être aptes à faire face à toutes la gamme de conflits, des opérations de maintien de la paix aux conflits de haute intensité. Le renforcement de ses moyens doit aussi permettre à nos militaires de soutenir la nation quand celle-ci est confrontée à des catastrophes.

Ce réinvestissement devra se réaliser tant dans le cadre de l'OTAN que de l'Union européenne pour renforcer les synergies et en ayant l'ambition de créer une véritable armée européenne. Nous voulons que la Belgique contribue activement aux opérations de maintien de la paix. Cette contribution est un outil important de la politique multilatérale de la Belgique et de sa crédibilité extérieure. À cette fin, nous voulons renforcer notre participation aux aspects civils de ces opérations, notamment en matière de réforme des services de sécurité et de développement de l'État de droit. Parallèlement, la coopération au développement doit permettre à notre pays de faire preuve de solidarité. Ses procédures doivent être simplifiées pour lui donner plus de souplesse et de réactivité et se faire en lien direct avec les acteurs locaux tant les autorités que la société civile. Son efficacité doit se mesurer par des indicateurs clairs liés aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies comme la réduction effective de la pauvreté, le développement de la vaccination ou l'adaptation au changement climatique. À cette fin, la Belgique doit respecter l'objectif de 0,7 % de son PNB consacré à l'aide publique au développement fixé par l'OCDE.

Cette politique doit renforcer ses liens avec ses partenaires européens, les institutions de l'Union européenne et la société civile dans une large vision « Team Europe ».

Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée à l'Afrique avec laquelle notre pays a des liens historiques, économiques et sociétaux importants. Les relations avec ce continent et ses États ne se résument évidemment pas à la politique de développement. Nous voulons établir un véritable partenariat politique, économique et sociétal avec l'Union africaine et ses États membres. En matière de développement, nous désirons soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous accorderons également une attention particulière à la République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi dans le cadre d'un partenariat entre égaux, basé sur des valeurs communes et un respect mutuel.

Nous refusons que notre aide au développement, tant au niveau belge qu'europpéen, soit conditionnée à nos intérêts économiques ou en matière de migration. Nous refusons le modèle de politique où l'aide est liée à l'achat de biens provenant de l'Union ou de Belgique. Dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence, nous devons maintenir notre réactivité tant en renforçant B-Fast, qui a démontré sa pertinence, qu'en soutenant la société civile et les grandes organisations humanitaires grâce, par exemple, à un accès aisé aux moyens de transport stratégique de notre armée. Les services diplomatiques, consulaires et commerciaux des différents niveaux de pouvoir doivent également être renforcés. C'est essentiel pour qu'ils puissent jouer leur rôle de médiateurs et de facilitateurs des différents processus de paix, de représentants des intérêts politiques et économiques de notre pays et de ses régions, mais aussi d'assistance des 600 000 Belges vivant à

l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs voyages. Tant par souci d'économie que pour renforcer les politiques communes et pour le symbole, l'établissement de postes diplomatiques communs avec nos partenaires du Benelux et de l'Union européenne doit être renforcé. De même, dans le cadre du fédéralisme coopératif, il importe de renforcer les synergies et la coopération entre les services diplomatiques des différents niveaux de pouvoir afin de consolider leur impact dans la promotion de nos valeurs et la défense de nos intérêts.

2. LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Personne ne vit indépendamment des autres. Faire société, c'est accueillir la diversité des convictions et des cultures. Chacune et chacun doit être en mesure de défendre ses idées et de partager ses opinions. Être libre, c'est vivre conformément à ses valeurs et à sa conscience.

**“Faire société, c'est accueillir
la diversité des convictions
et des cultures”**

Nous défendons farouchement le droit de croire et celui de ne pas croire. Nous sommes soucieux de la liberté d'expression et de manifestation, qui engage une responsabilité envers autrui.



Nous pensons qu'il n'y a de société possible que dans la bienveillance réciproque et l'écoute mutuelle.

La question de la cohabitation des convictions ne doit cependant pas être abordée avec un angélisme béat. Des phénomènes de radicalisation sont à l'œuvre et nécessitent une vigilance accrue, des postures fermes sur les principes fondamentaux de notre État de droit, ainsi qu'une action vigoureuse de nos services de renseignement. Cependant, nous devons nous prémunir de toute

“Nous voulons d'un État impartial et pluraliste. Nous attendons de l'État qu'il fasse preuve de neutralité”

tentation globalisante, visant par exemple à considérer l'Islam comme une religion hostile, ce serait servir la cause des extrêmes. Être musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien n'implique pas de renoncer à sa liberté de conscience, être laïque n'équivaut pas à dénier aux autres le droit d'avoir des convictions différentes. Rechercher une société apaisée, c'est éviter les excès, chercher l'équilibre, respecter des principes. Nous souhaitons la construction d'une société fière de son identité multiple.

Nous voulons d'un État impartial et pluraliste. Nous attendons de l'État qu'il fasse preuve de neutralité et assure, dans le respect de l'égalité de traitement, la régulation impartiale de l'exercice des

différents cultes philosophiques et religieux. L'État doit réprimer toutes les expressions de radicalisme, de fondamentalisme et rejet de l'autre, et veiller à garantir le respect de la diversité des croyances et convictions. Nous affirmons à celles et ceux qui se referment sur leur identité que l'ignorance d'autrui entraîne la peur et la discrimination. Un pays ne se réduit pas à l'addition de communautés. Pour faire société, il est essentiel de faire confiance à l'autre, d'apprendre à l'apprécier en coopérant et en s'entraidant, de partager des souvenirs et des projets. Nous devons voir dans les différences d'origine, de culture, de conviction, de genre, de préférence sexuelle ou d'aptitude, autant de richesses pour peu qu'elles puissent se nourrir réciproquement et créer un projet commun alimenté des parcours de vie de chacun. Nous sommes tous en quête du sens, que nous recherchions celui-ci dans notre travail, dans un engagement bénévole, dans la défense d'une cause, dans une pratique spirituelle ou religieuse... Faire société, c'est se créer une histoire commune. Elle ne peut s'écrire qu'au pluriel.

Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique. Nul ne peut se prévaloir de ses convictions philosophiques ou religieuses pour ne pas respecter la Loi. Sans une séparation des cultes et de l'État, celui-ci ne pourrait agir de manière impartiale en toutes circonstances.

Choisir d'afficher un symbole d'appartenance est un acte fort qui peut interpeller ou inquiéter les usagers des services publics qui ne partagent pas ces convictions philosophiques. Bien que l'enjeu soit surtout celui de la neutralité des actes plutôt que de la neutralité d'apparence, le fait d'afficher un symbole religieux pendant l'exercice d'une mission de service public crée chez

certain un doute quant à la capacité de cette personne à faire primer l'intérêt de l'utilisateur, quelle que soit sa situation, et de donner la priorité aux obligations de sa charge. Aussi, nous considérons que le port de signes convictionnels de toute nature ne doit pas être autorisé dans la fonction publique lorsque l'agent exerce une fonction d'autorité (impérium) ou au contact direct de la population. Un mandataire élu, sans avoir caché ses convictions et ayant bénéficié en connaissance de cause de la confiance des citoyens, doit, par contre, pouvoir conserver son signe convictionnel, sauf lorsqu'il endosse des responsabilités exécutives (ministre, bourgmestre, échevin, président de CPAS...), car dans ce dernier cas, il représente une autorité de l'État.

“Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique”

S'agissant de la sphère privée et de l'espace public, aucune restriction n'est à prévoir. De même au sein de l'enseignement supérieur, qui concerne des personnes en âge adulte susceptibles de poser un choix avec discernement. Dans les établissements secondaires, il doit pouvoir être autorisé uniquement à partir du moment où nous pouvons estimer l'élève en âge de prendre ses propres décisions. La proposition est de s'aligner sur l'âge de la majorité sexuelle (16 ans). Toutefois, conscients de la difficulté

organisationnelle que cela représente pour les établissements scolaires (tous les enfants de 16 ans ne sont pas forcément dans la même année scolaire), nous fixons à la 5^{ème} secondaire, au moment où l'esprit critique de l'élève est développé, la faculté de porter un signe convictionnel le cas échéant. Il est cependant laissé au pouvoir organisateur de chaque établissement la possibilité de définir ses règles en fonction de son projet pédagogique.

Enfin, la liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes, quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité morale et physique, en égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelconque propos ou attitude laissant penser que certaines races ou religions seraient supérieures à d'autres, ni qu'un homme serait par nature supérieur aux femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un élément central de la régénération du vivre-ensemble. Il implique le droit de la femme à disposer librement de son corps.

Sur les questions éthiques et bioéthiques, il apparaît désuet de vouloir imposer une unicité de vue sur des sujets qui, par nature, sont éminemment complexes et renvoient souvent au parcours de vie intime de chacun. Sur ces questions, la liberté de penser et de voter de nos élus doit être garantie.

3. LA LIBERTÉ D'AIMER ET D'ÊTRE

L'humain est un être de relation qui a besoin d'être reconnu et respecté pour ce qu'il est au même titre que les autres. Aimer la personne que l'on souhaite, qui nous aime en retour est l'une des libertés les plus évidentes. C'est pourtant l'une des plus récentes et des plus fragiles. Elle continue à être remise en question par des gouvernements ou



“Aimer la personne que l’on souhaite et qui nous aime en retour est l’une des libertés les plus évidentes”

des citoyens, souvent en instrumentalisant les religions alors que celles-ci devraient être source de sens et de solidarité.

Nous refusons les paroles et les comportements méprisants, stigmatisants, humiliants à l’égard des LGBTQIA+ (lesbienne, gay, bisexuel, trans, queer, intersexe, asexuel). Nous nous battons contre les LGBTQIA+ phobies qui restent quotidiennes en Belgique. Nous voulons que la sexualité des personnes homosexuelles soit prise en compte dans les maisons de repos et le milieu hospitalier. Les personnes LGBTQIA+ doivent être reconnues comme public-cible des plans « diversité » de la fonction publique.

Nous souhaitons intensifier les campagnes de sensibilisation et d’information relatives au genre et à la diversité des attirances sexuelles auprès de l’administration publique, des policières et des policiers, du personnel administratif des parquets et de la magistrature. L’éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire sera adaptée pour déconstruire les préjugés. Des formations de sensibilisation devraient également être proposées dans les entreprises par des associations labellisées afin de réduire les discriminations dans le milieu du travail. Le personnel de soin et d’encadrement des maisons de repos sera mieux formé au respect de la diversité des orientations sexuelles, d’identités et d’expressions de genre. Nous mettrons fin à l’interdiction de fait de don de sang

des personnes homosexuelles et améliorerons l'offre de soins pour les personnes LGBTQIA+, comme le remboursement des soins gynécologiques et andrologiques pour les personnes trans.

La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant la conception binaire qui la fonde historiquement. Prendre conscience qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident pour tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la pédagogie et de la compréhension réciproque, pas en opposant les uns aux autres.

Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent devenir toxiques. La violence s'imisce trop souvent au sein du couple et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La plupart des féminicides – le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme – ont d'ailleurs lieu dans le cadre familial.

Chaque année 40 000 plaintes pour violences conjugales sont enregistrées en Belgique. La réalité est certainement plus grave encore car de nombreuses victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des démarches, de leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la honte et de la culpabilité. Leur assurer ainsi qu'à leur famille un environnement bienveillant, sain et sécurisant est crucial. Cela demande notamment d'interdire plus facilement au conjoint violent de résider dans le logement familial et d'imposer le port d'un bracelet anti-rapprochement afin de mieux protéger les victimes. Nous proposons de créer également des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre celles-ci à quitter leur domicile. Nous voulons que les femmes qui préfèrent quitter leur domicile, notamment pour



Mieux prendre en charge les victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Nous voulons que chaque victime de violences conjugales et intrafamiliales soit accompagnée dès l'accueil au sein d'un commissariat de police ou d'un hôpital par des agents formés aux risques psycho-sociaux et aux violences basées sur le genre, notamment pour éviter aux enfants de reproduire ces violences ou de devenir eux-mêmes victimes à l'âge adulte et tenter de mettre fin aux cycles de violences conjugales et intrafamiliales. Afin d'encourager la dénonciation des faits, nous proposons que la plainte soit déposée à l'hôpital, comme c'est déjà possible dans les Centres de prise en charge des violences sexuelles dont le nombre doit être accru d'urgence. Nous voulons développer au sein des tribunaux des chambres spécifiques pour les violences intrafamiliales avec des magistrats formés aux risques de récidive, à l'emprise de la victime par l'auteur des violences, aux conséquences subies par les enfants et au besoin de retrouver une sphère familiale apaisée et tranquillisée.

leur propre sécurité et celle de leurs enfants, puissent toutes avoir accès à des logements sécurisés dont l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une aide psychologique, juridique et administrative. Les violences sexuelles doivent être prises en charge avec humanité et sérieux par la police et le parquet en application du nouveau Code pénal sexuel qui met le consentement au centre de toutes les infractions à caractère sexuel. Les victimes doivent se sentir écoutées, mais les enquêtes doivent aussi être approfondies. Il faut élargir le spectre des techniques d'enquête, procéder à des enquêtes de voisinage, réaliser des autopsies psychologiques... Nous souhaitons soutenir les associations qui accompagnent les auteurs de violences intrafamiliales et les responsabilisent pour un mieux-être des familles et une diminution des récidives.

Les femmes subissent également quotidiennement du harcèlement et des violences dans la rue. Le « sexisme », qu'il s'agisse de remarques, d'insultes ou d'agression, est une réalité sociale intolérable. L'application de la loi du 22 mai 2014 contre le sexisme doit être beaucoup plus systématique et être complétée d'un volet civil. Cela demande un renforcement de la formation initiale et continue des magistrats et des magistrates, comme des policiers et des policières et de leur présence sur le terrain, mais aussi de penser à des mesures préventives évidentes comme l'aménagement des parcs, l'éclairage suffisant des rues de jour comme de nuit. Il en va de la liberté des femmes à être elles-mêmes et à se sentir en sécurité.



4. LA LIBERTÉ DE SE DÉPLACER

Si la pandémie nous a isolés les uns des autres, elle a libéré le citoyen d'une de ses principales sources de stress : le temps perdu dans ses déplacements. Des millions de personnes ont retrouvé plusieurs heures de liberté par semaine.

Nous voulons que le télétravail soit la norme une partie de la semaine dans les secteurs où il est envisageable. Il permettra de réduire l'importance du trafic et le temps perdu. Il faudra cependant encadrer cette pratique qui efface les barrières entre les activités. Si aucune porte physique ne sépare le temps de travail de la vie familiale, il faudra imaginer des portes symboliques, comme le droit de se déconnecter.

Nous stimulerons le développement d'espaces de coworking en dehors des centres urbains pour éviter la concentration des déplacements. Ils offriront une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail ainsi qu'un endroit de socialisation. Ils dynamiseront les petites villes et le monde rural qui trouvera toujours dans notre mouvement politique et citoyen un porte-voix de premier choix. Nous voulons un Plan global de reconquête des territoires ruraux par les services au public : guichets de banque, poste, gare, bus, médecins, télécom... Aucun territoire ne peut subir de double peine en raison de son caractère rural. Nous ferons du vélo un mode de transport utilisable par tous. Le vélo électrique permet de s'affranchir de la voiture pour beaucoup de déplacements personnels tout en respectant pleinement l'environnement et tout en profitant d'un contact plus direct avec la nature. Nous généraliserons les pistes cyclables sécurisées partout où cela est possible.

Plus important encore, nous traiterons le vélo comme la voiture. En effet, lorsqu'on tombe en panne, personne n'attend de l'automobiliste qu'il répare lui-même sa voiture ou soit privé de moyen de locomotion; lorsqu'un vélo connaît un problème technique, il doit pouvoir être réparé – et bien réparé – dans un délai rapide – et faire l'objet d'un remplacement facile et peu coûteux. Le vélo doit pouvoir être garé en sécurité: personne ne gare sa voiture sans précaution, il doit en être de même pour le vélo; des boxes à vélos et des lieux sécurisés de parkings doivent se généraliser. Le vélo ne se généralisera que s'il est traité qu'avec autant d'égards que la voiture.

Nous renforcerons l'offre de transport en commun dans et vers les grandes villes. Nous souhaitons aussi améliorer leur confort. Pour inciter les navetteurs à se tourner vers le train, la SNCB offrira les facilités nécessaires à un travail serein dans ses wagons. En accord avec l'employeur, le temps de trajet pourra être pleinement valorisé comme temps de travail.

Nous soutiendrons également des alternatives moins gourmandes en infrastructures et en budgets: le covoiturage. En heures de pointe, quatre voitures sur cinq sont occupées par le seul conducteur. Il suffirait qu'une personne sur quatre partage la voiture d'une autre pour diminuer de près de 20% le trafic routier et faire disparaître la plupart des embouteillages, alors qu'il faudrait augmenter la fréquentation des trains de 60% pour arriver au même résultat. Le covoiturage restera cependant marginal s'il nécessite l'accord des parties sur les horaires, les points de rencontre et d'arrivée. Nous voulons limiter la lourdeur et le manque de flexibilité individuelle en promouvant largement un réseau de covoiturage via la promotion et le financement des applications existantes mettant en contact des personnes qui



MAX 15 : un train ou un bus toutes les 15 minutes à l'intérieur et autour des villes, offrant un meilleur maillage du monde rural

Nous voulons renforcer la fréquence des lignes de trains et de bus autour des grandes et petites villes afin que chacun puisse avoir accès à un moyen de mobilité tous les quarts d'heure à dix minutes à pied de chez lui. Dans un premier temps, cet objectif pourra être limité aux principaux axes. À terme, le développement de l'intelligence artificielle permettra de concevoir des lignes adaptant leur itinéraire aux besoins des usagers. Dans les zones rurales, le renforcement de l'offre de bus et le recours à des taxis collectifs à la demande sortiront les villages de l'isolement.

Les correspondances entre trains, bus et taxis collectifs seront organisées de façon efficace et intelligente

Dès lors que la qualité et le volume de l'offre de transports collectifs seront suffisants pour en faire une alternative crédible à la voiture, la gratuité sera instaurée.

ne se connaissent pas, en généralisant des stations où laisser sa voiture aux abords des grands axes, en réservant une bande autoroutière aux voitures à plus d'un occupant et en mettant en place des incitants financiers et fiscaux.

Nous augmenterons l'attractivité des transports en commun en travaillant sur la qualité et la quantité de l'offre. Il est possible de se passer de voiture à Bruxelles parce qu'on peut y prendre le bus, le tram, le métro, le vélo ou la trottinette électriques sans s'inquiéter des horaires. Nous y intensifierons cependant encore l'activité du réseau. Mais cette multimodalité n'est pas présente partout sur le territoire.

Nous proposerons une alternative crédible à la voiture à l'intérieur et autour des villes en augmentant considérablement le nombre de bus et de trains. La multimobilité doit s'accompagner de mesures visant à favoriser la coexistence harmonieuse des différentes solutions de mobilité et la sécurité de tous les usagers. Une attention particulière doit être accordée à la mobilité des personnes à mobilité réduite et à celle des personnes pour qui les infrastructures nécessitent des aménagements d'accessibilité. Nous souhaitons généraliser l'accès plain-pied à tous les bâtiments publics et privés.

5. LA LIBERTÉ DE PRENDRE LE TEMPS

La pandémie a mis la société à l'arrêt. Le rythme ralenti de nos existences a pu engendrer un réel soulagement pour celles et ceux qui étaient épuisés par les sollicitations du quotidien.



L'être humain se trouve confronté à une accélération du monde, une succession toujours plus rapide d'événements, une multitude d'opportunités. Ce tourbillon finit par donner le vertige. Il est vain si l'humain ne peut prendre le temps de se poser, de respirer, de ralentir lorsqu'il le souhaite. Le temps est une ressource rare et essentielle. Celui qu'il perd, celui qu'on lui prend est vécu comme une violence inouïe lorsque l'épuisement guette. Les burn-out professionnels et familiaux, en forte croissance, sont l'expression d'un temps qui manque pour soi et ses proches.

Nous voulons utiliser le temps de manière plus sobre et efficace. La réorientation vers une économie de la qualité conduira à privilégier des biens que la succession des modes ne rendra plus aussitôt obsolètes et à voir dans les achats un investissement plutôt qu'une consommation éphémère. Nous voulons œuvrer à une meilleure organisation collective pour réduire le temps perdu. Supprimer les embouteillages permettra de retrouver des minutes précieuses et une qualité de l'air appréciable.

La naissance des enfants est un moment où il est essentiel que les deux parents prennent pleinement leur temps. Nous proposons d'octroyer gratuitement 100 heures d'aide à domicile à la naissance ou l'adoption d'un enfant jusqu'à trois ans. Nous voulons favoriser une plus grande égalité entre les genres et permettre aux hommes comme aux femmes de concilier leur vie de parent et leur carrière professionnelle. En Belgique, si les femmes recourent fréquemment aux congés de maternité et parentaux auxquels elles ont droit, les pères nettement moins, de peur d'être mal vus par leurs employeurs. En Suède, le congé de naissance est de 16 mois et doit être partagé entre les parents. Son économie ne suffoque pas pour autant... Nous voulons encourager les hommes à s'investir davantage dans les activités non rémunérées

Papavantage : un congé de paternité obligatoire de 30 jours

Pour favoriser un plus grand équilibre des rôles et protéger les pères (ou la co-parente) des pressions des employeurs, nous proposons que les papas (ou la co-parente) prennent obligatoirement 30 jours de congé dans l'année suivant la naissance. Ce système sera aménagé pour les indépendants. Dans un deuxième temps, l'objectif sera d'allonger progressivement le congé de paternité/coparentalité à 15 semaines, comme le congé de maternité.

du foyer, que ce soit lors de la naissance d'un enfant ou durant les années suivantes. À cette fin, nous proposons de rémunérer les congés parentaux à hauteur de 100% du salaire (ou au minimum, dans un premier temps, au niveau du seuil de pauvreté).

Nous proposons en outre que lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, chaque parent ait droit à 6 mois de crédit-temps (voire 8 mois en cas d'enfant en situation de handicap), dont 3 (4 en cas d'enfant en situation de handicap) à prendre obligatoirement entre la naissance et la 18^{ème} année de l'enfant. Les parents « solo » pourront désigner un proche à qui sera accordé le crédit-temps. Un congé plus ambitieux que les dispositifs actuels sera par ailleurs développé pour permettre à chacun de prendre soin d'un proche dépendant.



Nous permettrons à ceux et celles qui le souhaitent d'allonger leur journée pour ne travailler que quatre jours par semaine, sans réduire leur temps de travail afin de mieux concilier vie professionnelle et privée. Les parents qui le souhaitent pourront pratiquer un horaire « accordéon » : 31h de travail hebdomadaire une semaine sur deux, 45h les autres semaines par exemple. Cela permettra aux parents séparés de travailler moins les semaines de garde d'enfants et plus l'autre. Cela donnera aussi la faculté aux couples unis de s'arranger pour qu'une semaine sur deux, un parent soit plus à la maison et ensuite, l'autre. Nous voulons également lutter contre le temps partiel lorsque celui-ci est involontaire en élargissant les conditions auxquelles un travailleur à temps partiel peut bénéficier d'une priorité pour accéder à un temps plein dans la même entreprise.

6. LA LIBERTÉ DE RESTER DES ÊTRES HUMAINS

Cinq siècles de progrès scientifiques et techniques ont sensiblement amélioré nos conditions d'existence. La révolution numérique représente l'un des défis majeurs de notre époque. Elle crée une nouvelle réalité. C'est un monde à la fois fascinant et mystérieux, que l'humain doit apprivoiser. La technologie le pousse à s'interroger sur ce qui le constitue. Elle l'invite à innover, à se réinventer. C'est grâce à elle que nous pouvons modéliser les effets du dérèglement climatique. Elle favorise la communication et la transmission des connaissances. Elle permet un accès sans précédent à l'information.

Mais la révolution numérique comporte également des dangers. Les avis de tous et les humeurs de l'instant remplacent souvent la

connaissance et les repères communs. Les technologies imposent des comportements standardisés. L'analyse automatisée des données favorise les discriminations. L'avènement des robots et d'objets autonomes pose la question de la responsabilité : sont-ils à même de prendre des décisions et de poser des actes dits volontaires ?

“Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique, mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique”

Nous voulons interroger les rapports de l'homme et de la machine. Un cadre législatif, à l'échelon national comme international, doit être défini pour encadrer le développement du numérique et de l'intelligence artificielle. Il devra comporter une attention aux enjeux de genre et de cyberviolence.

D'ici peu *Metaverse* proposera aux citoyens de vivre dans un monde numérique parallèle où il lui sera possible de travailler, de se divertir, d'aimer et de vivre. Certains d'entre eux s'identifieront davantage à leur avatar, leurs expériences numériques auront plus d'importance que celles vécues dans la réalité biologique. Ce qui au départ ne semble qu'un jeu pourra devenir une psychose et créer la même dépendance qu'une drogue dure. Nous voulons encadrer le développement de cette réalité virtuelle et ne pas la laisser aux mains de quelques acteurs privés.



Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique, mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique. Nous aspirons à un développement conscient et maîtrisé des nouvelles techniques. Nous considérons que le fantasme transhumaniste est une dénaturation de l'humain. Nous refusons la réunion de l'homme et de l'ordinateur pour créer un être nouveau affranchi de la vieillesse et de la mort. Les tentatives de fusionner les thérapies géniques, le recours à des cellules souches, voire l'implantation de nanorobots chargés de réparer nos organes abîmés, pour atteindre la vie éternelle sont à nos yeux des leurres. Nous pensons que les tentatives de connecter le cerveau humain à un ordinateur pour que notre conscience persiste au-delà de notre cerveau et soit réinjectée par le biais du clonage dans un corps à l'identique impliquera la fin de l'humanité.

“Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels”

Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels. L'histoire humaine est celle de la succession des générations. Nous souhaitons faire comprendre à la population les enjeux des transformations technologiques, ses bienfaits, en attirant l'attention sur les inégalités et les dépendances qu'elles provoquent. Nous voulons que le développement du numérique se fasse au service de la qualité de vie tout en restant respectueux de la singularité et l'autonomie des humains. Il en va de notre liberté la plus profonde, celle de rester des êtres humains.





CONCLUSION

Un mouvement qui prend parti





**“Ce mouvement ne
pourra pas être un
parti politique comme
les autres”**

La régénération de notre société doit d'abord être celle de notre humanité. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus percevoir le sens d'une vie où nous courons sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où nous sommes constamment soumis à un stress grandissant. La perspective de consommer toujours plus ne suffit pas à nous donner envie de nous lever le matin. Nous avons besoin de nous sentir utiles, de nous reconnecter à nous-mêmes et aux autres. Nous voulons vivre dans une société qui respecte la dignité de toute personne humaine et où la personne est reconnue pour ce qu'elle réalise, pour ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité, plutôt que ce qu'elle possède, une société où chacune et chacun a la possibilité de s'accomplir et de donner le meilleur, une société où l'on privilégie l'émulation et le dépassement de soi à la compétition et l'élitisme.

Nous serons prêts à renoncer à nos habitudes et à faire des sacrifices si nous avons la conviction que cela nous permettra de vivre mieux demain, si nous pensons que nos aspirations les plus importantes seront rencontrées. Vivre mieux ne sera possible que si chacune et chacun d'entre nous pouvons :

- 1 — Être bien dans notre **corps** : un corps en bonne santé bénéficiant d'une alimentation de qualité et des soins nécessaires ; un corps épanoui grâce à des activités physiques, sportives et sexuelles régulières, dont l'ensemble des besoins est satisfait ;
- 2 — Ouvrir notre **esprit** : un esprit éveillé par un système éducatif et un environnement culturel riche et varié ; un esprit stimulé par la possibilité de se former tout au long de son existence et d'entrer en dialogue avec des personnes d'origines et d'expériences diverses ;

3 — Vivre en harmonie avec la **terre**: une terre qui offre à la fois un cadre de vie dont la beauté et les ressources sont préservées; une terre dont la culture nous permet de vivre confortablement tout en respectant sa capacité de renouvellement; une terre que nous habitons mais qui ne nous appartient pas et que nous partageons avec l'ensemble des êtres vivants;

4 — Avoir le **temps**: le temps de vivre sereinement et de faire au mieux ce que nous entreprenons sans courir sans cesse; le temps de se poser, de nous retrouver avec nous-mêmes et nos proches et de nous interroger sur le sens de notre existence;

5 — Se sentir en **confiance**: la confiance qu'assure le sentiment d'être en sécurité, chez nous comme dans la rue; la confiance que nos droits seront respectés et que nous serons traités avec équité; la confiance en l'avenir, dans la capacité de l'humanité de poursuivre sur la voie du progrès et de l'innovation; la confiance de posséder les ressources personnelles et le soutien collectif pour surmonter d'éventuelles difficultés;

6 — Tisser des **liens** avec les autres: des liens qui naissent des rencontres et nous permettent de nous sentir entourés et reconnus comme des êtres uniques; des liens qui nous donnent la possibilité de nous enrichir aux contacts des autres; des liens qui nous offrent le sentiment d'appartenir à une communauté, de participer à la société et de voir notre apport valorisé;

7 — Prendre des **initiatives**: des initiatives qui nous permettent de nous épanouir, de déployer nos talents et de mener à bien nos projets; des initiatives par lesquelles nous contribuons au bien-être commun en réalisant quelque chose de positif pour nous-mêmes comme pour les autres.

Ces dimensions du vivre-mieux traversent notre projet de société et la régénération que nous proposons. Notre mouvement souhaite rassembler tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans ce projet et ces idéaux quels que soient leur milieu social, leur langue, leur nationalité, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leur conviction philosophique ou religieuse. Ce mouvement ne sera pas un parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous serons un mouvement qui prend parti.

“Ce mouvement ne sera pas un parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous serons un mouvement qui prend parti”

Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement qui, comme tout parti politique, a l'ambition de proposer un programme politique pour obtenir la confiance des électrices et des électeurs, pour leur proposer de soutenir des candidates et des candidats qui ont le souci du bien commun et sont susceptibles de les représenter dans les parlements et dans les gouvernements. Un mouvement qui prend parti, c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile, qui favorise la participation interne et fait vivre le débat d'idées. Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement ouvert, qui instaure un dialogue permanent entre ses adhérents et des citoyens intéressés à débattre ensemble ou à aider ponctuellement à la réalisation de projets précis.

“Pour retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne suffisent pas. Il faut des actes”

C'est un mouvement qui soutient l'engagement citoyen de ses adhérents et les invite à agir localement en constituant des associations qui contribuent positivement à la société. C'est un mouvement qui exprime son identité et ses valeurs dans les propositions et les idées qu'il défend, mais aussi dans ce que ses adhérents incarnent et font. C'est un mouvement qui sait que pour retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne suffisent pas. Il faut des actes.



AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION : L'AVENIR ENTRE NOS MAINS	11
1—LA RÉGÉNÉRATION DU VIVANT	25
1. Prendre soin de la nature	27
2. Prendre soin de la santé des citoyens	39
3. Prendre soin des aînés et les reconnaître comme acteurs de leur vie	51
2—LA RÉGÉNÉRATION DE LA CULTURE	57
1. La culture, un besoin essentiel	59
2. Une école de l'excellence pour toutes et tous	63
3. Mettre les cultures en dialogue	74
3—LA RÉGÉNÉRATION DE LA PROSPÉRITÉ	81
1. Une économie locale et digitale	85
2. Une économie de qualité	89
3. Une économie de valeurs	92
4. Une fiscalité plus juste	96
5. Un engagement au niveau européen	104
4—LA RÉGÉNÉRATION DE LA DÉMOCRATIE	111
1. Une démocratie plus citoyenne	114
2. La politique, un engagement	118
3. Un État plus simple et plus efficace	121
4. Une administration réformée	126

5 – LA RÉGÉNÉRATION DU PACTE SOCIAL	131
1. Un socle de droits sociaux	134
2. Une sécurité sociale assurancielle	145
3. Participer en travaillant	147
4. Participer en s’engageant	153
6 – LA RÉGÉNÉRATION DES LIBERTÉS	157
1. La liberté de vivre en sécurité	160
2. La liberté de conscience	168
3. La liberté d’aimer et d’être	172
4. La liberté de se déplacer	177
5. La liberté de prendre le temps	180
6. La liberté de rester des êtres humains	183
CONCLUSION : UN MOUVEMENT QUI PREND PARTI	187



WWW.LESENGAGES.BE
WWW.LESENGAGEES.BE